

# ECHOS

JUDICIAIRES – GIRONDINS

## BLANQUEFORT

Dartess digère sa croissance

## NOUVELLE-AQUITAINE

French Tech Bordeaux : l'âge de raison

SÉVERINE  
GOASGUEN

Cohda Des  
sondages  
made in Gironde



**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlle **SANZ**, Raphaëlle **MOURET** & Cyrielle **MICHAUD** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • [publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com) • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany**, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55



## Dans l'actu

### GRONDE

4 En bref Gironde

**12 À la Une**  
Cohda, des sondages made in Gironde

**18 Blanquefort**  
Dartess digère sa croissance

**20 Nouvelle-Aquitaine**  
French Tech Bordeaux : l'âge de raison

**22 Nouvelle-Aquitaine**  
BatiFemmes, réseau d'artisanes

**24 Nouvelle-Aquitaine**  
Les Trophées de la Com, nouvelle formule

### EN RÉGION

26 En bref Nouvelle-Aquitaine

**28 Dordogne**  
Une ferme aquaponique en pointe

**30 Lot-et-Garonne**  
Kirpy, l'histoire se perpétue

## Le cercle des experts

**32 Chronique**  
Défaillances d'entreprise : entre difficultés et vulnérabilité

**36 Chronique**  
Travail hybride : un levier de performance ?

**40 La tribune du Barreau de Bordeaux**  
Entretiens individuels : le point sur les obligations de l'employeur

## Tendances Business

**44 Économie**  
Coup de froid sur le commerce mondial

**46 Économie**  
Jouets : un Noël attendu

**48 Économie**  
L'œuf, star de la crise

### 50 Collectivités

Finances : une année moins favorable

## Vini & Culture

52 En bref Sortir en Gironde

**54 Un mois, une œuvre**  
Ombre et lumière

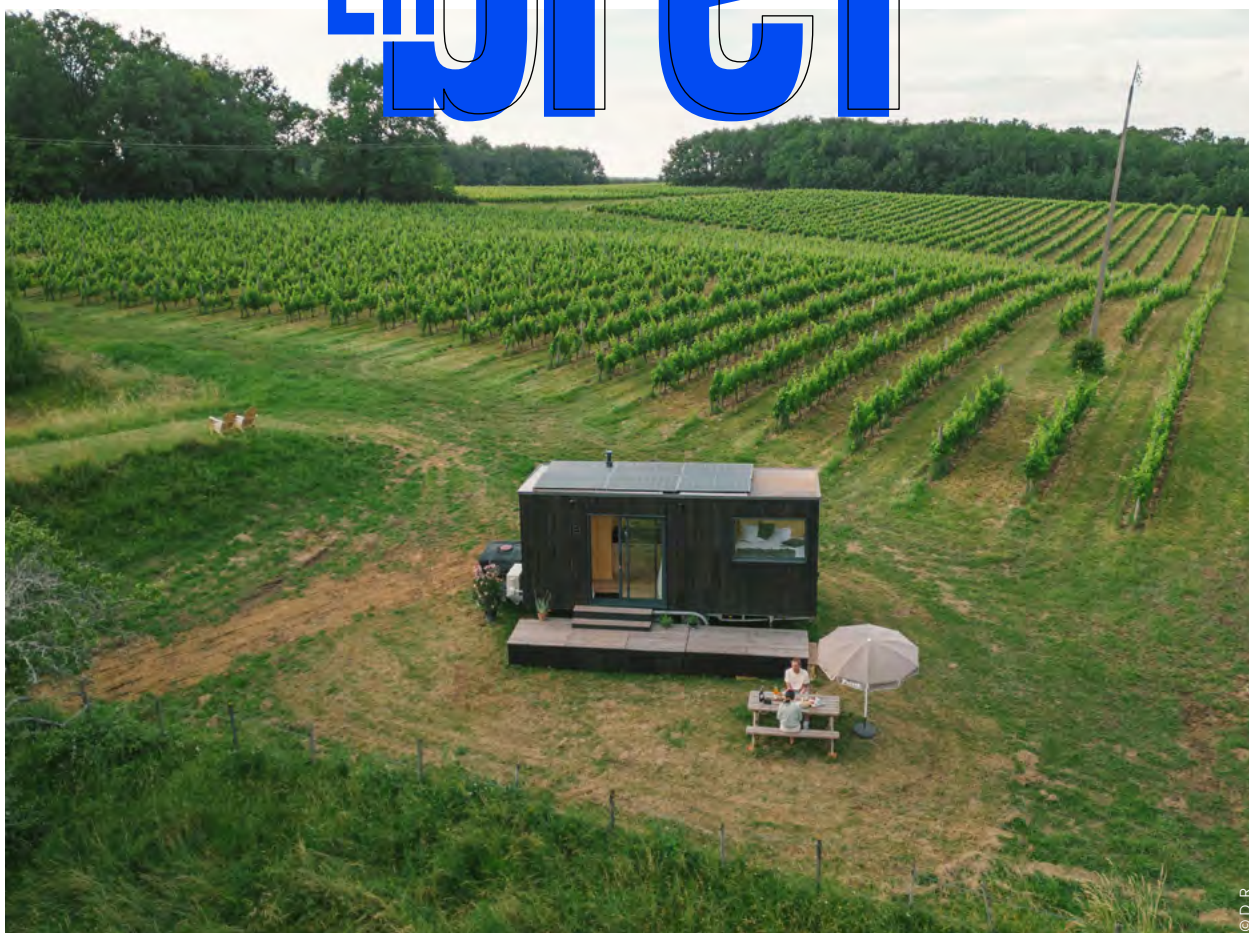
**56 Le coup de cœur de Philippe**  
Château Haut-Bergey : le biodynamiste de Léognan

**58 Cinéma**  
Et la fête continue

62 Annonces Légales



# Gironde En bref



Bordeaux

## **AGRITOURISME : PARCEL RECRUTE UNE CENTAINE D'AGRICULTEURS**

Elle a été créée en 2020 pour offrir aux citoyens la possibilité de se ressourcer au sein d'hébergements écoconçus au cœur d'exploitations agricoles tout en permettant aux agriculteurs de compléter leurs revenus. Adeptes d'un slow tourisme engagé, la société bordelaise Parcel cherche aujourd'hui à se développer. Déjà implantée dans plus de 25 destinations en France, elle vise l'installation d'une centaine de Tiny Houses dans les prochaines années et cherche pour cela de nouveaux agriculteurs capables d'accueillir ce concept clés en main. Parcel finance et installe des cabanes minimalistes et écoresponsables sur les terres d'exploitants agricoles. L'équipe s'occupe également de la maintenance des Tiny Houses ainsi que de la gestion des réservations, des paiements et de la communication. De son côté, l'agriculteur n'a plus qu'à accueillir les voyageurs, assurer l'intendance et préparer les extras proposés dans les activités.

Il perçoit, en retour, une commission pour chaque nuit passée dans la Tiny House. En fonction de l'activité, le revenu additionnel peut s'élever entre 5 000 et 11 000 euros par an et par Tiny House installée. En janvier 2023, Parcel avait levé 2,3 millions d'euros auprès de Bpifrance, via son fonds France Investissement Tourisme 2, le fonds régional Nouvelle-Aquitaine Co-Investissement Naco ainsi que plusieurs business angels. Parmi eux figure Francis Nappez, cofondateur de Blablacar et actuel directeur général d'Hectar, le plus grand campus agricole du monde créé par Xavier Niel.



## Pessac SERMA ENERGY RACHÈTE H2PULSE

La plateforme de conseil indépendante Serma Energy, membre du groupe girondin Serma, spécialisée dans la mobilité électrique depuis sa création en 2018, annonce l'acquisition de la start-up toulousaine H2Pulse. Experte du conseil et de l'innovation pour le secteur de l'hydrogène, à travers la conception d'outils et bancs de test pour l'hydrogène gazeux et liquide, H2Pulse permet à Serma Energy d'étendre son offre énergie à l'hydrogène. Et de couvrir ainsi l'ensemble des technologies afin de renforcer sa position sur le marché. « Les synergies et complémentarités des deux sociétés créent de nouvelles opportunités de croissance, notamment pour des projets de plus grande envergure, tant sur le plan technique que financier, grâce à la puissance du groupe Serma(...). À terme, lorsque le marché de l'hydrogène atteindra un stade de maturité plus avancé, il est probable que Serma Energy développe une offre de services de test dédiée à la chaîne de traction hydrogène, à l'image de ce qu'elle a accompli dans le domaine de la mobilité électrique », assure le groupe dans un communiqué.

## Bordeaux OUIDROP ACCÉLÈRE L'INDUSTRIALISATION DE SA SOLUTION

Créé en 2017 à Bordeaux, Ouidrop a imaginé une solution robotisée de click & collect permettant le dépôt et le retrait de colis 24 heures sur 24. Son Dropper, une technologie hardware de consigne destinée aux acteurs du retail, automatisant la remise en mains propres des colis secs, frais ou surgelés, vise à « diminuer l'impact carbone lié à l'e-commerce », précise la start-up dans un communiqué. Après une première levée de fonds à l'été 2023, qui a permis à l'entreprise de doubler la taille de son usine d'assemblage bordelaise, Ouidrop accélère l'industrialisation du Dropper, avec le déploiement de 20 modèles d'ici mi-2024. Ouidrop vient également d'étendre son réseau de partenaires, qui comptait déjà Unibail-Rodamco-Westfield et FM Logistic, au groupe La Poste et à trois acteurs indépendants de la grande distribution. « Avec notre nouvelle usine et la R&D effectuée sur le Dropper, Ouidrop se place désormais comme une solution industrielle qui permet d'optimiser toute la chaîne dans la logistique du dernier kilomètre » assure dans un communiqué Thibault Soulier, fondateur de Ouidrop. Il prévoit une vingtaine de recrutements d'ici 2025.





## Bordeaux Métropole **UN OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS NUMÉRIQUES INÉDIT**

Pas moins de 5 000 personnes représentatives des habitants de chacune des 28 communes de Bordeaux Métropole ont été interrogées dans le cadre d'une enquête d'ampleur inédite, réalisée en 2023.

Au travers d'une quarantaine de questions sur le niveau d'équipement, de connexion, les usages, mais également le sentiment d'aisance et la posture face au numérique, cet Observatoire vise « à mieux connaître et identifier les facteurs d'inégalités numériques sur le territoire métropolitain ». Les premiers résultats, présentés lors de l'événement international Digital Society, Digital Cities, qui a réuni à Bordeaux les 18, 19 et 20 octobre, 26 villes internationales et 2 000 participants, montrent que près d'un cinquième de la population métropolitaine a une perception négative du numérique. 18 % des personnes interrogées souffrent même plus du numérique qu'elles n'en bénéficient selon l'Observatoire. Heureusement, 20 % des habitants de la Métropole ont déjà fréquenté des lieux de médiation numérique, soit bien plus qu'attendu.

Parmi les inquiétudes face aux risques, 50 % des personnes interrogées craignent de ne pas détecter les fausses informations. Enfin, il est à noter que 75 % des personnes interrogées aident leurs proches avec le numérique.



## Nouvelle-Aquitaine **LE NOUVEL APPEL À PROJETS VITITECH EST LANCÉ**

La Région Nouvelle-Aquitaine vient de lancer un nouvel appel à projets pour les viticulteurs. Baptisé Vititech, il a pour objectif de soutenir l'adoption de solutions robotiques et numériques en viticulture et au chai pour favoriser la transition agroécologique de la filière. Grâce à l'aide octroyée, le viticulteur pourra tester en conditions réelles, sur son exploitation, une solution numérique ou robotique mature et déjà commercialisée (ex. : robot, capteurs, OAD, outils de traçabilité...). Il devra en revanche s'appuyer à un tiers de confiance, comme la Chambre d'Agriculture, Digilab, Bordeaux Sciences Agro, ou IFV, pour évaluer la solution d'un point de vue technique et économique. Date limite pour le dépôt des premiers dossiers : le 1<sup>er</sup> décembre.



## Nouvelle-Aquitaine LA RUCHE PRÉPARE LA 2<sup>e</sup> ÉDITION D'ITINÉRAIRE

La Ruche, réseau national d'incubateurs d'entreprises à impact, annonce le lancement de la deuxième édition de son programme « Itinéraire », dans plusieurs régions de France, dont la Nouvelle-Aquitaine. Soutenu par le ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, l'objectif de ce programme est d'accompagner 680 personnes, demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux, afin de les aider à lancer leur activité et dans leur insertion professionnelle. Pour s'inscrire à ce programme en distanciel de trois mois, plusieurs critères sont à respecter : être demandeur d'emploi ou bénéficiaire des minima sociaux, habiter en France, avoir une idée d'entreprise ou d'association, et être disponible quelques heures par semaine pendant trois mois. Les candidatures sont ainsi ouvertes jusqu'en mars 2024.

## Bordeaux Métropole UN WORLD SMART CITY AWARDS POUR LA MÉTROPOLE

Bordeaux Métropole a été récompensée le 8 novembre à Barcelone dans le cadre des World Smart City Awards 2023. La collectivité a remporté le prix international dans la catégorie Énergie et Environnement pour son projet ICTU, indice de confort thermique urbain. L'idée : utiliser le numérique et la data pour anticiper les conséquences des changements climatiques. « Grâce aux données collectées par les capteurs, le terrain, les humains et l'algorithmie, nous avons pu préfigurer une boîte à outils relative au confort thermique urbain qui permet de faire du diagnostic, de l'aide à la décision et de la simulation », explique Yann Mareschal, chargée de mission innovation à Bordeaux Métropole. Concrètement, cette innovation permet de repérer les îlots de chaleur et de prioriser les actions à mener.





## Gironde LA CCI POINTE UNE DÉGRADATION DES INDICES FINANCIERS

L'été 2023 n'a pas été satisfaisant pour les entreprises girondines. C'est le constat posé par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Bordeaux Gironde qui a publié son baromètre de l'économie girondine pour le troisième trimestre 2023. Dans un contexte inflationniste persistant, 75 % des chefs d'entreprise ont réalisé un chiffre d'affaires inférieur ou égal à celui du trimestre précédent. Les indices financiers sont en baisse : -9 points pour le chiffre d'affaires, -6 pour la trésorerie et les marges et -12 pour les carnets de commandes. À la fin de l'été, 30 % des dirigeants jugeaient la situation globale de leur entreprise plutôt mauvaise à très mauvaise. Seuls les Cafés Hôtels Restaurants (CHR) ont retrouvé un niveau d'activité satisfaisant. Les professionnels du secteur restent toutefois prudents. Ils envisagent une fin d'année tendue avec une baisse de la fréquentation clients. Au global, les chefs d'entreprise girondins ont toujours beaucoup de mal à recruter. La part des projets non concrétisés est plus importante dans l'industrie (45 %) et dans le BTP (43 %). Par ailleurs, seuls 19 % des dirigeants ont investi au troisième trimestre (-3 points) et ils ne seront plus que 17 % à poursuivre dans cette voie en fin d'année. En matière de perspectives pour le dernier trimestre, le département semble coupé en deux.

Bordeaux et le littoral tablent sur une reprise d'activité tandis que la Haute-Gironde, le Libournais et le Sud-Gironde anticipent de nouvelles difficultés. Le baromètre est à retrouver sur le site de la CCI Bordeaux Gironde.

**<https://www.bordeauxgironde.cci.fr/observatoires-economiques#section-barometres-de-leconomie-girondine-2023-83096>**





## Bordeaux

### UN NOUVEAU PRÉSIDENT AU TRIBUNAL DE COMMERCE

Marc Salaün a été élu, le 9 novembre, président du Tribunal de Commerce de Bordeaux. Fondateur et dirigeant de la société de promotion immobilière Aquiprom depuis 2005, Marc Salaün était déjà vice-président du Tribunal. Il prend ainsi la succession de Caroline Ricou-Bourdin, et prendra ses fonctions le 23 janvier 2024 lors de l'audience solennelle de rentrée.



## Bordeaux

### OCTOBRE ROSE : ROCADE REVERSE 11 284 € À LA FONDATION BERGONIÉ

Les pharmacies du groupe Rocadé, dont le siège est situé à Marcheprime, se sont mobilisées à l'occasion d'Octobre Rose. Elles ont proposé à la vente des bracelets roses au prix de 1 euro. Bilan : 11 284 euros ont été récoltés à l'issue de ce mois de sensibilisation au cancer du sein. Une somme intégralement reversée à la Fondation d'entreprises Bergonié, créée en 2011 pour apporter un soutien matériel, financier et technique à l'Institut Bergonié, centre de lutte contre le cancer de la Région Nouvelle-Aquitaine, basé à Bordeaux. C'est la deuxième année que le groupe Rocadé s'associe à la Fondation Bergonié pour ce mois d'octobre. En 2022, la mobilisation avait permis la collecte de 8 315 euros.



## Mérignac **C DU CYCLE PRÉSENTE SON VÉLO ÉLECTRIQUE À VITESSE AUTOMATIQUE**

C du Cycle profite du Salon du Made in France qui s'est tenu du 9 au 12 novembre à Paris pour présenter son nouveau vélo électrique. Baptisé MoBY, il a la particularité de disposer d'une boîte de vitesses automatique. Positionné haut de gamme et vendu 3 650 euros, ce vélo est commercialisé depuis septembre par l'entreprise mérignacaise fondée en 2021. C du Cycle est née de l'imagination d'Adrien Duhamel, ingénieur aéronautique de formation qui, adepte des déplacements urbains à vélo, a créé son premier vélo électrique pour se déplacer au quotidien sous le nom d'Ariane. Les vélos C du Cycle sont dessinés, assemblés et vendus par l'entreprise qui dispose désormais d'une boutique physique à Mérignac. L'entreprise qui emploie 4 salariés recrute de nouveaux salariés.

© Studio Tonelli



## Bordeaux

### **IA : LA START-UP COMPOSIA S'INSTALLE ET RECRUTE**

Invest in Bordeaux a annoncé l'installation d'une toute nouvelle entreprise à Bordeaux. Composita a été créée par une entrepreneuse lyonnaise en juin dernier pour répondre à la problématique environnementale de la data. « Nos datas consomment 10 % de l'électricité mondiale et l'empreinte carbone du numérique pourrait augmenter de 187 % d'ici 2050 si rien n'est fait », prévient Alexia Desporte Richard. Composita a donc développé un assistant vocal professionnel (IA) pour les entreprises qui permet de synthétiser, prioriser et partager la juste donnée au bon moment. L'entreprise envisage la création de 25 à 30 emplois dans les 3 prochaines années, notamment des développeurs, des chefs de projet et commerciaux.

© Shutterstock



## Bordeaux

### MYBOOSTER, LA SURCOMPLÉMENTAIRE DE MYSOFIE POUR TOUS

Spécialisée dans la gestion des remboursements de santé, à travers des solutions innovantes, l'entreprise bordelaise mySofie lance la surcomplémentaire flexible et abordable myBooster, qu'elle met à la disposition de tous les Français. Une offre de remboursement pouvant atteindre jusqu'à 75 % des soins médicaux et dentaires essentiels. « Chez mySofie, nous croyons que la santé devrait être accessible à tous, quel que soit le budget. C'est pourquoi nous lançons notre surcomplémentaire santé pour convenir à tout type de profil et répondre à tous les besoins, quels qu'ils soient. L'assuré peut choisir l'offre qui lui convient le mieux, en fonction de ses besoins actuels et futurs. Avec myBooster, nous modernisons la surcomplémentaire santé. Elle a été pensée pour être flexible, abordable et tout à fait adaptée aux besoins de chacun, et accessible en quelques clics sur l'application mySofie », assure dans un communiqué Philippe Baranski, cofondateur de mySofie.

## NOTRE SÉLECTION DE BUREAUX



### EXCLUSIVITÉ | ALLÉE DE BOUTAUT BORDEAUX RAVEZIES

- Au pied du Tramway ligne C
- Bureaux équipés de loggia
- Label BREEAM Very Good
- Disponibilité 4ème trimestre 2025

4 398 m<sup>2</sup> divisibles



### MÉRIGNAC 5 RUE LAPLACE

- Au pied du Tramway ligne A
- Bureaux avec patio
- 42 Parkings privés
- Disponibilité immédiate

1 048 m<sup>2</sup> divisibles



### MÉRIGNAC 5 AVENUE NEIL ARMSTRONG

- Bureaux indépendants avec terrasse
- 17 Parkings privés
- Disponibilité immédiate

354 m<sup>2</sup>



## LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •

RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | NANTES  
BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission. - Photos non contractuelles



# LA UNE



SÉVERINE  
**GOASGUEN**  
fondatrice de Cohda

# Cohda Des sondages made in Gironde

**BORDEAUX** • Créé par Séverine Goasguen en 2011, Cohda est un institut d'études et de sondages made in France, spécialisé dans les questions sociétales et territoriales. Pour afficher sa philosophie et affirmer sa singularité, elle vient de prendre le statut d'entreprise à mission. Objectif : maintenir les emplois localement, gagner en visibilité sur le territoire et valoriser un métier basé sur l'humain.

Par Jennifer WUNSCH



© D. R.



“ L'idée de sauvegarder les emplois m'a portée ”

**E**lle a fait des difficultés un moteur. Sans jamais dévier de ses objectifs. Et si Séverine Goasguen « ne rêvait pas d'être cheffe d'entreprise », l'occasion de lancer l'institut d'études et de sondages Cohda lui a « permis d'aller au-delà de ce [qu'elle] pensait être en capacité de faire », reconnaît-elle. Tout commence en 1997, lorsqu'elle développe et dirige l'activité Études et sondages de Teleperformance, le leader mondial des centres d'appels. Quatorze ans plus tard, l'entreprise décide de recentrer ses activités et de fermer cette division, dans le cadre d'un Plan de sauvegarde l'emploi (PSE). « L'idée de sauvegarder les emplois m'a portée. J'ai donc proposé de reprendre l'activité, convaincu une partie de l'équipe de me suivre et négocié les indemnités du PSE contre une subvention de Teleperformance », retrace-t-elle. Démarrant l'entreprise avec une structure importante, composée d'une trentaine de personnes, Séverine Goasguen décide de faire grandir Cohda par le chiffre d'affaires. « Conserver les équipes était mon unique but », tranche-t-elle.

C'est pourquoi l'entreprise ne propose toujours aujourd'hui que des études made in France, réalisées depuis Bordeaux principalement, et « ferme les portes aux clients qui nous demandent de les produire ailleurs. C'est un choix que je défends depuis le départ. Ce sont les fondations même de Cohda, et cela a un certain coût », admet Séverine Goasguen.

### TRANSFORMER LES ORGANISATIONS

Anagramme d'*ad hoc*, car ses études sont toutes créées sur mesure, Cohda souhaite mettre ce « métier noble au service des sujets territoriaux et de société ». L'institut fait aujourd'hui référence pour les études consacrées à l'insertion professionnelle, les observatoires de loyers, le décrochage scolaire, les pratiques digitales des entreprises, la relation clients ou encore les risques psychosociaux. « Notre mission est d'accompagner les décideurs dans leur prise de décision en leur apportant des éclairages sur leur marché, leur cible, leur secteur, en partant de l'humain », résume Séverine Goasguen.



© D.R.



Tout est conçu et réalisé en interne : « nous construisons la méthodologie, en définissant le meilleur mode de collecte des données (appels téléphoniques, SMS, online ou via les réseaux sociaux, enquêtes mystères, face à face *in situ*...), le questionnaire et les grilles d'évaluation. Puis nous collectons l'information, l'analysons et la restituons », détaille la dirigeante de Cohda, qui réalise ses études à partir de fichiers loués. « Nos enquêtes ayant l'ambition de transformer en mieux les organisations ou les territoires, nous allons ensuite jusqu'à proposer du conseil à nos clients, grâce à tout un écosystème de prestataires experts auxquels nous nous sommes adossés », poursuit-elle.

### LE « SUPPLÉMENT D'ÂME »

Une quarantaine de personnes en équivalent temps plein travaillent en moyenne pour l'entreprise chaque année, dont 18 CDI correspondant aux équipes organisatrices de l'activité : chargés d'études, commerciaux, administration/compta, direction de la production,

## COHDA EN CHIFFRES

### Date de création

2011 avec la reprise de l'activité  
Études et sondages de Teleperformance

### Collaborateurs

18 CDI et environ 22 équivalents temps plein de plus en moyenne par an

### CA 2022

1,9 million d'euros

### Projection CA 2023

2,2 millions d'euros

### Croissance depuis 2011

+ 64 %



chefs d'équipes des téléopérateurs. Cohda, qui a réalisé 184 enquêtes en 2022 pour un chiffre d'affaires de 1,9 million d'euros (+ 64 % en 12 ans), emploie entre 18 et 80 personnes sur l'année, installées dans ses locaux aménagés sur les boulevards, au niveau du Bouscat, comptant pas moins de 3 plateaux d'appels. « Nous avons besoin de flexibilité, car notre activité est par nature fluctuante et se construit au fil de l'année. Il y a aussi beaucoup de turn-over lié à la difficulté du métier », remarque Séverine Goasguen.

L'entreprise réalise tous les recrutements des téléopérateurs, qui sont ensuite formés et accompagnés par les responsables d'équipes, et intègrent notamment des seniors, des personnes en insertion professionnelle ou en situation de handicap. « Nous recherchons surtout du savoir-être avant du savoir-faire : il faut savoir s'exprimer, respecter un script, avoir une écoute active, savoir mener un entretien... », précise la dirigeante. Cohda, qui emploie également des téléopérateurs en télétravail depuis la crise sanitaire, dispose d'un pool

d'enquêteurs en CDD d'usage fidélisés, « très attachés à l'entreprise et à ses valeurs. Le supplément d'âme de Cohda se propage même auprès des télétravailleurs, c'est une vraie satisfaction », se félicite Séverine Goasguen.

## DE NOUVELLES DIFFICULTÉS

Le recours aux CDD d'usage, « vital pour les instituts d'études comme le nôtre », rappelle la dirigeante de Cohda, a d'ailleurs été soumis en 2020 à une taxe forfaitaire, « une sorte de bonus/malus visant à limiter le recours aux CDD », précise Séverine Goasguen, « ajoutant encore des difficultés à nous maintenir en France ». La loi Naegelen encadrant le démarchage téléphonique et luttant contre les appels frauduleux est également venue bousculer le secteur, en amalgamant les instituts d'études et sondages avec les centrales d'appels de télémarketing. « Nous n'avons rien à vendre, nous explorons la société dans un but de progrès. Or nous nous voyons imposer les mêmes contraintes : des numéros polyvalents dédiés aux centres d'appels ou encore l'interdiction d'appeler

plusieurs fois le même numéro. Cela complique énormément notre activité », déplore Séverine Goasguen. « Il s'agit d'un vrai bouleversement dans nos métiers, qui doivent être mieux valorisés. » Un changement qui impose à Cohda toujours plus de pédagogie auprès des donneurs d'ordre. « Nous devons leur expliquer nos contraintes : nos enquêtes prennent plus de temps, nécessitent plus de fichiers, tout cela coûte plus cher. »

## DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Composés pour moitié d'entreprises privées, tels que BPCE, RATP Real Estate, pour qui Cohda réalise notamment des enquêtes de satisfaction clients ; et pour moitié d'institutions publiques, telles que Bpifrance, différentes directions régionales de Pôle Emploi, des Drieets, les ARS mais aussi des OPCO, les clients de Cohda sont à 99 % français, mais seulement 10 % se situent en Nouvelle-Aquitaine. Parmi eux, Assurance Moto Verte (AMV, filiale du groupe Filhet-Allard) à Mérignac, Oxymetal à Bordeaux, le groupe Cina (Compagnie Immobilière

“ Nos métiers doivent être mieux valorisés ”





Nouvelle Aquitaine), Keolis Bordeaux Métropole, pour qui Cohda a produit des enquêtes mystères pour évaluer la qualité de service délivrée sur le parcours voyageur, ou encore Ynov, sur le devenir des diplômés. « Nous voulons gagner en notoriété auprès des entreprises locales et remporter des marchés publics sur le territoire », annonce Séverine Goasguen.

La cheffe d'entreprise dispose d'un argument de poids pour percer en Nouvelle-Aquitaine : sa politique RSE. « Ces considérations sont dans notre ADN depuis le début, mais nous nous y sommes formés en interne pour aller plus loin et l'inscrire véritablement dans notre démarche », confie-t-elle. Et si ce sont toujours les prix qui guident les choix finaux des donneurs d'ordre à l'heure actuelle, « la RSE est poussée dans les appels d'offre et lorsqu'elle sera aussi importante que le prix, nous serons déjà prêts », assure Séverine Goasguen.

## ENTREPRISE À MISSION

Ce travail mené sur la RSE a débouché en octobre 2023 sur la conversion de Cohda en entreprise à mission. Quatre piliers guident sa démarche : « être acteur de la concertation et impulser la coopération pour mener les études et le changement ; offrir aux collaborateurs un cadre favorisant le bien-être au travail ; contribuer au dynamisme du territoire et à l'inclusion sociale ; cultiver la sobriété et

minimiser l'impact environnemental de l'activité ». Désormais, « faire du profit, être rentable, et apporter au bien commun sont les deux objectifs égaux de l'entreprise », affiche Séverine Goasguen. Ce nouveau cap, traduit dans une feuille de route et mesuré par des indicateurs, « doit permettre à Cohda de piloter sa mission, dans l'idée de progresser. Mon objectif en prenant ce statut est de le faire vivre de l'intérieur. C'était une évidence, c'était dans notre ADN, mais en fait c'est notre singularité et je veux que les équipes se l'approprient et le savourent », assure-t-elle.

L'entreprise, qui projette en 2023 un chiffre d'affaires de 2,2 millions d'euros, après « une très belle année », souhaite stabiliser sa croissance et « trouver l'équilibre qui va nous permettre de réaliser notre mission », précise Séverine Goasguen. « Cohda est une belle histoire, mais c'est une histoire difficile : nous nous sommes construits dans l'adversité. Nous avons trouvé notre singularité et l'avons travaillé sous tous les angles. Cela restera notre philosophie car elle nous guide depuis nos origines », conclut-elle. ■

COHDA

# Dartess digère sa croissance

**BLANQUEFORT** • Spécialiste de la logistique et du conditionnement des vins et spiritueux, Dartess a connu une forte croissance ces cinq dernières années. En 2023, l'entreprise s'est structurée pour préparer la suite. Notamment une nouvelle plateforme logistique à Blanquefort en 2024 et un entrepôt à Beychac-et-Caillau en 2025.

Par Hélène LERIVRAIN

**A**près cinq années de forte croissance au cours desquelles le chiffre d'affaires de Dartess a presque doublé pour passer de 16 à 30 millions d'euros, le logisticien en vins et spiritueux girondin a décidé de marquer une pause en 2023. « Une pause volontaire avec pour objectif de repartir sur des rythmes de croissance entre 10 et 15 % à partir de 2025 », confie Frédéric Lanteri, directeur général de Dartess qui a défini une feuille de route pour les quatre prochaines années autour de l'efficacité opérationnelle et l'engagement client.

« 2023 est une année de transition. Nous avons décidé de mieux maîtriser notre croissance et, dans ce cadre-là, nous avons adapté notre organisation. Nous avons créé une direction projets métiers et systèmes d'information, le but étant de standardiser les process sachant que nous disposons désormais de 7 sites logistiques qui représentent plus de 110 000 m<sup>2</sup>. Nous avons également musclé la direction commerciale et la direction des opérations avec deux nominations. La direction des opérations est aujourd'hui structurée pour mener à bien des projets d'implantation dans d'autres régions », précise Frédéric Lanteri.

## VERS DE NOUVEAUX TERRITOIRES

Déjà présente en région parisienne en 2019 avec un site logistique orienté sur la distribution du dernier kilomètre et en Bourgogne, depuis 2021, avec une prestation de messagerie adressée à une clientèle de vignerons et de

viticulteurs bourguignons, Dartess vise notamment le Languedoc-Roussillon ou le sud vallée du Rhône. « L'ambition est double pour Dartess : nous développer sur de nouveaux territoires et consolider notre position de leader dans la région de Bordeaux », assure Frédéric Lanteri.

Les ouvertures d'entrepôt ont, en l'occurrence, repris en Gironde. Un bâtiment destiné au stockage et à la préparation de commandes de vins et spiritueux a ouvert en septembre aux Artigues-de-Lussac. « Avec ce nouvel entrepôt, nous nous rapprochons des propriétés viticoles, négociants et distributeurs du Saint-Émilionnais et répondons à la demande des professionnels vitivinicoles du territoire », explique Frédéric Lanteri.

“ Dartess vise notamment le Languedoc-Roussillon ou le sud vallée du Rhône ”



© Dartess

## DE NOUVEAUX ENTREPÔTS EN GIRONDE

Une plateforme logistique dédiée aux grands crus sera en service en juin 2024 à Blanquefort. Enfin, un troisième entrepôt est annoncé pour 2025 autour de Beychac-et-Caillau. Dartess propose également des solutions d'exploitation sur le site de ses clients qui se déchargent ainsi de la fonction logistique pour se centrer sur leur cœur de métier. « Nous amenons notre organisation, notre système informatique, nos équipes, la méthode », explique Frédéric Lanteri.

65 % du chiffre d'affaires de Dartess est lié à l'activité stockage et logistique. Pour le reste, l'entreprise qui comptabilise 326 clients actifs propose des prestations de mise en bouteille et conditionnement (15 %), de transport (15 %) et d'accompagnement et conseil (5 %). Dartess a l'ambition de passer les 40 millions d'euros de chiffre d'affaires dans trois ans avant de tendre vers 50 millions dans cinq ans. ■



**FRÉDÉRIC  
LANTERI**  
directeur général  
de Dartess

© Dartess



© Dartess

# French Tech Bordeaux



**NOUVELLE-AQUITAINE** • L'association fédérant l'écosystème innovant du territoire fête ses 10 ans en 2023. Pour l'occasion, le directeur général de French Tech Bordeaux, Philippe Métayer, et la nouvelle présidente du board, Mathilde Le Roy, reviennent sur son évolution et sur les challenges qu'elle devra relever ces 10 prochaines années.

Par Jennifer WUNSCH

**E**n 10 ans, l'association French Tech Bordeaux, qui fédère les entreprises innovantes du territoire, a bien grandi. « Nous avons évolué en même temps que l'écosystème, qui a gagné en taille et en importance », assure Philippe Métayer, directeur général de French Tech Bordeaux, qui a obtenu pour la seconde fois en 2023 le label de capitale. Elle réunit aujourd'hui 820 entreprises adhérentes, une communauté de 90 000 membres et emploie 8 collaborateurs, contre 2 à ses débuts. Pour célébrer cette décennie, l'association a proposé sur une semaine mi-octobre « un concentré des services et événements que nous sommes capables de mettre à la disposition des entreprises », précise-t-il. Un job connect géant a ainsi réuni près de 2 000 candidats, avec 434 entretiens organisés en visio en seulement 48 heures. L'événement Open start-up a mobilisé 700 participants venus visiter 80 start-ups. Et plus d'une centaine d'entreprises innovantes ont pris part à différentes conférences sur l'internationalisation, le numérique responsable, mais aussi des rencontres avec des investisseurs et des doctorants, « afin de créer des ponts entre la recherche et les start-ups, pour favoriser l'émergence de deeptech », note-t-il.

## LES CHALLENGES DU FINANCEMENT

Pour répondre aux nouvelles problématiques « d'un écosystème multifacettes qui se recompose en permanence », l'accompagnement de French Tech Bordeaux et les dispositifs qu'elle propose ont ainsi

fortement évolué ces 10 dernières années. « Nous avons dû adapter la manière d'aborder les sujets : nous avons une dimension plus globale, avec toujours cette idée de créer des emplois et de la valeur sur le territoire. L'association est ancrée localement et connectée au monde », résume Philippe Métayer. Les challenges à relever par les start-ups sont actuellement nombreux, en particulier en matière de financement. French Tech Bordeaux propose dans ce cadre les rencontres « Meet your VC » et les cafés investisseurs. « Nous rappelons aussi les fondamentaux sur la dette bancaire, via les éclairages de spécialistes », ajoute le directeur général, qui remarque également « assister à une consolidation du secteur, à travers un mouvement de fusions/acquisitions ». Les défaillances de start-ups se sont en effet multipliées ces derniers mois, à l'image de la medtech Lucine, récemment placée en redressement judiciaire. Néanmoins, « leur nombre n'est pas supérieur à celui d'avant la crise sanitaire. Nous assistons à une certaine normalisation après une période d'euphorie », estime Philippe Métayer. « Le ressenti est plus froid que la



# UX : l'âge de raison

réalité, car cela concerne des entreprises très suivies », analyse quant à elle Mathilde Le Roy, présidente de French Tech Bordeaux, qui a récemment vendu sa start-up KAZoART, après sa mise en liquidation judiciaire, et occupe depuis septembre le poste de CMO pour l'agritech ReGeneration. La rentabilité des start-ups est devenue dans ce cadre un sujet poussé par la Mission French Tech, et devrait faire partie des nouveaux critères pour intégrer les indices phares FT120 et Next40. La nouvelle initiative « Je choisis la French » vise ainsi à « multiplier par deux les commandes des grands groupes et la commande publique auprès des start-ups », précise Mathilde Le Roy.

## UNE APPÉTENCE POUR L'IMPACT

Créée au départ autour des start-ups du numérique, afin de « faire naître des champions nationaux », rappelle Mathilde Le Roy, l'association s'est peu à peu adressée aux entreprises innovantes au sens large. « Cela peut concerner l'innovation de procédé, notamment dans le secteur industriel, l'innovation dans les modèles d'affaires, mais aussi l'innovation d'usage », détaille Philippe Métayer. La notion « d'impact » tient également aujourd'hui une place prépondérante dans l'action de French Tech Bordeaux, qui a organisé pour ses 10 ans des « Challenges Impact », afin de « faire prendre conscience aux start-ups que les actions RSE ne sont pas si compliquées à mettre en place », assure Mathilde Le Roy. Il existe d'ailleurs actuellement « une certaine appétence des financeurs pour les entreprises ayant une action sur l'environnement et la société », rappelle-t-elle. Même si la santé, l'industrie créative et culturelle, l'aérospatial-défense et l'intelligence artificielle restent des secteurs historiquement forts sur le territoire. Autre sujet porté par le nouveau bureau de French Tech Bordeaux et sa présidente : le « care », qui consiste « à prendre en compte l'entrepreneur en tant qu'entité et à lui faire connaître les dispositifs de soutien existant », précise-t-elle.

## 2 000 VISITEURS ATTENDUS AU FRENCH TECH DAY

Et pour les 10 ans à venir ? « Nous devons aller vers toujours plus de souveraineté. La création de valeur, la création d'emplois et l'impact devront également être pris en compte dès la création d'un projet, pour plus de durabilité », affirme Philippe Métayer. Le secteur du numérique doit également être plus inclusif, comme l'a



**MATHILDE LE ROY**  
présidente  
de French Tech  
Bordeaux



**PHILIPPE MÉTAYER,**  
directeur général  
de French Tech  
Bordeaux

notamment montré le dernier rapport du Haut Conseil à l'Égalité, qui pointe seulement 29 % de femmes dans les effectifs, 15 % de femmes parmi les fondatrices de start-ups, et 3 % des fonds levés depuis 2012. « Notre challenge est d'avancer sur la nécessité d'avoir des entreprises et des entrepreneurs plus représentatifs de la société française », estime Mathilde Le Roy, qui rappelle dans ce cadre l'existence du French Tech Tremplin, programme qui promeut l'égalité des chances et accompagne les entrepreneuses et entrepreneurs issus de milieux sous-représentés dans la tech pour développer leur projet entrepreneurial.

Prochain rendez-vous pour l'écosystème bordelais et néo-aquitain le 23 novembre, au Palais de la Bourse, pour la grand-messe annuelle de l'association, le French Tech Day. 32 intervenants et 2 000 visiteurs sont attendus. Pour l'occasion, le « Démo Day » présentera 10 start-ups prometteuses du territoire à suivre en 2024 et la nouvelle promotion de l'indice local ImpactNA20. ■



# BatiFemmes, réseau d'artisan.es

**NOUVELLE-AQUITAINE** • Karine Santamaria et Emmanuelle Taulet ont créé un réseau dédié aux artisanes du second œuvre. BatiFemmes regroupe 80 professionnelles du bâtiment sur l'ensemble de la région, dont la moitié en Gironde.

Par Nathalie VALLEZ

**V**ous souhaitez faire des travaux et préféreriez faire appel à des femmes ? Tapez « plombière » dans votre navigateur, il le transformera en plomberie. « Femme peintre », vous aurez autant d'artistes peintres. BatiFemmes, premier réseau représentant les femmes du second œuvre dans le bâtiment, s'adresse à des clientes souhaitant faire réaliser des travaux.

## D'ÉGALE À ÉGALE

Pourquoi un tel choix ? Karine Santamaria et Emmanuelle Taulet, les fondatrices, sont des amies

de 20 ans. L'idée de créer une entreprise qui fédère les femmes leur vient lorsque la mère de Karine Santamaria demande que son gendre soit présent alors qu'un plombier doit venir faire des réparations chez elle. La raison ? Il n'est pas question de sécurité (même si ça peut faire partie des motivations) mais simplement elle se dit qu'il ne lui expliquera pas ce qu'il fait. Elle raconte cette anecdote à Emmanuelle Taulet qui, pour avoir suivi des chantiers et assuré la direction technique de maintenance de sites, a souvent été confrontée à la défiance d'ouvriers ou d'artisans. Or elles constatent qu'il n'existe aucun réseau de femmes dans le bâtiment.

## EN CHIFFRES

**1 600 femmes artisanes**  
en Nouvelle-Aquitaine

**80 ouvrières artisanes**  
BatiFemmes en Nouvelle-Aquitaine

**Une quarantaine** en Gironde

**Âgées de 25 à 55 ans 75 %** sont  
issues de la reconversion

**8 métiers** représentés

Elles créent ainsi BatiFemmes en 2021 : « Parmi les 150 plateformes de mise en relation clients/artisans, aucune ne permet de choisir une artisane », remarquent-elles. « Parmi les raisons les plus invoquées pour choisir une femme artisane, on a d'abord la minutie mais aussi l'écoute et l'échange d'égal à égal », commente Karine Santamaria. Car le réseau s'adresse en particulier aux femmes seules qui se sentent ainsi rassurées et qui représentent 30 % des ménages en Nouvelle-Aquitaine.

### 1/3 DE PEINTRES

Lancé il y a 2 ans, BatiFemmes S.A.S. compte 80 femmes dans 8 catégories de métiers : plombières,

“ 75 % de ces femmes  
sont issues de la reconversion  
professionnelle ”

menuisières, électriciennes, maçonnes, carreuses, solières, peintres et plâtrières-plaquistes. La moitié sont établies en Gironde et un tiers sont des peintres. « Leur particularité est d'être à la fois des ouvrières et des cheffes d'entreprises », expose Karine Santamaria. Les artisanes ne paient ni abonnement, ni commission sur les travaux. En revanche, l'entreprise facture 20 € aux clientes qui doivent décrire leurs travaux, leur zone géographique et reçoivent en réponse les coordonnées de 1 à 3 artisanes.

Si l'entreprise permet ainsi la relation cliente/artisane, elle favorise également le lien avec ces dernières. Un argument important quand on sait que 75 % de ces femmes sont issues de la reconversion professionnelle, provenant de métiers aussi divers que l'hôtellerie-restauration, l'enseignement, le droit, la défense... et qu'elles partagent désormais le statut de cheffe d'entreprises. Avec 1 600 femmes artisanes en Nouvelle-Aquitaine, la communauté BatiFemmes souhaite continuer à se développer. ■



KARINE  
SANTAMARIA

EMMANUELLE  
TAULET

© Nathalie Vallez

© Shutterstock





# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

Actualité économique  
Vie des entreprises et des collectivités  
Décryptages juridiques  
Annonces légales - Ventes aux enchères

**79€ TTC**  
magazine + web

**ABONNEZ-VOUS !**

52 numéros

**Gagnez du temps !**

**ABONNEZ-VOUS EN LIGNE** sur [echos-judiciaires.com](http://echos-judiciaires.com)

Paiement sécurisé



- |                       |                                       |                                     |                                       |
|-----------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Magazine + Web</b> | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 48€ | <input type="checkbox"/> 1 AN = 79€ | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 119€ |
| <b>Web</b>            | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 24€ | <input type="checkbox"/> 1 AN = 39€ | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 59€  |

Nom ou raison sociale \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ code postal \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ email \_\_\_\_\_

Autre contact \_\_\_\_\_

Nombre d'abonnements souhaité \_\_\_\_\_

Contact : Catherine Depetris  
[abonnement@echos-judiciaires.com](mailto:abonnement@echos-judiciaires.com) / 05 57 14 07 55  
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail

# Nouvelle-Aquitaine En bref



## Dordogne LE RETOUR DES MARRONS ET CHÂTAIGNES

L'an passé, le travail des producteurs de la filière du Sud-Ouest a permis la création de leur marque Marrons du Périgord-Limousin. La récolte 2022 a atteint 3 000 tonnes (9 millions d'euros de CA). La nouvelle saison bat son plein, jusqu'à fin décembre, une période courte mais intense dans les 1 800 hectares de châtaigneraies qui s'étendent en Dordogne, Lot, Corrèze, Haute-Vienne, Charentes et Lot-et-Garonne. La filière continue de développer des pratiques agricoles durables : gestion responsable de l'eau, l'agroforesterie, utilisation minimale de pesticides et d'engrais chimiques. Des idées recette sont à retrouver sur [marronsduperigord.fr](http://marronsduperigord.fr)

## Coulounieix-Chamiers LA FOLIE CHOCOLAT, UN SALON À CROQUER

La 12<sup>e</sup> édition se déroulera samedi 25 et dimanche 26 novembre (10 h - 18 h) à la Maison de quartier Claudie-Haigneré : ce nouvel et vaste espace permet d'accueillir davantage de chocolatiers. Ils seront douze, venus de tout le département et au-delà, à offrir une diversité artisanale et artistique aux amateurs de chocolat. Serge Granger, Meilleur Ouvrier de France chocolatier confiseur, est invité d'honneur. Equacacao présentera une variété de fève de cacao d'Équateur. Les apprentis présenteront leurs pièces de concours sur le thème des JO. Cette manifestation populaire et conviviale avec fabrications et créations en direct, dégustations, animations est très attendue avec les fêtes de Noël.

À noter que le proche château des Izards accueillera une brocante Arts de la table de l'association Belles de Mai.





## Landes SOIRÉE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE À LA CCI

« Transmettre ou reprendre une entreprise, c'est souvent le commencement ou l'aboutissement d'un projet de vie. Au cœur de ce projet : une rencontre, une histoire, un héritage », souligne la chambre de commerce et d'industrie des Landes qui organise, le 27 novembre, une soirée dédiée à cette thématique dans le cadre de la 6<sup>e</sup> édition du Mois de la transmission et de la reprise d'entreprise en Nouvelle-Aquitaine. Avec une table ronde animée par des avocats, experts-comptables, notaires et des rencontres B2B pour permettre aux cédants et repreneurs de se rencontrer.

**Lundi 27 novembre,  
à partir de 16 h 30**  
**CCI, 128 avenue  
Georges-Clemenceau, Dax**  
**Inscription sur  
[my.weezevent.com/  
soiree-reprise-et-transmission-  
dentreprises](https://my.weezevent.com/soiree-reprise-et-transmission-dentreprises)**



**ÉRIC PLANTIER**  
Dirigeant de FP Bois

## Landes FP BOIS RACHÈTE BEYRIA

FP Bois (42 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022 et 180 salariés), spécialisé dans la fabrication de parquets, bardages, lambris et lames de terrasse, vient d'annoncer l'acquisition des Établissements Gabriel Beyria, spécialistes de l'emballage sur mesure et du panneau technique en pin maritime, de la conception à la production sur son site d'Ygos-Saint-Saturnin. « Les objectifs de ce rachat sont multiples : optimiser et massifier la production des sciages, réalisée par l'unité de FP Bois à Mimizan (140 000 tonnes sciées/an) et diversifier les réseaux de commercialisation en intervenant dans un nouveau domaine d'activité et entrer dans de nouveaux marchés en France et à l'international », précise le groupe dirigé par Éric Plantier dans un communiqué. Dans le cadre de ce rachat qui passe par le maintien des 44 emplois, il prévoit à court terme un investissement d'1 million d'euros pour mettre le site aux normes environnementales en vigueur et accroître les capacités de production.



# Saint-Astier Une ferme. aquaponique en pointe

**DORDOGNE** • Depuis décembre 2022, Matthieu et Clémentine Dubois ont lancé Nature et Saveurs, une ferme aquaponique au cœur de Saint-Astier. Ensemble, ils produisent plusieurs centaines d'espèces de plantes et élèvent des truites arc-en-ciel, vendues aux particuliers comme aux professionnels.

Par Marie LEMAITRE

**S**ous 1900 m<sup>2</sup> de serre, Matthieu et Clémentine Dubois ont créé un véritable écrin de verdure. Des plans de houblons montent jusqu'en haut de la structure, du basilic sacré envahi les bacs, le rouge de l'acérola fleurit son arbre... Dans leur ferme aquaponique de Saint-Astier, Nature et Saveurs, le couple cultive plus 320 références de graines. Et si elles commencent leur croissance dans la terre, elles n'y restent pas bien longtemps.

En effet, dans une ferme aquaponique, les plantes rejoignent ensuite l'eau, où trempe leur système racinaire. La plante est retenue par une sorte de mousse, dans laquelle est glissé un substrat à base de fibre de coco, en dessous, les racines sont à même l'eau. Là, elles reposent dans une eau enrichie en CO<sub>2</sub> à 200 % grâce à une pompe.

## UN CIRCUIT FERMÉ

Mais la particularité de cette eau, dans laquelle grandissent les plantes vient de son origine, et surtout de son traitement. Dans six bacs de 330 mètres cubes, le couple récupère de l'eau de pluie, dans lesquels sont élevées des truites arc-en-ciel. La ferme peut en produire jusqu'à 300 kg par bac. Les poissons y sont nourris et l'eau, ainsi que leurs rejets, sont récupérés, pour être filtrés. C'est ce système qui va permettre de nourrir les plantes.

Une première pompe gère les matières solides qui sont envoyées en reminéralisation dans une cuve. La matière devient donc minérale. La partie liquide est quant à elle biofiltrée par des bactéries transformant l'azote liquide en azote minéral, qui peut être assimilé par les plantes. Le tout est distribué par des pompes

“ On utilise la lutte biologique uniquement, avec le savon noir ou le bicarbonate par exemple ”

aux plantes, et ainsi de suite. Le cercle est infini et le circuit fermé. Un système qui permet de n'utiliser aucun traitement phytosanitaire. « On utilise la lutte biologique uniquement, avec le savon noir ou le bicarbonate par exemple », remarque Matthieu Dubois.

## DU RESTAURANT HAUT DE GAMME AU FOOD TRUCK

Le GAEC Nature et Saveur commercialise ensuite plantes et poissons, pour les particuliers, et les restau-

rateurs. La truite part en bac d'affinage pour deux jours, où les poissons restent à jeun, avant d'être abattus et traités par Matthieu Dubois. Pour les restaurateurs, il lève les filets et vend le poisson ; pour les particuliers, il le fume au bois de hêtre.

Les fruits, légumes, plantes aromatiques, plantes médicinales ou encore jeunes pousses sont elles aussi vendues à des professionnels avec une tournée de livraison une fois par semaine. « On a tous types de client, du food truck au restaurant haut de gamme », note Matthieu Dubois. La vente se fait aussi aux particuliers. À la ferme sur récupération de cagettes les mardis et samedis, mais aussi dans le réseau La Ruche qui dit oui, à Bordeaux, Périgueux et Saint-Astier, et sur le marché de Périgueux.

### UNE RECONVERSION RÉUSSIE

Parmi les produits de Matthieu et Clémentine Dubois, de nombreuses espèces rares ou exotiques. Comme l'acérola, ou le fruit de la passion. « On essaie aussi de faire pousser de la banane, on est vraiment dans une année de test », note l'ancien océanologue. Avec Clémentine, ancienne professeure de SVT, Matthieu Dubois est en reconversion. Une décision qui s'est imposée pour le couple qui avait « envie de revenir à la base ». Sans formation, ils ont décidé de monter cette ferme aquaponique pour « s'engager dans la transition écologique et penser les choses depuis le départ, c'est-à-dire l'alimentation ». Pour leur projet d'une valeur de 750 000 euros, ils ont reçu 300 000 euros de subventions et contracté un emprunt pour le reste, et bénéficient de l'aide d'un salarié à temps plein.

### RÉCOMPENSÉ PAR LE PRIX DE LA TRUFFE

Un lancement et une initiative qui ont fait mouche dans l'entrepreneuriat périgourdin, puisque le couple

“ Sans formation, ils ont décidé de monter cette ferme aquaponique pour « s'engager dans la transition écologique et penser les choses depuis le départ, c'est-à-dire l'alimentation » ”

a reçu le prix de La Truffe, la société amicale des Périgourdins de Paris, accompagné d'une remise de chèque de 5 000 euros. Une somme qui va continuer d'accompagner le développement de la toute jeune entreprise. En effet, Matthieu et Clémentine aimeraient d'ores et déjà « améliorer la technique de la serre, avec l'installation notamment d'un système de brumisation haute pression pour favoriser la lutte biologique et nous devons aussi maîtriser la chaleur sous les serres pour les plantes », note-t-il. En outre, les gérants du Gaec aimeraient gagner en autonomie énergétique en s'équipant de technologies photothermiques et photovoltaïques. Car si l'aquaponie permet un fonctionnement en circuit fermé en haut, et aucun apport phytosanitaire, la technique est très gourmande en électricité, les charges sont « considérables ». Mais pas de quoi décourager Clémentine et Matthieu, la tête dans les projets, et qui développent déjà une gamme de produits transformés, pour limiter les pertes. ■

MATTHIEU ET  
CLÉMENTINE DUBOIS  
fondateurs de Nature et Saveurs



# L'histoire Kirpy se pe

**LOT-ET-GARONNE** • De la première décavaillonneuse ayant conquis, dès 1918, les vignobles de Californie jusqu'aux derniers broyeurs forestiers, l'entreprise layracaise Kirpy cultive un savoir-faire ancestral qui rayonne aujourd'hui sur tous les continents. Rencontre avec une vieille dame intemporelle aux racines bien ancrées dans la terre du Sud-Ouest.

Par Mathieu DAL'ZOVO



**D**e l'entreprise Kirpy, on dit que c'est une vieille dame qui sait s'adapter perpétuellement pour rester moderne ! Malgré son âge canonic, 111 ans, l'entreprise a su en effet évoluer au gré des besoins de ses clients, principalement des agriculteurs. Fière de son riche passé (elle conserve dans son propre musée la première charrue fabriquée par André Garric, fondateur de l'entreprise en 1912, ainsi que d'anciens mira-

dors toujours debout dans l'usine), l'entreprise layracaise se développe habilement entre modernité et savoir-faire ancestraux. « Nous utilisons toujours la presse verticale datant de 1900 qui côtoie une presse numérique achetée en 2023 ou notre dernier robot soudeur. Notre force, c'est de fabriquer sur place 95 % de nos produits avec nos propres forges, nos traitements thermiques, nos soudeurs, peintres... Ce savoir-faire est rare aujourd'hui, nous y tenons beaucoup », explique Cédric de Bourayne, directeur général de Kirpy, à peine débarqué de Tahiti où l'entreprise layracaise répondait à un appel d'offres afin d'équiper et d'entretenir du matériel pour des tracteurs appelés à relancer la culture de la noix de coco.

# Kirpy

## LA RÉVOLUTION DU TRACTEUR

Historiquement spécialisé dans l'épierrage (afin de broyer les cailloux pour rendre arables des terres peu cultivables) puis dans le broyage-recyclage, le décompactage-nivelage et la récolte (tout ce qui touche au travail du sol et du sous-sol), Kirpy construit des outils pour équiper des machines agricoles et viticoles. Dès les premières années, le savoir-faire de l'entreprise lot-et-garonnaise conquiert rapidement les viticulteurs du Sud-Ouest puis de toute la France et enfin d'Amérique. Tout démarre en 1912 avec la construction d'une charrue spéciale, la « Décavaillonneuse », permettant le labour du cavaillon, lourd travail effectué autrefois à la main. Après avoir créé la marque Kirpy, André Garric exporte ses premières charrues jusqu'en Californie à partir de 1918. Face au succès, il agrandit alors l'usine de Layrac en construisant trois halls nouveaux permettant l'installation des ateliers de forges, d'usinage, d'outillage et de montage ainsi que les différents magasins, dont celui des pièces détachées. En plein apogée, l'entreprise layracaise s'adapte ensuite à l'un des plus grands bouleversements du monde agricole, l'essor du tracteur dans les années 50.

## IMPLANTÉ SUR TOUS LES CONTINENTS

Travaillant essentiellement avec des professionnels du monde agricole (vigne, forêt, maraîchage, arboriculture...) qui représentent 80 % de la clientèle, les 20 % restants provenant du secteur des TP (travaux publics), Kirpy s'adapte à l'évolution des besoins de ses clients répartis sur les 5 continents. « Notre porte d'entrée, c'est le tracteur, que ce soit pour du défonçage de route, du malaxage de chaux ou pour tirer une benne de TP », pré-

“ En augmentant ainsi sa productivité, Kirpy renforce l'un de ses atouts stratégiques, la gestion des stocks ”



cise le directeur de Kirpy qui réalise un chiffre d'affaires annuel entre 4,2 et 5 millions d'euros, dont en moyenne 30 % provient de l'export. Un chiffre qui a même atteint 45 % de l'activité, à l'époque où Kirpy était fortement implantée au Brésil : « On faisait 400 000 euros de chiffre d'affaires là-bas et depuis 7 ans, plus rien. C'est le problème de l'export, soumis aux crises géopolitiques », confie le directeur de Kirpy en observant une vitrine comprenant des cailloux venant des 4 coins du globe et installée dans le hall d'accueil des visiteurs.

## UN ROBOT SOUDEUR FLAMBANT NEUF

Produisant donc dans ses usines de Layrac des broyeurs, ramasseuses et extirpateurs de pierres, récolteuses (tabac-asperges), rouleaux émoteurs, lame niveleuse, débroussailleurs et charrues, Kirpy emploie 35 salariés en Lot-et-Garonne, dont 25 personnes dédiées à la production et 3 en charge du bureau d'études. Sur le site de Layrac, l'entreprise a racheté un silo voisin à Terres du Sud pour rapprocher son activité de peinture et vient d'investir, en 2023 et avec l'aide de la Région Nouvelle-Aquitaine, dans l'acquisition d'un robot soudeur et d'un bâtiment spécialement construit pour l'héberger. En augmentant ainsi sa productivité, Kirpy renforce l'un de ses atouts stratégiques, la gestion des stocks : « Nous avons 1 600 références de pièces de rechange ! Notre force, c'est d'avoir du stock pour proposer des délais très courts de livraison, allant de 6 à 8 semaines maximum », ajoute Cédric de Bourayne qui a repris la direction de la holding familiale en 2009 avec son beau-frère, auparavant gérée depuis 1987 par son beau-père, François Lenoir, après avoir occupé plusieurs postes, de l'usine au service commercial et jusqu'à la direction. ■

Défaillances d'entreprise

# Entre difficultés et vulnérabilité

**VINCENT MAYMO**  
professeur des universités,  
IAE bordeaux

**JULIEN CUSIN**  
professeur des universités  
et directeur de l'IRGO



**CHRONIQUE** • Les 32 000 ouvertures de procédures collectives en 2023, dont 3 000 pour la seule région Nouvelle-Aquitaine, sonnent le glas de la « trêve Covid ». La question des défaillances d'entreprises a donc été replacée au centre des enjeux économiques et sociaux des territoires, tout comme celle de la vulnérabilité de ces chefs d'entreprise.

Par Julien CUSIN, professeur des universités et directeur de l'IRGO  
et Vincent MAYMO, professeur des universités, IAE bordeaux

**A**vec près de 60 000 défaillances d'entreprises chaque année - dont 10 % environ sur le seul territoire néo-aquitain selon le Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires (CNAJMJ) - les difficultés entrepreneuriales exposent des centaines de milliers de chefs d'entreprise, d'employés, et plus généralement les territoires, à une vulnérabilité évidente. Ce qui a été vécu par les tribunaux de commerce comme la trêve Covid a permis, sous perfusion des prêts garantis par l'État (PGE), une chute du nombre de liquidations judiciaires. Malheureusement, l'année 2023 a sonné la fin de la récréation avec près de 50 % d'augmentation de dépôts de procédures et un retour à la normale anticipé dès cette fin d'année. Le CNAJMJ recense ainsi, en 2023, pas moins de 3 000 ouvertures de procédures collectives sur la seule région Nouvelle-Aquitaine sur un peu plus de 32 000 en France<sup>1</sup>.

Si ces chiffres restent mesurés, une autre facette retient particulièrement l'attention des observateurs : deux entreprises sur trois demandent une liquidation directe, sans passer par une procédure de sauvegarde ou de redressement. De telles décisions ont des conséquences évidentes sur le climat des affaires, notamment dans les secteurs de la construction, de l'hébergement-restauration ou du commerce, qui sont les plus représentés<sup>2</sup>. Mais elles revêtent aussi une réalité sociale significative à l'échelle du territoire comme au plan national. En France, on compte plus de 130 000 emplois mis en balance et des équilibres de proximité qui vacillent. En quelques mois, la question des défaillances d'entreprises a donc été replacée au centre des enjeux économiques et sociaux des territoires<sup>3</sup>.

## LA STIGMATISATION DES ENTREPRENEURS EN SITUATION D'ÉCHEC

Même si cela peut prêter à débat, la liquidation judiciaire ou encore l'insolvabilité de l'entreprise correspondent à la définition la plus commune des échecs entrepreneuriaux. En pratique, la gestion de ces derniers s'inscrit dans un processus de longue haleine, que ce soit en amont lorsque l'entrepreneur traverse des difficultés et cherche à éviter la défaillance, ou en aval de son expérience entrepreneuriale malheureuse lorsqu'il cherche à rebondir dans un nouveau projet professionnel.

Pendant ces périodes, l'accumulation des difficultés financières, fiscales, sociales, juridiques et psychologiques rencontrées chamboulent son quotidien. C'est le cas sur le plan personnel où ses habitudes de consommation changent en cohérence avec une perte de revenu et où l'exposition au stress impacte en profondeur les relations avec son entourage. C'est encore le cas sur le plan professionnel, car les partenaires historiques de l'entreprise rompent souvent les relations et favorisent un isolement croissant du dirigeant. De tels éléments sont symptomatiques d'une mise à l'écart que l'on s'accorde désormais à considérer comme relevant de la stigmatisation, voire de l'autostigmatisation.

Le rapport déposé le 12 juillet 2021 par la mission d'information commune relative aux entreprises en difficulté du fait de la crise sanitaire soulignait justement les difficultés, pour l'entrepreneur, de sortir d'une situation de vulnérabilité du fait des stigmates associés à l'échec<sup>4</sup>. En effet, ceux-ci sont solidement ancrés et continuent d'obérer les capacités de rebond du chef d'entreprise. Le concept de stigmatisation trouve ses fondements en sciences sociales dans les travaux de Goffman (1963) sur l'identité. En pratique le stigmatisé

<sup>1</sup> <https://www.cnajmj.fr/wp-content/uploads/2023/09/82e097d9-4f13-4591-b6a2-02673042ed0a.pdf>

<sup>2</sup> Fait stylisé de cette tendance, le nombre d'agences immobilières engageant une procédure a bondi de 97 % en 2023 toujours selon la CNAJMJ.

<sup>3</sup> Indicateurs - Procédures collectives et de prévention, Observatoire des Données Économiques du CNAJMJ, Données du 1-01-2022 au 3-10-2022 (<https://www.cnajmj.fr/abracad-nor/2022/10/Indicateurs-Procédures-collectives-et-de-prevention-3-octobre-2022.pdf>)

<sup>4</sup> [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/micentdif/l15b4390\\_rapport-information](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/micentdif/l15b4390_rapport-information)



est porteur d'un certain nombre d'attributs associés à une dévaluation de son image sociale voire à une « une marque de disgrâce ou d'infamie ternissant la réputation » comme la qualifient les spécialistes américains du sujet S. Singh, P. D. Corner et K. Pavlovich en 2015 dans le célèbre *Journal of Business Venturing*.

### L'ÉCOSYSTÈME D'ACTEURS POUR LES ENTREPRENEURS EN DIFFICULTÉ

Dans ce contexte, tout un écosystème d'acteurs s'est mobilisé pour mieux comprendre ce phénomène et accompagner les entrepreneurs dans leurs problématiques. On pourra citer notamment l'outil d'autodiagnostic « Comment va ma boîte ? » de la CCI Bordeaux-Gironde ([www.bordeauxgironde.cci.fr/comment-va-ma-boite](http://www.bordeauxgironde.cci.fr/comment-va-ma-boite)) ou de sa plateforme « Qui peut aider ma boîte ? »



## “ Deux entreprises sur trois demandent une liquidation directe, sans passer par une procédure de sauvegarde ou de redressement ”

([www.quipeutaidermaboite.fr](http://www.quipeutaidermaboite.fr)), qui propose une mise en relation avec les professionnels spécialisés. Le Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP) de Gironde organise, de son côté, des « Jueudis de la prévention » avec des professionnels bénévoles, experts de la prévention (ex. : experts-comptables, avocats, administrateurs judiciaires, juges consulaires). On trouve également une cellule dédiée aux entreprises en difficultés à la Région comme à la Ville de Bordeaux, ainsi qu'une cellule de prévention des difficultés des entreprises au sein du tribunal de commerce de Bordeaux. En outre, des associations s'engagent aux côtés des entrepreneurs, que ce soit en amont de la défaillance, quand la copie peut encore être revue avec Entraide & Entrepreneurs, au moment de la décision du tribunal à travers le dispositif APESA, ou après la défaillance avec 60 000 Rebonds, lorsqu'il s'agit d'aider l'ancien dirigeant à se projeter vers un nouveau projet professionnel (salarial ou entrepreneurial). Plus récemment aussi, AIR Nouvelle-Aquitaine est venu renforcer le rang des aidants pour contribuer à la sensibilisation au plus tôt (voir article dédié dans le numéro n° 7064-7065 des *Echos Judiciaires Girondins*).

### LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION

Car l'enjeu est bien ici de favoriser une prise de conscience d'une population généralement encline à repousser au maximum le recours aux actes de gestion mis à disposition par le législateur (ex. : mandat *ad hoc*, conciliation) et à l'efficacité démontrée. Les tribunaux de commerce peinent ainsi à faire passer le message, en dépit des très nombreuses manifestations auxquelles les juges consulaires (eux-mêmes chefs d'entreprise) participent pour changer leur image répressive. Ce sont pourtant les premières personnes auxquelles un entrepreneur devrait s'adresser, de façon préventive, lorsqu'il sent le vent tourner. L'objectif prioritaire est en effet de savoir comment réagir et s'adapter dans une telle situation. Il faut

savoir, à ce titre, que les accompagnants traditionnels que sont les experts-comptables et les banquiers sont les premiers relais vers l'écosystème spécialiste de la difficulté, même s'ils ne sont malheureusement pas tous formés aux enjeux du restructuring. Les hommes du droit les suivent, d'abord les avocats puis les administrateurs et mandataires judiciaires. Et, au-delà, on pourra citer les banques judiciaires (Thémis, Delubac, banque de l'Orme), les services spécialisés de l'Urssaf, des Impôts, de la Préfecture ou de la CCI. Les moyens déployés sont donc considérables avec une mobilisation sincère de l'ensemble des acteurs, mais aussi des limites évidentes à ce jour en termes de coordination interprofessionnelle, de pilotage global et de communication à grande échelle.

“ Le chef d'entreprise doit trouver des relais dans son environnement d'affaires en gardant en tête que l'écosystème de la difficulté diffère clairement de son écosystème d'affaires habituel ”

### LES BANQUES À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

La série d'études conduites sur le territoire néo-aquitain, dans le cadre du projet régional « Banque & Entrepreneurs En Rebond » (<http://projet-beer.fr/>), vient questionner plus spécifiquement les relations entre les entrepreneurs en difficulté et leurs partenaires bancaires avant et après la liquidation judiciaire. Les résultats obtenus soulignent chez les banquiers, comme chez d'autres partenaires, le rôle joué par des heuristiques cognitives inadaptées dans la sélection des dossiers présentés par de tels entrepreneurs. Les professionnels du financement ont régulièrement recours à des critères d'appréciation subjectifs au détriment des éléments objectifs habituellement mobilisés par les financiers pour justifier leurs décisions. De telles résistances s'accompagnent, lorsqu'il ne s'agit pas d'un refus systématique, d'un accès au crédit plus difficile, de conditions de prêt plus contraignantes ou de garanties importantes demandées. La vulnérabilité des entrepreneurs en difficulté s'en trouve ainsi renforcée, alors

même que l'accès aux ressources est déterminant dans leur capacité à rebondir.

Pour autant, ces recherches universitaires nuancent l'approche assez manichéenne généralement retenue par l'opinion publique française. Si une discrimination est bien à l'œuvre, il n'en demeure pas moins une certaine variance dans la stigmatisation invitant à débattre sur les leviers à mobiliser pour en limiter les conséquences sur les entrepreneurs et les territoires. De tels travaux trouvent un écho favorable chez un certain nombre de banquiers, dont les plus engagés revoient leurs positions. C'est notamment le cas de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, dont la politique de crédit a évolué pour mieux accompagner les entrepreneurs dans les différentes étapes de leur cycle de vie. La création de la banque de l'Orme par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes est, elle aussi, cohérente avec l'enjeu d'accompagnement et de développement des territoires poursuivi.

### LA NÉCESSITÉ DE TROUVER DES RELAIS DANS LE TERRITOIRE POUR LES CHEFS D'ENTREPRISE

D'une façon plus générale, le territoire a un rôle-clé à jouer dans la perspective d'une issue favorable pour l'entrepreneur en situation d'échec. Le chef d'entreprise doit effectivement trouver des relais dans son environnement d'affaires, son capital social reposant sur des acteurs différents selon les étapes de la vie de l'entreprise, en gardant notamment en tête que l'écosystème de la difficulté diffère clairement de son écosystème d'affaires habituel. Pour accompagner le passage entre ces deux mondes, le territoire néo-aquitain s'est notamment doté d'acteurs associatifs comme 60 000 rebonds ou Entraide & Entrepreneurs, cités précédemment.

Si ces tiers associatifs ne constituent pas, à proprement parler, des garants capables d'inverser la posture des parties prenantes - et en particulier le regard et la décision du banquier - leur accompagnement contribue néanmoins à une reconstruction personnelle (à travers un travail d'accompagnement par des coaches certifiés et expérimentés), comme à la construction d'un storytelling positif et valorisant de l'échec par l'entrepreneur.

Sur ce point, une meilleure compréhension des enjeux de la décision bancaire par les entrepreneurs en difficulté leur permet de construire une stratégie de management de l'impression à l'issue favorable (ex. : faire preuve de transparence, tout mettre en œuvre pour ne pas laisser d'ardoise, se remettre en question, montrer ce que l'on a appris suite aux difficultés rencontrées) et de sortir ainsi plus facilement de leur état de vulnérabilité économique. L'enjeu reste évidemment une convergence des représentations entre des acteurs issus d'un même territoire - les entrepreneurs en difficulté, d'un côté, et les banquiers, de l'autre - mais dont l'histoire personnelle, l'environnement d'activité et les objectifs sont souvent radicalement différents. ■

A professional portrait of Loïc Lemoine, a man with short dark hair and a light beard, wearing a dark blue blazer over a white shirt and blue trousers. He is standing with his arms crossed against a dark grey background. On the right side of the page, there is a decorative graphic of concentric purple circles.

LOÏC  
LEMOINE

# Travail hybride : Un levier de performance ?

**CHRONIQUE** • Si le télétravail s'est largement généralisé après le covid, un nouveau paradigme émerge aujourd'hui : le travail hybride qui consiste à combiner de manière flexible le travail des équipes, qu'elles soient en présentiel dans les locaux, dans un tiers lieu, ou depuis chez elles. Cette nouvelle norme s'impose aux entreprises qui ne doivent plus se demander si elles mettront en place cette organisation du travail mais bien comment la rendre efficace. Voici quelques clés pour leur permettre, dans ce nouveau mix, de développer leur marque employeur, d'attirer et garder leurs collaborateurs, mais aussi de garantir l'efficacité individuelle et collective.

Par **Loïc LEMOINE**, partner chez Talan Consulting, expert « People & Culture » et co-fondateur de Talan Nouvelle-Aquitaine

**C**e jeudi matin, Mathilde, 35 ans, s'installe à une table près de la fenêtre de l'*Anticafé* de la rue Duffour, à Bordeaux. Elle savoure un café chaud, tout en appréciant la convivialité du lieu, qui est fréquenté par une clientèle variée, des étudiants aux entrepreneurs. Mathilde, conseillère client chez un assureur de la région, a pris ses quartiers à l'*Anticafé* le jeudi pour s'éviter 30 minutes de trajet en voiture et bénéficier d'un espace de travail

plus propice à la concentration. Et elle ne reviendrait en arrière sous aucun prétexte ! Comme Mathilde, 70 % des Français ont au moins travaillé une fois en dehors du bureau en 2023, selon une étude Actineo, soit près de deux fois plus qu'en 2017 !

Cette tendance pousse les entreprises à repenser et surtout accompagner l'évolution de leur mix « lieu » entre bureau traditionnel, télétravail et tiers lieux. Après une forte vague de télétravail post covid, on observe un mouvement pendulaire de retour au bureau depuis



quelques mois (chez Tesla, Facebook, Amazon...). Même si, souvent, demeure une offre systématique de télétravail partiel, considéré par beaucoup comme un acquis, cette évolution ne se fait pas sans heurts et suscite beaucoup de questionnement sur un mix idéal. Or il n'existe pas de modèle « clé en main » dont toute entreprise devrait s'inspirer. Il s'agit de s'adapter à la culture de l'entreprise, à la nature de son activité, aux tâches à réaliser, et à la capacité des espaces de travail.

L'essentiel est de trouver le bon équilibre pour permettre de développer sa marque employeur, garder et attirer les talents, faciliter la diffusion de la culture d'entreprise mais aussi garantir l'efficacité individuelle et collective. Et quel que soit l'équilibre choisi, 4 grands principes émergent pour opérer cette transition :

### 1. Réinventer le bureau pour donner envie de revenir.

Les tendances sont variées, allant d'un esprit « comme à la maison » à la mise en place d'expériences immersives ou de salles digitales. L'ère de l'open space, héritage des années 80, cède la place à la tendance du flex office, où chaque espace est non-attribué et modulable. L'ergonomie et la santé au travail sont devenus des critères fondamentaux. Au-delà des nouvelles normes à respecter, on peut observer la tendance à réduire le nombre de positions de travail individuelles au profit d'espaces collaboratifs et/ou d'espaces de convivialité en prenant en compte la température, la luminosité, le nombre d'écrans, le confort d'assise et l'acoustique. Les entreprises accordent aussi une attention accrue à leur responsabilité sociale et environnementale (RSE) influençant le choix des matériaux, favorisant l'upcycling, ou incitant à la mobilité douce avec des points de charge pour vélo et voiture électriques. Bref, le bureau traditionnel est en pleine mutation et cette réinvention des espaces physiques ne fait que commencer.

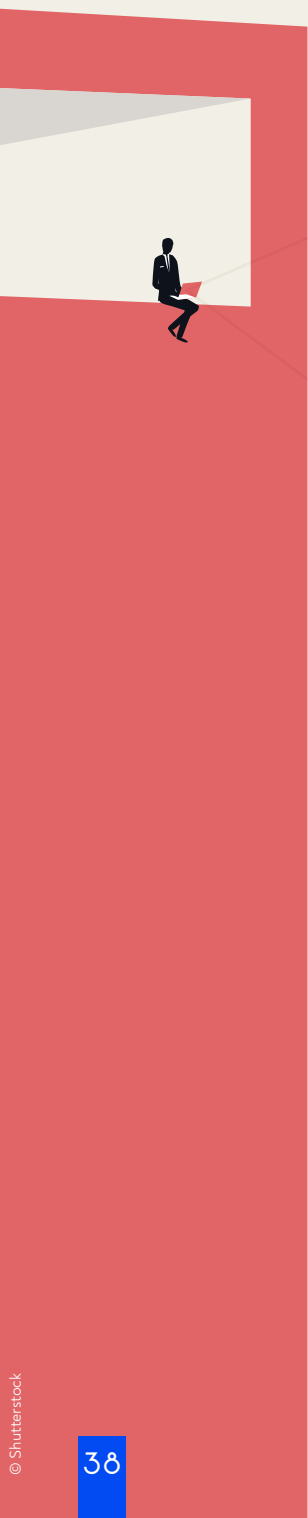
### 2. Adapter la culture managériale, notamment en développant davantage la confiance, la bienveillance et la transparence.


Qui dit management à distance dit moins de possibilité d'interactions non planifiées avec ses équipes. Et toutes les facettes du rôle d'un manager s'en trouvent complexifiées : organiser et suivre le travail de l'équipe, donner le sens des grandes décisions, accompagner le développement des compétences, créer un climat de confiance dans l'équipe et être le relais pour iden-

tifier les experts. Le sujet va bien au-delà d'un manque de « contrôle » du travail des équipes et accentue la nécessité d'accompagner le management intermédiaire à acquérir les compétences adaptées au management à distance : communiquer efficacement, faire confiance, donner de l'autonomie, transmettre un feedback, contextualiser les décisions stratégiques... Il peut aussi être pertinent d'accompagner les managers dans la mise en place de l'organisation hybride du travail de leur équipe, en s'assurant notamment que chaque collaborateur a un intérêt concret dans sa venue au bureau. Il n'y a rien de plus frustrant que de faire 40 min de transport trajet pour passer sa journée en conférence call avec d'autres collaborateurs restés à distance. Il est capital d'aider les managers à faire le lien entre les politiques d'entreprise et la mise en dynamique de son équipe. Il s'agira d'aider à poser un diagnostic sur leur organisation actuelle, partager une vision avec l'équipe et dessiner puis mettre en place collectivement une cible (avec des règles de fonctionnement et un nouvel agenda propre à l'équipe mais qui tient compte des interactions avec le reste de l'organisation).

### 3. Faire monter en compétence l'ensemble des collaborateurs aux usages hybrides.

Au-delà des managers, c'est bien l'ensemble de l'organisation qui doit être accompagnée et formée. Car le travail hybride est plus compliqué que le 100 % présentiel ou 100 % à distance, il implique de faire travailler ensemble des personnes ne partageant pas la même réalité (espace physique vs digital), cela se ressent particulièrement dans les réunions où une partie des participants est à distance et une autre en présentiel. Les « soft skills » deviennent essentiels, par exemple la maîtrise de la communication à distance, la capacité à travailler en mode projet, la culture du feedback, l'intelligence émotionnelle, l'écoute active. Il est aussi important de considérer les risques liés à ce travail hybride : distension du lien






social, baisse du bien-être au travail, rétrécissement de la frontière vie privée / vie professionnelle voire conditions de travail inadaptées au domicile. À l'inverse, les temps collectifs en présentiel deviennent encore plus importants et permettent souvent d'améliorer l'expérience collaborateur et l'engagement.

“ Il n'y a rien de plus frustrant que de faire 40 min de trajet pour passer sa journée en conférence call avec d'autres collaborateurs restés à distance ”

4. **Outiller et sécuriser les données.** Il s'agit, en premier lieu, d'équiper correctement locaux et collaborateurs afin de travailler efficacement dans un mix présentiel / distanciel (salles de réunion digitales, outil collaboratifs efficaces...) mais aussi d'investir dans la sécurité des données. Dans un monde où le travail peut se faire depuis un café, un salon ou un espace partagé, garantir la protection de l'information devient primordial. On peut évoquer notamment la double authentification ou le VPN. Et cette démarche doit s'intégrer dans une politique plus large de gouvernance de la donnée qui dépasse le strict cadre de la sécurité de la donnée. Là encore une acculturation est nécessaire pour comprendre la valeur des données pour l'entreprise, les collaborateurs et clients.



On l'aura compris, le travail hybride, loin d'être une simple mode, va continuer à faire évoluer notre rapport au travail. Il appartient aux entreprises d'embrasser cette transition qui touche très largement son modèle organisationnel. ■

# PAROLE À L'AVOCAT

LA TRIBUNE DU BARREAU  
DE BORDEAUX

M<sup>E</sup> PAULINE  
MAHÉ



# Entretiens individuels **Le point sur** **les obligations** **de l'employeur**

**LE CYCLE DU DROIT SOCIAL (2/4)** • En constante mutation, le droit du travail reçoit des applications quotidiennes que chacun, employeur ou salarié, expérimente au fil de sa carrière. Dans une série de quatre chroniques, les avocats de l'Institut du droit social du Barreau de Bordeaux décryptent les différentes actualités de la matière. Cette semaine, le point sur les obligations de l'employeur inhérentes aux entretiens individuels.

Par Maître Pauline MAHÉ, avocate au Barreau de Bordeaux

**P**our l'employeur, fin d'année rime souvent avec organisation des entretiens individuels des salariés. Quels sont précisément les entretiens qu'il doit organiser ? Le point sur les différents entretiens.

## **L'ENTRETIEN INDIVIDUEL D'ÉVALUATION, OUTIL FACULTATIF AU SERVICE DE L'EMPLOYEUR**

Si cet entretien est le plus connu des salariés et le plus couramment organisé, il demeure facultatif dans la mesure où il n'est pas imposé par la loi. Certaines conventions collectives l'imposent toutefois, comme la convention collective du notariat<sup>1</sup>.

Qu'il soit facultatif ou prévu conventionnellement, cet entretien est un outil particulièrement utile.

En effet, d'abord, il permet d'évaluer les compétences professionnelles du salarié, d'apprécier les objectifs atteints sur l'année écoulée et de fixer ceux pour l'année à venir. Il permet également au salarié d'évoquer avec son supérieur hiérarchique les éventuelles difficultés rencontrées et les souhaits d'évolution salariale et de carrière.

Cet entretien est ensuite un outil non négligeable pour l'employeur qui envisagerait la rupture du contrat de travail d'un salarié, par exemple dans le cadre d'une insuffisance professionnelle. Il permet de rapporter la preuve de cette insuffisance et des éventuelles mesures prises pour y pallier, qui n'auraient pas porté leurs fruits.

Il s'agit aussi d'un outil pouvant être utilisé en cas de licenciement pour motif économique, dans le cadre de la prise en compte des

qualités professionnelles comme critère d'ordre légal des licenciements<sup>2</sup>.

Enfin, l'employeur doit faire preuve de vigilance lors de sa mise en place : il nécessite notamment, et au préalable, d'informer les salariés des méthodes d'évaluation professionnelle, et de consulter le comité social et économique ; s'il est mis en place, il doit l'être pour l'ensemble des salariés.

<sup>1</sup> Articles 16 et 17 de la convention collective nationale du notariat (IDCC 2205).

<sup>2</sup> Article L. 1233-5, al. 4° du code du travail.



## LES ENTRETIENS INDIVIDUELS OBLIGATOIRES, OUTILS PERMETTANT À L'EMPLOYEUR DE RESPECTER SES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DES SALARIÉS, ET DE LES ACCOMPAGNER DANS LEUR ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le code du travail prévoit un certain nombre d'entretiens obligatoires, lesquels s'inscrivent dans la place prépondérante actuelle de la santé au travail et de la formation des salariés.

### - L'entretien professionnel

Cet entretien ne doit pas être confondu avec l'entretien d'évaluation ; le code du travail prévoit d'ailleurs expressément qu'il « ne porte pas sur l'évaluation du salarié »<sup>3</sup>.

Il porte sur les perspectives d'évolution professionnelle du salarié, et sert à délivrer des informations relatives à la validation des acquis de l'expérience, à l'activation par le salarié de son compte personnel de formation, aux abondements de ce compte et au conseil en évolution professionnelle.

L'entretien professionnel doit être organisé tous les deux ans et, tous les six ans, un état des lieux récapitulatif du parcours professionnel du salarié le complète.

Il doit de plus être proposé au salarié reprenant une activité à la suite du congé de maternité, congé parental d'éducation, congé de proche aidant, congé d'adoption, congé sabbatique, d'une période de mobilité volontaire sécurisée ou d'une période de temps partiel suivant le congé de maternité ou d'adoption, d'un arrêt longue maladie, ou à l'issue d'un mandat syndical.

### - L'entretien annuel relatif au télétravail

Souvent oublié, l'entretien relatif au télétravail est prévu expressé-

## L'INSTITUT DU DROIT SOCIAL

Émanation de l'Ordre des Avocats du Barreau de Bordeaux, l'Institut du Droit social (IDS) a pour mission principale de renseigner les employeurs (des secteurs privé et associatif) ainsi que les salariés, sur toutes les questions de droit social. Il regroupe les avocats ayant développé une compétence spécifique dans ces domaines. L'IDS intervient, tant en conseil qu'en contentieux, sur des problématiques concernant le Droit du travail, le Droit de la sécurité sociale, et le contentieux URSSAF. Les avocats de l'IDS participent régulièrement à des ateliers, conférences et événements organisés par le milieu économique local et régional.

Contact : [ids@barreau-bordeaux.com](mailto:ids@barreau-bordeaux.com)

ment par le code du travail<sup>4</sup>, quelle que soit la fréquence du télétravail mis en place.

L'employeur doit organiser cet entretien chaque année, pour évoquer *a minima* les conditions d'activité du salarié et sa charge de travail.

### - L'entretien relatif au forfait annuel en jours

L'employeur a pour obligation légale de s'assurer régulièrement que la charge de travail du salarié soumis à une convention de forfait annuel en jours est raisonnable et permet une bonne répartition dans le temps de son travail<sup>5</sup>.

Cela implique d'organiser chaque année au moins un entretien portant sur la charge de travail du salarié, l'organisation de son travail, l'articulation entre son activité professionnelle et sa vie personnelle et sa rémunération.

L'absence d'organisation de cet entretien est sévèrement sanctionnée puisqu'elle rend inopposable la convention au salarié, entraînant l'application de la durée légale du travail (trente-cinq heures hebdomadaires) et la possibilité pour celui-ci de réclamer le paiement des heures supplémentaires<sup>6</sup>.

### - L'entretien de début et de fin de mandat

Ce n'est que si le représentant du personnel titulaire, le délégué syndical ou le titulaire d'un mandat syndical le sollicite que le code du travail<sup>7</sup> impose à l'employeur d'organiser un entretien en début de mandat.

Cet entretien porte sur les modalités pratiques d'exercice du mandat au sein de l'entreprise au regard de l'emploi occupé.

Concernant l'entretien de fin de mandat, l'employeur a l'obligation de le proposer<sup>8</sup>. Il a pour but de préciser les modalités de valorisation de l'expérience acquise, et de recenser les compétences acquises au cours du mandat. Il peut coïncider avec l'entretien professionnel si celui-ci tombe au même moment, au regard du calendrier.

<sup>3</sup> Article L. 6315-1 du code du travail.

<sup>4</sup> Article L. 1222-10, *in fine* du code du travail.

<sup>5</sup> Article L. 3121-60 du code du travail.

<sup>6</sup> Cass, soc. 10 février 2021, n° 19-13.454.

<sup>7</sup> Article L. 2141-5 du code du travail.

<sup>8</sup> Article L. 2141-5 et article L. 6315-1 du code du travail.

## LA NÉCESSITÉ POUR L'EMPLOYEUR D'ORGANISER DES ENTRETIENS DISTINCTS, AVEC DES COMPTE-RENDUS ÉCRITS

Si l'ensemble de ces entretiens peuvent être organisés sur une même journée ou un même temps, l'employeur doit s'assurer de ne pas les mélanger et d'accorder un temps distinct pour chacun d'eux<sup>9</sup>.

La Cour de cassation a eu l'occasion de le préciser récemment, concernant l'organisation de l'entretien individuel d'évaluation et l'entretien professionnel, en décidant que « [l'article L. 6315-1 du code du travail] ne s'oppose pas à la tenue à la même date de l'entretien d'évaluation et de l'entretien professionnel pourvu que, lors de la tenue de ce dernier, les questions d'évaluation ne soient pas évoquées »<sup>10</sup>.

Pour des raisons organisationnelles, cette solution ne peut qu'être

d'aménager la preuve de l'organisation desdits entretiens, et de s'en prévaloir aussi bien sur la forme – les entretiens ont effectivement été organisés – que sur le fond – en cas d'éventuel licenciement pour justifier du motif, ou dans le cadre de la mise en œuvre des souhaits du salarié concernant sa formation ou son évolution de carrière.

Il convient de souligner que c'est à l'employeur d'apporter la preuve du respect de ses obligations en matière d'organisation des entretiens.

Cette preuve est d'autant plus importante que la tendance actuelle des juridictions est de mettre l'accent sur l'exhaustivité des mesures mises en œuvre par l'employeur pour garantir la santé et la sécurité des salariés.

Ainsi, l'absence d'organisation d'un entretien individuel est considérée comme un manquement de l'employeur à son obligation de prévention de santé et de sécurité.

La Cour de cassation a en effet retenu à l'occasion d'un arrêt du 13 avril 2023 qu'un tel manquement était caractérisé, dès lors que l'employeur ne justifiait pas avoir organisé l'entretien relatif au forfait annuel en jours, impliquant de veiller à la charge de travail du salarié<sup>11</sup>.

L'employeur doit donc apporter un soin particulier à l'organisation des entretiens individuels, ce qui n'est pas toujours évident dès lors que la loi n'apporte que peu d'informations quant à leurs contenus. Il est conseillé de se rapprocher d'un avocat pour envisager le cadre et les questions à poser lors de ces différents entretiens. ■

<sup>9</sup> A l'exception de l'entretien de fin de mandat, puisque l'article L. 2141-5, *in fine* du code du travail envisage expressément le cas où il se déroule dans le cadre de l'entretien professionnel.

<sup>10</sup> Cass. soc. 5 juillet 2023, n° 21-24.122.

<sup>11</sup> Cass. soc. 13 avril 2023, n° 21-20.043.

<sup>12</sup> Article L. 6315-1 du code du travail.

## “Concernant l'entretien professionnel, le code du travail prévoit expressément qu'il « ne porte pas sur l'évaluation du salarié »<sup>12</sup>”

approuvée, notamment si les entreprises souhaitent consacrer un temps unique par salarié pour l'ensemble des entretiens s'imposant à elles.

Toutefois, et comme le souligne la Cour de cassation, cela ne doit pas conduire à un entretien unique, chacun des différents entretiens ayant un objet déterminé. Il sera dans ce cadre plus aisé pour l'employeur de pouvoir justifier sans aucune ambiguïté avoir rempli ses obligations légales en organisant distinctement chaque entretien individuel.

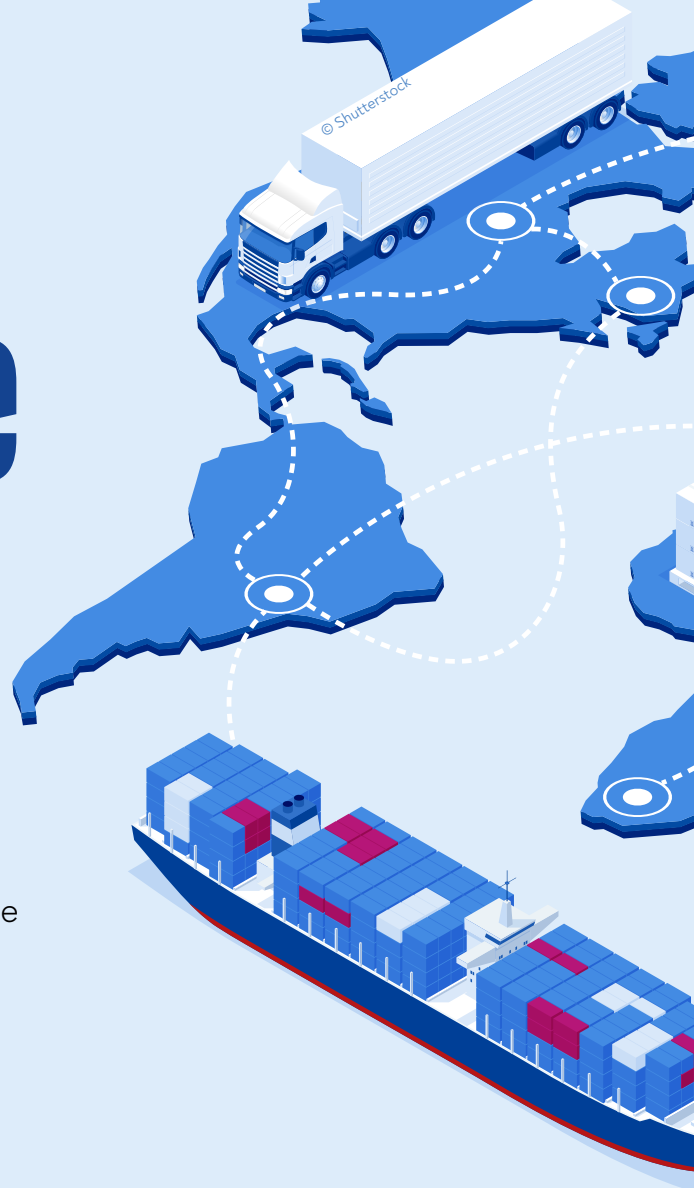
À ce titre, l'employeur doit veiller à la rédaction d'un compte-rendu écrit : il s'agit d'ailleurs d'une obligation légale pour l'entretien professionnel et l'entretien relatif au forfait annuel en jours.

Lorsqu'il n'est pas rendu obligatoire par la loi, le compte-rendu écrit est fortement conseillé : cela permet



Le 1<sup>er</sup> décembre, retrouvez dans notre magazine la troisième chronique de l'Institut du droit social, sur le départ à la retraite.

# Coup de froid sur le commerce mondial



**ÉCONOMIE** • L'Organisation mondiale du commerce vient de revoir fortement à la baisse ses prévisions de croissance des échanges de marchandises en 2023 à seulement + 0,8 % en volume, en raison d'un éventail de facteurs défavorables...

Par Raphaël DIDIER

**C**ertes, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) peut s'enorgueillir que le volume du commerce mondial est aujourd'hui environ 45 fois supérieur à celui enregistré au début des années 1950 et que, entre 1995 et 2022, il a augmenté en moyenne de 4 %, par an. Mais la pandémie, suivie d'un cortège disparate composé de l'inflation, des guerres et des crises, a fait dérailler cette tendance. En effet, le volume du commerce mondial de marchandises devrait progresser de seulement 0,8 % cette année, bien loin de la prévision de 1,7 % établie en avril dernier. S'agit-il alors d'un simple fléchissement temporaire comme semble le penser l'OMC, qui prévoit d'ailleurs une hausse de 3,3 % en 2024, ou d'une contraction durable du commerce mondial ?

## UN ENSEMBLE DE FACTEURS DÉFAVORABLES AUX ÉCHANGES

Le volume des échanges et la croissance économique ont concomitamment ralenti à la fin de l'année 2022, après la forte reprise post-Covid. Selon l'OMC, « le ralentissement du commerce semble être de vaste portée, car il concerne un grand nombre de pays et un large éventail de marchandises, en particulier certaines

catégories de produits manufacturés comme le fer et l'acier, le matériel de bureau et de télécommunication, les textiles et les vêtements ». Mais de forts contrastes existent entre les régions du monde : ce premier semestre 2023, la croissance, en glissement annuel, des exportations a été de 5,4 % en Amérique du Nord, 1,4 % en Amérique du Sud, 0,9 % en Afrique, 0,5 % en Europe, 0,2 % au Moyen-Orient, - 2,3 % en Asie et de - 3,5 % dans la Communauté des États indépendants.

La brève accalmie sur le front des coûts de l'énergie n'a visiblement pas fait le poids face à l'éventail des facteurs défavorables au commerce international : politiques monétaires restrictives dans presque toutes les régions du monde pour lutter contre l'inflation, hausse subséquente des taux d'intérêt, appréciation du dollar, crise immobilière en Chine doublée d'un risque de déflation, instabilité géopolitique avec la multiplication des conflits et leurs répercussions, multiplication des mesures protectionnistes et des restrictions à l'échange...

## FRAGMENTATION DU COMMERCE MONDIAL

Le conflit commercial entre la Chine et les États-Unis, débuté sous l'ère Trump et approfondi par Joe Biden,



## “ Le ralentissement du commerce semble être de vaste portée ”

et de sécurité de leurs approvisionnements ? Difficile d'y répondre avec certitude pour l'instant, mais l'OMC note d'ores et déjà une diminution de la part de l'Asie (et de la Chine en particulier) dans les échanges de pièces détachées avec les États-Unis.

### L'EUROPE À LA PEINE

Le diagnostic sur les mauvais chiffres du commerce international de l'Europe peut être complété par l'étude de l'indice RWI/ISL du trafic de conteneurs, qui est très corrélé au volume du commerce de marchandises. Or, alors que cet indice a poursuivi sa progression en Chine, il a reculé en Europe, laissant entrevoir une stagnation bien plus profonde sur le vieux continent qu'il n'y paraît de prime abord.

Certes, pour l'instant, l'Union européenne (UE) peut se targuer d'être une très grande puissance commerciale au vu du poids de ses exportations dans le commerce international. Mais si l'on exclut les échanges interrégionaux en son sein, le tableau est moins reluisant. Il traduit, en vérité, les effets de la désindustrialisation et de la concurrence acharnée des pays émergents, qui opèrent (trop souvent) dans les mêmes secteurs d'activité que les entreprises européennes. Cela explique certainement l'enquête diligentée par la Commission européenne sur les subventions de la Chine à la production de voitures électriques et l'adoption d'un règlement « anti-coercition » contre l'ingérence étrangère.

Repli sur soi protectionniste ou recomposition de la mondialisation pour intégrer les nouvelles contraintes ? Telle est finalement la question qui hante l'OMC. ■

a conduit à l'instauration de nombreuses barrières aux échanges de marchandises : hausse des droits de douane sur certains produits (aluminium, acier...), limitations d'exportations (terres rares, processeurs informatiques...), interdiction de certains accords interentreprises entre les deux pays (ZTE, Qualcomm, Huawei...), etc.

La mondialisation, qui a pris son essor au début des années 1980, a pourtant usé jusqu'à l'excès de la division internationale du processus productif. Cela dans le but d'éclater les chaînes d'approvisionnement dans plusieurs pays et ainsi d'optimiser à la fois les dimensions productives, juridiques et fiscales. Pour mesurer l'ampleur des chaînes d'approvisionnement mondiales, l'OMC a choisi comme indicateur la part des biens intermédiaires dans le commerce mondial (importations et exportations), hors combustibles en raison de l'instabilité de leurs prix. Et le moins que l'on puisse dire est que cet indicateur est tendanciellement en repli depuis mi-2021. Est-ce à dire que dans le contexte actuel d'incertitudes croissantes et de fragmentation géopolitique en blocs, les entreprises deviennent plus sensibles aux questions de souveraineté (économique)

Jouets  
un Noël  
attendu



© Shutterstock

**ÉCONOMIE** • Après une année en demi-teinte, les professionnels du jouet misent sur la période de Noël, durant laquelle ils réalisent jusqu'à la moitié de leur chiffre d'affaires annuel. Sur le plus long terme, ils s'inquiètent aussi de la baisse de la natalité qui restreint mécaniquement leur marché.

Par Anne DAUBRÉE

**L**es enfants ne sont pas les seuls à attendre le père Noël. Le 19 octobre, à Paris, les professionnels du jouet tenaient une conférence de presse sur le marché du jeu et du jouet. Sur les neuf premiers mois de l'année, les chiffres sont globalement à la baisse : le marché a enregistré une baisse de 4,5 % en valeur. La tendance est comparable à celle des autres catégories non alimentaires dans les grandes surfaces généralistes : - 4 % pour la catégorie culture, - 8 % pour l'univers maison... Pour Frédérique Tutt, experte du marché du jouet chez Circana, société d'études, « le marché du jouet montre sa résilience, en dépit des arbitrages de consommation qui ont été réalisés en défaveur des produits non alimentaires (...). Ce marché a pour habitude de bien résister aux crises, quelles qu'elles soient. Sur les dix dernières années on constate d'ailleurs qu'il a connu une progression de 1,7 % par an, en moyenne, quand le PIB ne progressait que de 1,1 % dans le même temps ».

En revanche, en 2023, toutes les catégories de produits ne progressent pas de la même manière. Les produits sous licence (liée au petit ou grand écran et aux jeux vidéo) demeurent la catégorie phare et continuent de croître. Ils représentent 24,4 % du marché contre 21,3 % en 2020, soit une croissance de 15 %. Ils ont été portés par des événements comme le succès du film « Barbie », par exemple. « Depuis le film « Star Wars », on n'avait pas assisté à une telle activation du marketing », souligne Frédérique Tutt. Mais le véritable phénomène de société reste celui des Pokémon, qui 25 ans après leur création, continuent de prospérer... En 2023, parmi les catégories de produits qui ont connu la meilleure performance figurent les jeux de cartes enfants et adultes (+ 12 %), les figurines d'action à collectionner (+ 5 %), les puzzles adultes (+ 11 %) et les peluches traditionnelles (+ 4 %). A contrario, la catégorie des jouets de plein air a chuté de 12 %, en raison d'un « effet météo » et d'un « effet porte-monnaie », qui a freiné les achats importants, comme les balançoires.

### « LA SAISON-CLÉ »

Face à ce premier bilan de l'année en demi-teinte, les professionnels espèrent un Noël fructueux. « Le début de l'année n'a pas été conforme à ce que nous attendions, mais il s'agit d'un moindre mal. Noël est

devant nous. C'est la saison-clé pour les enfants », rappelle Florent Leroux, président de la FJP, Fédération française des industries du Jouet-Puériculture.

En 2022, le dernier trimestre avait représenté 53 % des ventes de l'année avec 2,3 milliards d'euros. Pour un budget moyen de 96 euros par enfant de moins de 12 ans. Selon le président de la FJP, les conditions sont réunies pour que la saison soit un succès. Les familles ont besoin de chaleur pour oublier un contexte anxigène. Et la profession s'est organisée. Côté offre, Florent Leroux promet une fin d'année « riche en nouveautés », notamment pour la cible des Kidultes (+ de 12 ans), clientèle déjà importante et qui continue de se développer (29 % des ventes). Et concernant les prix, sur l'ensemble des jouets, dans le contexte inflationniste, la hausse de 4 % reste un « chiffre acceptable. Il montre les efforts de la filière pour contenir l'évolution des prix dans notre activité », commente Florent Leroux.

## “ Les produits sous licence demeurent la catégorie phare ”

Au-delà de Noël, une tendance de fond inquiète la profession : la baisse de la natalité réduit mécaniquement son marché. En effet, le nombre de naissances diminue en France de façon continue depuis plusieurs années. En 2022, il y a eu 120 000 naissances de moins par rapport à 2010. Selon le cabinet Circana, en 2023, la France compte 187 000 enfants de moins de 12 ans en moins, par rapport à 2022. Ce recul des naissances pénalise le marché des jouets de 1,4 % par an. À cet égard, les professionnels du jouet-puériculture plaident pour l'adoption de deux mesures. Tout d'abord, une baisse des taux de TVA de 20 % à 5,5 % sur les produits de sécurité obligatoires, comme les sièges enfants ou les coques, mesure qui existe dans d'autres pays européens, dont l'Italie ou le Portugal, la Pologne et le Royaume-Uni. La seconde, l'autorisation du déblocage anticipé de l'épargne salariale dès la naissance du premier enfant, aujourd'hui possible à partir du troisième seulement. ■

## ÉCONOMIE •

Avec la crise, l'appétence déjà grande des consommateurs pour l'œuf a encore grandi. Mais elle se concentre sur les produits premier prix, au détriment de ceux bio, délaissés, d'après le CNPO, l'interprofession des œufs.

Par Anne DAUBRÉE

# L'œuf, star de la crise



**R**ares sont les aliments qui suscitent autant l'unanimité. Le 5 octobre, à Paris, le CNPO, l'interprofession des œufs, tenait une conférence de presse à l'occasion de la journée mondiale de l'œuf qui se déroulait quelques jours plus tard (le 13 octobre). Y était dévoilé le résultat d'une enquête, menée en août dernier par le CSA. « 97 % des Français mangent des œufs », a exposé Alice Richard, directrice du CNPO. Clairement, les consommateurs plébiscitent l'aliment : 89 % en consomment au minimum une fois par semaine et plus de la moitié, plusieurs fois. L'œuf est considéré comme un aliment indispensable pour l'alimentation humaine pour 87 % des sondés, sain et équilibré pour 91 % d'entre eux... Et la relève générationnelle est assurée : quasiment tous les enfants en mangent, et presque autant l'aiment. De plus, l'œuf est paré d'une autre vertu particulièrement appréciable en période de crise : 90 % des Français considèrent qu'il présente un excellent rapport qualité-prix et ils sont presque autant à estimer qu'il s'agit de la protéine la moins chère du marché. Or, l'argument devient prégnant aux yeux des consommateurs.

« Dans le contexte inflationniste, l'importance du critère du prix a fortement augmenté, tandis que celui du mode d'élevage des poules a diminué », note Alice Richard. À présent, 13 % des consommateurs placent le prix comme premier critère de choix, soit deux fois plus qu'en 2021. Et si le mode d'élevage des poules reste en tête (43 %) des critères de choix, il a fortement diminué (- 7 points).

Concrètement, il existe quatre types d'élevage indiqués par des chiffres sur les coquilles, un barème identifié par 81 % des Français. Le code 0 indique l'élevage biologique ; le code 1, en plein air ; le code 2, au sol, et le code 3, l'élevage intensif. Leur prix diffère de manière importante : en moyenne, l'œuf de poule en cage (élevage intensif) est proposé à 15 centimes et le bio à 38 centimes, soit plus du double. Entre les deux, l'œuf de la poule au sol (19 c) et de plein air (25 c).

## FIN DU MOIS DIFFICILE, LE RETOUR DE LA CAGÉ

Ces différentes catégories connaissent des évolutions diverses dans une année 2023 qui, globalement, constitue un « record », annonce Loïc Colombel, vice-président du CNPO. « Nous devrions terminer l'année avec 229 œufs par habitant. L'an dernier, nous avons atteint 220, car nous avons un problème de manque de production. Pour 2023, cela fait cinq œufs de plus qu'en 2018, qui constituait déjà un record », explique-t-il.

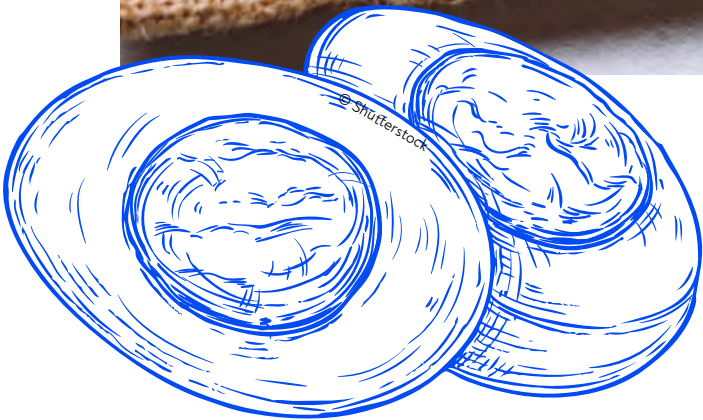
Dans le détail, les achats des ménages en magasin constituent 45 % du marché, les produits réalisés avec de l'œuf, en restauration hors domicile et industrie agroalimentaire, 35 % et les œufs coquilles en restauration hors domicile, 20 %. Au total, sur un marché agroalimentaire à la baisse, sur les sept premiers mois de l'année 2023, les achats d'œufs des ménages ont

“ Nous devrions terminer l'année avec 229 œufs par habitant ”





© Shutterstock



progressé de 3,8 % par rapport à la même période en 2022. « Le produit tire son épingle du jeu, avec son prix et ses qualités nutritionnelles », commente Loïc Colombel.

Mais tous les types d'œufs ne bénéficient pas de cette évolution. En 2023, les achats d'œufs issus d'élevages au sol et de plein air ont progressé à un rythme comparable (+ 17,5 % et + 18 %). En revanche, ceux des œufs cage et bio ont reculé de 15,1 % et 6,9 %. Dans le premier cas, la baisse est liée à un déréférencement des produits par les distributeurs. Dans le second, elle suit l'évolution de l'ensemble du marché bio. Il s'agit d'un véritable retournement de tendance : en 2021, le marché du bio était très dynamique tandis que celui des œufs issus d'élevage intensif plongeait. Le premier était porté par de nouvelles

## POULES PONDEUSES

La France partage sa première place de producteur d'œufs de l'Union européenne avec l'Allemagne et l'Espagne (14 % chacun). En 2022, l'influenza aviaire avait sévi dans le monde entier et en France, la production avait été limitée à 14,4 milliards d'œufs. En 2023, la reprise a été freinée par de nouveaux cas d'influenza aviaire en début d'année et la production devrait croître de 3,8 % par rapport à l'an dernier, mais sans retrouver son niveau de 2021.

tendances de consommation. Le second, délaissé par les enseignes qui s'étaient engagées à ne plus commercialiser ces œufs, fin 2025. Aujourd'hui, d'après la CNPO, une majeure partie de la production d'œufs de code 3 trouverait preneurs. À partir de ce mois d'octobre, les producteurs vont réduire le prix des œufs de 7 à 8 % aux supermarchés, en raison de la baisse des céréales, selon le CNPO. Mais les distributeurs restent maîtres de fixer le prix au consommateur. ■

# Finances / Une année moins favorable



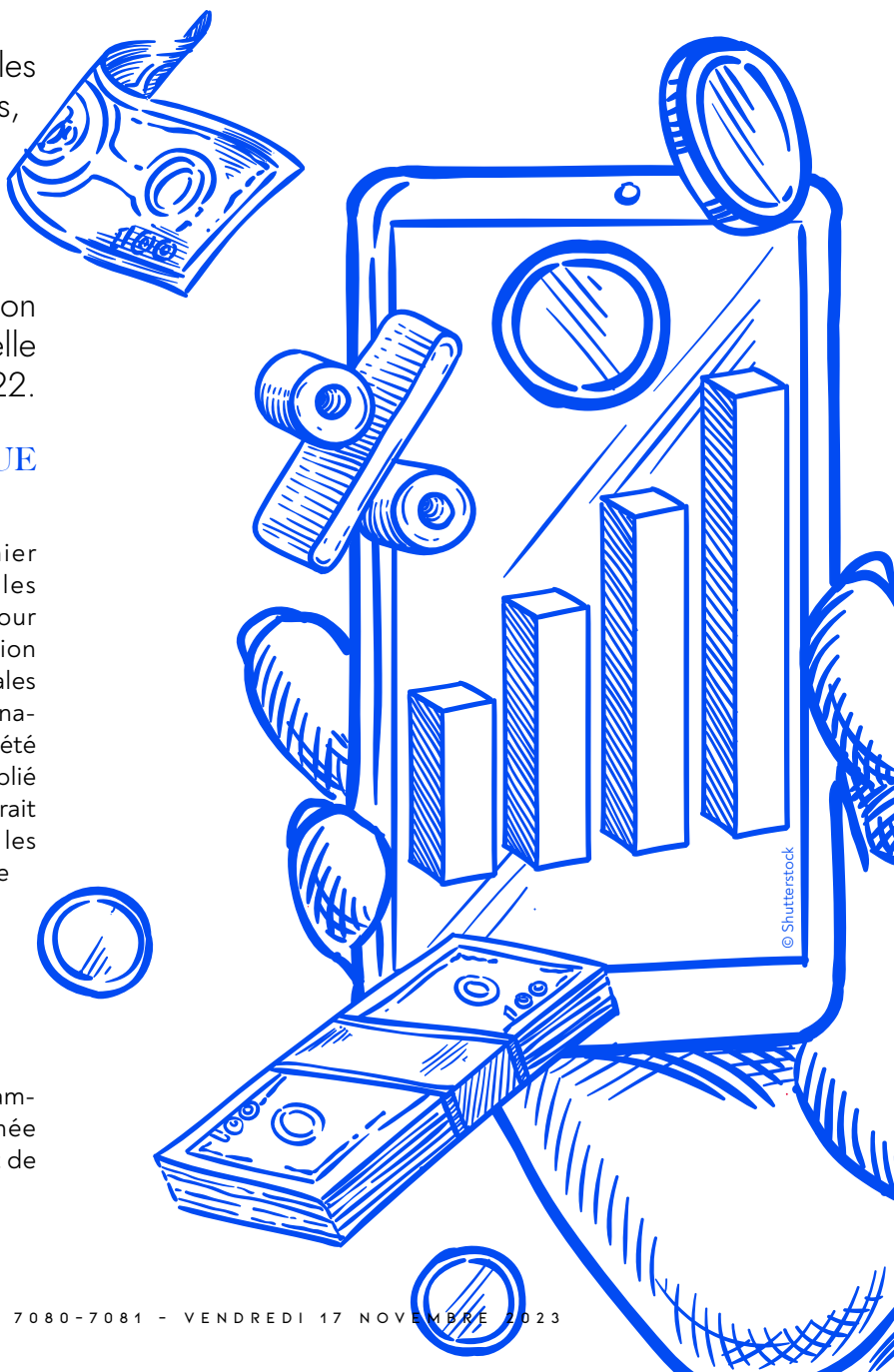
**COLLECTIVITÉS** • Selon les prévisions de la Cour des comptes, la situation financière des collectivités territoriales, et en particulier des départements et des régions, pourrait connaître en 2023 une évolution moins positive que celle observée en 2022.

Par Miren LARTIGUE

**P**ublié en juillet dernier, le premier fascicule du rapport annuel sur les finances publiques locales de la Cour des comptes attestait que la situation financière des collectivités territoriales françaises (communes, intercommunalités, départements et régions) avait globalement été très positive en 2022. Dans le second fascicule, publié fin octobre, la Cour estime que cette évolution devrait être moins favorable cette année, surtout pour les départements et les régions, en raison d'une baisse des ressources fiscales et de l'impact de l'inflation sur les dépenses.

## **BAISSE DES RECETTES FISCALES, HAUSSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

L'évolution des recettes des collectivités, et notamment de TVA, a été moins dynamique cette année que l'an passé. En cause : la diminution du produit de



certaines impôts, et notamment des droits de mutation à titre onéreux, DMTO, (du fait du retournement du marché immobilier) et de la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE). En parallèle, les dépenses de fonctionnement augmentent du fait de l'impact – direct ou indirect – de l'inflation sur les achats de biens et de services, les rémunérations des agents, les prestations sociales et les frais financiers.

La situation financière des différentes catégories de collectivités devrait donc connaître des évolutions variables cette année, selon la composition de leurs recettes et de leurs dépenses. Selon la Cour, « le montant de l'épargne des collectivités territoriales continuerait à augmenter pour les communes et les intercommunalités, mais chuterait pour les régions et, plus encore, pour les départements ». C'est cette épargne qui, associée à d'autres ressources, leur permet d'investir.

La capacité d'épargne des régions et, surtout, celle des départements devrait donc diminuer. Ces derniers sont en effet confrontés à la forte baisse des DMTO qui constituent l'une de leurs principales recettes. Les dépenses d'investissement des collectivités devraient continuer d'augmenter en 2023, y compris celles des départements et des régions, qui peuvent recourir à l'endettement et puiser dans leur trésorerie pour pallier la faiblesse de leur épargne.

## DES TENDANCES QUI RESTENT À CONFIRMER

« Ces tendances restent à confirmer à partir de données portant sur l'ensemble de l'année 2023 », précise la Cour des comptes, dont le prochain rapport, basé sur ces données sera publié l'été prochain.

Alors que la loi de programmation des Finances publiques 2023-2027 prévoit une contribution significative des collectivités publiques locales au redressement des finances publiques, le projet de loi de Finances pour 2024 fait état de prévisions qui ne s'y prêtent guère : « après avoir dégagé un excédent de financement de 4,8 milliards d'euros en 2022, les collectivités publiques territoriales devraient connaître un besoin de financement de 2,6 milliards d'euros en 2023, puis de 2,9 milliards d'euros en 2024 (au sens de la comptabilité nationale) ».

## AUTONOMIE FINANCIÈRE, PÉRÉQUATION DES RESSOURCES ET CONTRACTUALISATION AVEC L'ÉTAT

Dans ce rapport, les magistrats financiers se sont également penchés sur trois sujets intimement liés : l'autonomie financière des collectivités territoriales, la péréquation des ressources (au profit des collectivités défavorisées) et les dispositifs contractuels entre l'État et les collectivités pour mener des actions communes.

Pour conforter l'autonomie financière des collectivités, à l'heure où les récentes réformes fiscales (suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, CVAE) ont réduit la part des impôts territorialisés, la Cour préconise de développer les mécanismes de mise en réserve de recettes, notamment en matière de TVA. « La création récente d'un Haut conseil des finances locales pourrait par ailleurs permettre de mieux concilier les enjeux nationaux et locaux des finances publiques », ajoute-t-elle.

Pour renforcer la péréquation entre collectivités, les magistrats financiers suggèrent de limiter le « saupoudrage » pour se concentrer sur celles qui en ont le plus besoin, d'augmenter le montant des recettes locales prélevées pour être redistribuées, et de généraliser les dispositifs de solidarité internes aux intercommunalités.

Enfin, en ce qui concerne la contractualisation entre les collectivités territoriales et l'État afin de coordonner leur action, la Cour recommande de recentrer les très nombreux dispositifs existants autour des contrats de plan État-région et des contrats de relance et de transition écologique avec les intercommunalités. Elle suggère également d'associer à ces contrats une annexe financière précisant les engagements pris par chacun des signataires, et de procéder à une évaluation régulière leur bonne mise en œuvre. ■

“ La capacité d'épargne des régions et des départements devrait diminuer ”

# Sortir en Gironde En bref

## Gironde LÉTTRES DU MONDE FÊTE SES 20 ANS

17 auteurs, 65 rencontres et 35 villes médiathèques ! Pour ses 20 ans, le festival de littérature « Lettres du Monde » propose un programme très étoffé dans toute la Gironde du 16 au 26 novembre. Coorganisé depuis 10 ans par Cécile Quintin, sa directrice et Martine Laval (ex-journaliste littéraire à *Télérama*), sa conseillère littéraire, le festival s'est ouvert à l'ensemble des littératures du monde « pour se faire plaisir plus largement », précise Cécile Quintin, et invite à chaque édition un ou deux auteurs français qui posent un regard sur l'ailleurs. Outre de grands noms tels que l'Américain Pete Fromm ou l'Argentino-Canadien Alberto Manguel, des auteurs de tous horizons sont attendus. Parmi eux, la Française Hélène Ferrarini, auteure de *Allons enfants de la Guyane* ou encore l'Argentin Eduardo Berti qui vit à Bordeaux. Parmi les nouveautés, on note pour la première fois la présence d'un mangaka : Kenshirô Sakamoto, qui a gagné le prix de l'artiste de Comic BonBon. Autre innovation : un nouveau partenariat avec la Villa Valmont avec des rencontres les 19 et 25 novembre. Les 17 et 23 novembre, des lectures de *Tous les petits animaux* seront données en hommage à son auteur disparu, Walker Hamilton, aux éditions de l'Arbre Vengeur. Enfin, la journée du 23 novembre est dédiée à l'adaptation d'œuvres littéraires en BD à la Méca.  
<https://www.lettresdumonde33.com/>

## Pauillac L'HÔTEL DES VIGNES ET DES ANGES ROUVRE SES PORTES

Après un an de rénovation, l'hôtel *Des Vignes et Des Anges* a rouvert ses portes à l'été 2023 à Pauillac. Il est désormais affilié au groupe Best Western, et classé Premier, ce qui correspond à une offre d'hôtel haut de gamme. Situé en face du port de plaisance, ce quatre étoiles propose 44 chambres. Il est doté d'un restaurant, *Le Bistrot des Vignes*, composé de trois espaces : une salle intérieure ouverte à l'année, une terrasse intimiste côté jardin, et une seconde avec une vue sur le port et l'estuaire. L'hôtel compte également deux salles de réception de 180 m<sup>2</sup> au total. Elles sont destinées à accueillir des réunions, séminaires professionnels ou encore événements privés. « Avec cette nouvelle destination nous souhaitons offrir à nos clients une expérience tout douceur, nichée au cœur d'un vignoble d'exception », se réjouit Catherine Parinaud, directrice générale de l'hôtel.





## Villandraut PREMIÈRE LIBRAIRIE-CAFÉ DU SUD-GIRONDE

Dans le petit village de Villandraut, dans le Sud-Gironde, Julia Lagouardette lance sa Librairie Délicieuse ! C'est dans les locaux d'une ancienne boucherie fermée depuis plusieurs années que cette ex-Bordelaise qui travaillait dans la communication a décidé d'ouvrir ce lieu chaleureux. Un espace pluriel mêlant livres et gourmandises, investissant ainsi le dynamisme culturel de ce bourg. On y trouvera une partie salon de thé et librairie (romans, polars, science-fiction, BD, mangas, développement personnel, etc.), un corner dédié à la littérature jeunesse, mais également des jeux de plateau, de la carterie, ainsi qu'une sélection de confiseries. La Librairie Délicieuse sera également un lieu d'échange, de rencontres et de lectures dont le thème sera communiqué chaque mois. [www.Lalibrairiedelicieuse.com/agenda/mois/](http://www.Lalibrairiedelicieuse.com/agenda/mois/)



## Bommes 4 TOQUES GAULT&MILLAU POUR JÉRÔME SCHILLING

Le Gault&Millau vient de dévoiler son palmarès 2024. Parmi les chefs distingués, Jérôme Schilling, qui œuvre au restaurant *Lalique* du château Lafaurie-Perraguey, se voit décerner 4 toques Gault&Millau.

6 restaurants sont ainsi primés dans la France entière. Une belle reconnaissance pour ce chef d'origine alsacienne qui avait reçu sa première étoile en 2019, suivie d'une seconde en 2022.

<https://www.lafauriepeyragueylalique.com/>



Au musée des  
**Beaux-Arts**  
de **Bordeaux**

## OMBRE ET LUMIÈRE

LE TASSE EN PRISON VISITÉ  
PAR MONTAIGNE DE  
FLEURY-RICHARD, VERS 1822.

**É**lève de Louis David, Fleury-Richard est l'un des plus éminents représentants de l'École lyonnaise et de la peinture de style troubadour qui, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ouvrit la voie au romantisme et à l'historicisme.

À mi-chemin entre la peinture d'histoire et la scène de genre, ce courant pictural puisa son inspiration autant dans le goût de l'époque pour le Moyen Âge, la Renaissance et le XVII<sup>e</sup> siècle que dans celui pour la peinture nordique du Siècle d'or.

La scène représentée se réfère à un fait historique avéré, à savoir la rencontre entre Montaigne et Le Tasse (1544-1595) en 1581. Poète au style épique qui connut la gloire à la cour de Ferrare (Italie) avant de sombrer dans des tourments intérieurs, Le Tasse fut interné pendant sept années à l'hôpital d'aliénés de Sainte-Anne

de Ferrare. Montaigne rapporta la visite qu'il lui fit dans le chapitre XII des *Essais* – dont on peut signaler que l'unique exemplaire manuscrit, inscrit au patrimoine de l'Unesco en mai 2023, est conservé à la Bibliothèque Mériadeck de Bordeaux, la ville natale de Montaigne et dont il fut maire dans les années 1580.

La théâtralité de la composition, accentuée par la rhétorique gestuelle et par le contraste dramatique entre la pénombre enveloppant Montaigne et le géôlier, tout autant que les rais de lumière jaillissant de l'entrée du lugubre souterrain et éclairant violemment la figure tourmentée du prisonnier sont autant de qualités inhérentes au genre. Une attention fine et précise a été apportée par l'artiste au traitement des costumes, des physionomies ainsi que des coiffures.

**Découvrez cette nouvelle acquisition dans l'aile Bonheur du musée ! ■**



Le Tasse en prison visité par Montaigne de Fleury-Richard, vers 1822, huile sur toile, achat de la Ville de Bordeaux en 2023 © Photo : F. Deval.

**COUP DE  
CŒUR** de PHILIPPE

Château Haut-Bergey  
**Le biodynamiste  
de Léognan**





Cette semaine, notre chroniqueur Philippe Maurange vous invite à déguster un verre de Château Haut-Bergey, cuvée Paul 2022.

**D**onner son prénom à une cuvée de son domaine pourrait paraître prétentieux aux yeux de certains. Mais ce jugement hâtif est sans connaître le propriétaire de ce beau cru de Léognan, le truculent et vif Paul Garcin. Voilà un jeune propriétaire dynamique et plein d'entrain qui a réveillé cette belle endormie qu'est Haut-

Bergey. Dès son arrivée, à la suite de ses parents, propriétaires depuis 1991, il entame une conversion totale des 44 hectares à la biodynamie. C'est ce que l'on appelle la prise de risques ! Mais c'est aussi une conviction culturelle, avec la volonté d'une approche viticole vertueuse et le souhait profond d'obtenir la meilleure et pure expression de la diversité de ses terroirs. Paul Garcin l'a senti, ici le sauvignon dévoile un jus cristallin et le sémillon développe le gras et l'aisance. C'est sur deux zones qu'il élabore la cuvée Paul : l'une issue d'une croupe d'argile et de graves pour des sauvignons vinifiés en cuves et élevés en amphores sur lies fines, l'autre sur un terroir de sables graveleux avec une veine d'argile ou le sauvignon et le sémillon sont ensuite vinifiés et élevés en

barrisques de 400 litres de deux vins. La cuvée Paul 2022, assemblage à 90 % de sauvignon et 10 % de sémillon éclate par sa franchise citronnée, son aspect minéral dominant au nez comme en bouche et aux saveurs salines en finale. Très complet, hyper charmeur, ce vin blanc s'inscrit parmi les révélations des Bordeaux nouvelle vague ! Attention, seulement 2 592 bouteilles produites... ■



Par Philippe MAURANGE,  
Directeur de l'agence  
OZCO BORDEAUX



# Et la fête continue

« RIEN N'EST FINI,  
TOUT COMMENCE... »



**M**arseille de nos jours, au sein d'une famille d'origine arménienne. La matriarche Rosa en a assez des luttes de pouvoir entre insoumis, écolos et communistes pour désigner une tête de liste commune pour les prochaines municipales. Elle est épuisée aussi d'être une mère exemplaire, veuve à 26 ans, qui n'a jamais cessé de porter à bout de bras son frère Tonio, militant au PCF depuis toujours, et ses fils Minas et Sarkis. Ce dernier, qui a abandonné la médecine pour reprendre le bar de son grand-père, est amoureux d'Alice. Henri, le père de cette militante associative, est charmé par Rosa, désarçonnée par les attentions de cet

ancien professeur de littérature qui fait battre un cœur qu'elle croyait éteint. À son habitude, Robert Guédiguian fait vivre cette ville populaire qu'il aime et ça se voit, tant il la rend vibrante et chaleureuse dans ce film choral enthousiasmant, né de deux éléments authentiques, d'abord celui d'une femme au parcours proche de celui incarné par Ariane Ascaride.

« Un matin, Marc Bordure, mon associé et ami, me dit trois mots : « Marseille, Rubirola, Ariane » et sourit. Voilà comment tout a commencé. Michèle Rubirola ne voulait pas être tête de liste de la gauche pour les municipales à Marseille mais elle seule faisait l'unanimité. Contrainte d'accepter, elle a, contre toute attente, été élue mais au bout de quelques mois, a craqué et abandonné le poste de maire. Il y avait chez elle un refus du pouvoir alors qu'elle a milité toute sa vie pour y accéder ou que ses idées prennent le pouvoir. Son attitude m'a intrigué et donné l'idée d'interroger le rapport que nous entretenons avec l'action politique à travers quelques personnages de différentes générations. Elle m'a inspiré, à son insu, le motif central du film mais je n'ai fait ni enquête, ni interview. Nous avons écarté l'hypothèse d'une reconstitution de son histoire. Il n'y a pas de bureau de vote, de scrutin, de campagne électorale. Je voulais quelque chose de plus métaphorique voire poétique. »

Un fait divers horrible est aussi au cœur de son intrigue, un effondrement d'immeubles vétustes rue d'Aubagne qui a fait huit morts en 2018 :

**En salle depuis  
le 15 novembre**

Un film de Robert Guédiguian  
Avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre  
Darroussin, Lola Naymark  
**Comédie dramatique**



« Sans les mobilisations populaires après cette tragédie, la gauche n'aurait pas gagné. Ses habitants ont fait de la politique sans l'affirmer et cela a entraîné des victoires sous la forme traditionnelle électorale. Ce n'est pas un film sur cette rue mais elle constitue son centre de gravité. »

Robert Guédiguian sublime la chose politique à travers l'engagement pluriel, au sein de partis, dans des associations ou par des actions personnelles. Il se fait le témoin de formes modernes d'action, crédibles, pour faire avancer les choses.

« En ces temps étranges de régression et d'égoïsme qui touchent nos sociétés, un cinéaste ne peut se contenter de décrire la misère du monde. Il doit montrer des voies nouvelles grâce auxquelles les idées de partage et de démocratie peuvent l'emporter, de l'Arménie agressive à SOS Méditerranée, du statut des réfugiés au logement social, de la défense de l'hôpital et de l'école, de la réinvention de la gauche à l'horizontalité des luttes de quartier. Avec le souci d'être entendu, c'est-à-dire d'être un cinéaste qui croit que cinéma d'auteur et cinéma populaire ne s'opposent pas. »

Il signe ainsi aussi une comédie romantique inattendue dans les liens qui se nouent entre deux adultes qui revivent leur adolescence avec joie mais aussi un peu de culpabilité. Ils sont incarnés avec douceur et pugnacité par Ariane Ascaride et Jean-Pierre Darroussin qui mènent une

troupe de comédiens fidèles tous épatants, les habitués de la bande (ce joli couple ou Gérard Meylan en ultime coco), ces jeunes acteurs qui les accompagnent depuis quelques années (Lola Naymark, Robinson Stévenin et Grégoire Leprince-Ringuet) ou la nouvelle venue Alicia Da Luz Gomes (*Twist à Bamako*). Il passe avec facilité d'un personnage à un autre sans les perdre de vue.

« J'aime beaucoup l'Agitprop, cette forme extrêmement populaire et inventive adoptée par les artistes au début de la révolution russe, qui consiste à parler de tout ce que nous vivons en même temps, à passer du coq à l'âne, à utiliser tous les moyens possibles pour questionner et comprendre l'air du temps en mettant à profit les hésitations, les certitudes et les doutes pour que le spectacle soit réjouissant. Nous pensions en écrivant le scénario avec Serge Valletti que le film serait plus optimiste qu'il ne l'est aujourd'hui mais de nombreux dilemmes ont surgi chez moi et chez les personnages. Peut-être ai-je été gagné par ce qui me domine aujourd'hui, une certaine mélancolie, mais c'est une mélancolie joyeuse voire sereine, comme chez Tchekhov. »

Le peintre de la Canebière nous embarque dans un film à la mélancolie joyeuse malgré les obstacles. Il y a beaucoup d'intelligence dans les propos échangés, sentimentaux comme politiques. Un enchantement, aussi grâce à ce joli passage de témoin, jamais surligné mais prégnant, entre des générations de gens qui luttent. De quoi redonner foi en l'avenir. ■



## Hunger Games : La Ballade du serpent et de l'oiseau chanteur Avant Katniss...

Coriolanus Snow fait partie de la jeunesse privilégiée du Capitole mais sa famille est tombée en disgrâce. À contrecœur, il est désigné tuteur de Lucy Gray Baird, candidate du District 12 (le plus pauvre de Panem) lors de la 10<sup>e</sup> édition des Hunger Games. Alors qu'il pensait se servir d'elle pour retrouver l'élite, il tombe sous le charme de celle dont la voix a séduit le public... Francis Lawrence, réalisateur des épisodes 2 et 3 de l'adaptation de la série de Suzanne Collins, revient avec une préquelle sur le grand ennemi de Katniss. Le personnage à l'aube de la vingtaine est d'une étonnante complexité. On le sent tiraillé entre son envie de sortir de la misère qu'il cache et sa honte d'être un aristocrate désargenté, et celle de soutenir son ami Sejanus qui rêve d'abolir ces jeux du cirque cruels. La nuance du jeu de Tom Blyth dans sa faculté à incarner ces tourments psychologiques contribue grandement à la réussite de ce nouveau volet, tout comme l'arène rudimentaire et les épreuves plus artisanales. L'héroïne jouée par Rachel Zegler (*West Side Story*) est en retrait mais on sent que sa révolte va gronder dans une nouvelle suite...

## Vincent doit mourir Un homme en danger !

La vie de Vincent vire soudain au cauchemar lorsqu'il devient la cible de collègues sur son lieu de travail, d'inconnus dans la rue et même de proches, tous pris de l'envie irrépressible de le tuer ! Les agressions se multiplient à une vitesse folle, avec un degré croissant de créativité. Pour ne pas mourir, il doit fuir le plus loin possible du moindre contact humain... Ce premier long-métrage à la tension ininterrompue repose sur un concept surnaturel d'autant plus anxiogène qu'il est d'une simplicité redoutable. Un homme sans histoire suscite sans raison l'ire de ceux qui croisent son regard quelques secondes à peine. Le travail sur le son et l'image soulignent la douleur de chaque choc infligé au pauvre Karim Leklou, parfait avec sa mine de Droopy abattu pour jouer celui qui est condamné à s'isoler pour minimiser les risques de se faire tabasser, poignarder, tirer dessus, entre autres menaces physiques. Une métaphore angoissante, teintée d'absurde, de l'escalade de la violence dans nos sociétés. Celle qui frappe le pauvre héros n'est pas sans refléter des réalités sociétales, au delà de l'efficacité redoutable de cinéma fantastique dans lequel s'inscrit ce brillant exemple.



# Cinéma En bref

**NADIA TERESZKIEWICZ** s'occupera de dix personnes âgées sur une île sans avenir car déjà en partie *Submergée* par les eaux, selon le titre du film d'Alanté Kavaïté. Le débarquement de cinq voyageurs bouleverse leur quotidien. Daphné Patakia (*Benedetta*) et Dali Benssalah (*Je verrai toujours vos visages*) croiseront les vétérans Miou Miou et Patrick Chesnais.

Dans le film d'horreur *Le Mangeur d'âmes* de Julien Maury et Alexandre Bustillo, adapté du roman à succès d'Alexis Laipsker, **VIRGINIE LEDOYEN** et **PAUL HAMY** (*Suzanne*) feront équipe pour enquêter, lui sur trois enfants kidnappés, elle sur un double meurtre dans un chalet, les deux affaires semblant liées de très près. Sandrine Bonnaire, Francis Renaud et Malik Zidi les suivront dans ces investigations qui vont les plonger dans une spirale infernale...

**MATHIEU KASSOVITZ** et **YVAN ATTAL** vont côtoyer *Les Enfants de la forêt* d'Olivier Casas. Deux jeunes frères, abandonnés par leur mère durant l'été 1948, s'enfuient dans la forêt. Ils survivront seuls comme des enfants sauvages pendant sept ans. Au-delà du froid, de la faim et des difficultés, ils vont révéler des capacités d'adaptation exceptionnelles, développer un lien fusionnel hors du commun et vivre en symbiose avec la nature, dans une liberté absolue.

## **GUEULES NOIRES : UN MONSTRE DE LA MINE**

1956. Des mineurs accompagnent à mille mètres sous terre un professeur qui prétend vouloir faire des prélèvements scientifiques mais leur cache le vrai but de sa visite. Bloqués par un éboulement, ils vont tenter de survivre aux assauts d'un être millénaire. Ce film de monstre (genre rare en France) est plutôt prenant,

même si inégal dans son écriture et pas assez mystérieux. Au cadre horrifique efficace s'ajoute un contexte social lourd, entre conditions de travail dangereuses et racisme sous-jacent. Samuel Le Bihan est le chef protecteur d'un groupe moins soudé qu'en apparences et Jean-Hugues Anglade celui qui les mène en enfer. Du fantastique de bonne facture, grâce à l'authenticité de décors utilisés dans *Germinal* et à ses effets spéciaux artisanaux qui font vivre une créature qui ne reste pas tapie dans l'ombre et dont l'apparence évite le ridicule.

## **PATRICK TIMSIT ET L'ENFANT DU CARTON**

L'acteur de *La Crise* sera un marin pêcheur dont la vie bascule lorsque son chalutier tombe en panne dans *Tombé du camion*. Trop âgé et analphabète pour trouver du travail, il s'associe à d'anciens marins qui rackettent les routiers, entreprise d'autant plus risquée que ses fils sont officiers de gendarmerie ! Lorsqu'une expédition tourne mal, il se retrouve avec un migrant de dix ans caché dans un carton. Philippe Pollet-Villard, qui signe son premier film quinze ans après avoir reçu le César et l'Oscar du court-métrage pour *Le Mozart des pickpockets*, dirigera aussi Valérie Bonneton, Sébastien Chassagne (*Yannick*), Mélanie Doutey et Samir Guesmi.

## **MICHÈLE LAROQUE ET CLAUDIA TAGBO DONNENT DE LA VOIX**

Michèle Laroque sera une célèbre chanteuse d'opéra qui, après une soirée pleine d'excès, voit sa carrière s'écrouler dans la comédie *Karaoke* de Stéphane Ben Lahcene. L'humoriste Claudia Tagbo jouera une fan de karaoke qui lui tendra la main en lui proposant de participer au grand concours national de la discipline ! La maîtrise vocale de l'une et la ténacité de l'autre feront des étincelles dont David Mora (*Scènes de ménages*) et Sébastien Chassagne seront les témoins.

## **UN JEUNE HOMME SANS IMAGE**

Zar Amir Ebrahimi (prix d'interprétation féminine à Cannes en 2022 pour *Les Nuits de Mashhad*) fera partie de la distribution d'un nouveau film français après *Les Survivants*, où elle donnait la réplique à Denis Ménichet. *L'Effacement* de Karim Moussaoui, d'après le roman éponyme de Samir Toumi, raconte l'histoire de Réda (Sammy Lechea, vu dans *Le Prix du passage*) qui vit chez ses parents et occupe un poste dans la plus grande entreprise d'hydrocarbures du pays que dirige son père, un homme charismatique et autoritaire. Réda souffre de vivre dans son ombre et ne sait pas lui dire non, alors que son frère mène une rébellion ouverte contre lui avant de quitter le domicile familial, laissant Réda face à sa solitude et sa frustration. Lorsque le père meurt soudainement, son image cesse de se refléter dans le miroir.

## BORDEAUX VENTES DU 7 DÉCEMBRE 2023, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
22/98	EJG 13-10-2023	M <sup>e</sup> Gwendael LE COLLETER	MAISON DE PLAIN-PIED	LE TAILLAN-MÉDOC	5 chemin du Four-à-Chaux	80 000 €
23/77	EJG 20-10-2023	SCP CUTURI WOJAS REYNET DYNAMIS AVOCATS	MAISON D'HABITATION	LÈGE-CAP-FERRET	Lotissement des Bourgeois	120 000 €
	EJG 27-10-2023	Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON	APPARTEMENT	BORDEAUX	5 rue Montbazon	45 000 €
	EJG 27-10-2023	Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON	APPARTEMENT	BORDEAUX	58 rue des Menuts	76 000 €

## BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 9 NOVEMBRE 2023, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
	ELIGE	MAISON MITOYENNE À ÉTAGE	LANGON	21 rue Lafargue	75 600 €	Vente suspendue
23/2	SCP JOLY-CUTURI- WOJAS-REYNET - DYNAMIS AVOCATS	MAISON D'HABITATION	LACANAU	Carreyre, 6 allée du Hourquet	120 000 €	495 000 € M <sup>e</sup> WIART
23/44	SCP JOLY-CUTURI- WOJAS-REYNET - DYNAMIS AVOCATS	APPARTEMENT	LE VERDON-SUR-MER	21 rue Ausone, Résidence La Pointe du Soleil, Bât. B, Apt B14	20 000 €	56 000 € M <sup>e</sup> MAYER

**E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : annoncelegalepro.echos-judiciaires.com**

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

**Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959) :**

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (https://actulegales.fr/).

**ELIGE**  
Avocats à la Cour  
70, rue de l'Abbé de l'Épée  
33000 - BORDEAUX - TEL 05 56 00 82 33

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX,  
30 Rue des Frères Bonie 33000 BORDEAUX

# MAISON À USAGE D'HABITATION

située à SAINT-LOUBES (33450) 7 rue Saint Aignan

**MISE A PRIX : 60.000 €**

**LE 4 JANVIER 2024 A 15 H 00**

A la requête de :

SA MY MONEY BANK (ANCIENNEMENT DENOMMEE GE MONEY BANK), Société anonyme au capital de 276 154 299,00 € immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 784 393 340, dont le siège social est Tour Europlaza - La Défense 4 20, Avenue André Prothin 92063 PARIS LA DEFENSE, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

## DESIGNATION ET DESCRIPTION

une maison à usage d'habitation située à SAINT-LOUBES (33450) 7 rue Saint Aignan, cadastrée dite ville section E 1273 pour 08 a 25 ca, d'une superficie de 108,76 m<sup>2</sup>, occupée par le propriétaire. Les clauses et les conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX qui peut être consulté au Greffe du juge de l'exécution ou au cabinet de poursuivant.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de BORDEAUX.

(Renseignements téléphoniques les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h 00 à 15 h 00)

Visites : mercredi 13 et 20 décembre 2023 de 9 h 00 à 11 h 00.

REFERENCE DU GREFFE : 22/00054

L23EJ51241

**Maître Gwendal LE COLLETER, membre de la SARL AHBL AVOCATS**  
Avocat au barreau de Bordeaux,  
56 Avenue de la République à BORDEAUX (33000),  
Tél : 05 56 48 54 66 - Fax : 05 56 48 95 21

## VENTE AUX ENCHERES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX,  
SALLE B 30 Rue des Frères Bonies 33000 BORDEAUX

# MAISON DE PLAIN-PIED en 3<sup>ème</sup> ligne

situé 12 bis rue André MALRAUX à CARBON BLANC (33560)

**MISE A PRIX : 70.000 €**

**JEUDI 11 JANVIER 2024 A 15H00**

A LA REQUETE DE : La CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AQUITAINE POITOU-CHARENTES, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 1 074 625 500,00 euros - Siège social : 1, parvis Corto Maltese - CS 31271 - 33076 Bordeaux cedex - RCS Bordeaux n°353 821 028 - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 055 - Titulaire de la carte professionnelle «Transactions sur immeubles et fonds de commerce» n° CPI 3301 2018 000 035 592 délivrée par la CCI Bordeaux-Gironde, garantie par la CEGI 16, rue Hoche - Tour Kupka B - 92919 Paris La Défense cedex, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

DESIGNATION : MAISON de plain-pied en 3<sup>ème</sup> ligne, d'environ 122, 96 m<sup>2</sup> (salon/séjour et coin cuisine, salle de bain, WC indépendant, trois chambres, un bureau), outre un garage fermé attenant à l'habitation, le tout situé 12 bis rue André MALRAUX à CARBON BLANC (33560), cadastré Section AR n°466 et 468. Occupée lors du PV descriptif.

MISE A PRIX : 70.000 €

IMPORTANT : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX - R.G. N°23/00079 ou au cabinet de Maître LE COLLETER, SARL AHBL AVOCATS.

Aviz rédigé par l'avocat poursuivant la vente lesquels comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourront être chargés d'encherir pour toute personne solvable. Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de BORDEAUX.

VISITES : LUNDI 11 DECEMBRE 2023 de 14 H 30 à 16 H 30

LUNDI 18 DECEMBRE 2023 de 14 H 30 à 16 H 30

L23EJ50580

## APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

## ABONNEMENT

## PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC  1 AN = 79 € TTC  2 ANS = 119 € TTC

## WEB

6 MOIS = 24 € TTC  1 AN = 39 € TTC  2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS

SOIT 52 NUMÉROS

SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

## COMMUNE DE LA BREDE

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AUX PROJETS D'ALIENATION D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL N° 51 DE COURTIYOU A MAGNEAU ET D'ALIENATION DU CHEMIN RURAL N° 92 DIT ALLEE DU BESSEAU

Par arrêté du 6 novembre 2023, le Maire de la commune de La Brède, M. Michel DUFRANC, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur les projets d'aliénation d'une partie du chemin rural n° 51 de Courtiou à Magneau et d'aliénation du chemin rural n° 92 dit allée du Besseau qui se déroulera pendant 15 jours consécutifs du mardi 5 décembre 2023 au mardi 19 décembre 2023 à 19 heures à la mairie de La Brède - 1 place Saint Jean d'Etampes.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, l'arrêté municipal et les pièces des dossiers et le registre d'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie de La Brède aux heures d'ouverture habituelles (le lundi de 15 h à 19 h ; les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; le samedi de 9 h à 12 h), à l'exception des dimanches et des jours fériés.

Monsieur Thierry BARBOT, Géomètre-Expert retraité, a été désigné par Monsieur le Maire en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie :

- le mardi 19 décembre 2023 de 16 h à 19 h,

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public peut également formuler ses observations dans les conditions suivantes :

- Par voie postale, toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée à :

Mairie - Service urbanisme - A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur

1 place Saint Jean d'Etampes - 33650 LA BREDE

- Par écrit, dans le registre d'enquête correspondant disponible en Mairie de La Brède aux horaires mentionnés ci-dessus.

Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au Maire de La Brède son rapport et ses conclusions motivées. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions sur support papier à la Mairie de La Brède pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

L23EJ50319

**Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime**

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**AS 33 19 0095 01** Parcelles en nature de terre, bois taillis, pré **SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES** 2 ha 93 a 67 ca - 'Communal de la tuilerie': D- 1275- 1276- 1278- 1279 - 1280- 1281- 1283- 1285- 1290- 1298- 1301[1301]- 1303 , Document d'urbanisme : Zone A et N du PLU

**AS 33 21 0401 04** Parcelle de prés **AGRICULTURE BIOLOGIQUE GENSAC** 1 ha 98 a 60 ca - 'A la couronne': AD- 55, Document d'urbanisme : Zone N du PLU, Informations complémentaires : La production issue de l'acquisition relève pour tout ou partie de l'agriculture biologique

**AS 33 23 0134 01** Parcelle de vignes **MOURENS** 1 ha 34 a 50 ca - 'Mondin sud': ZK - 2, Document d'urbanisme : RNU

**AS 33 23 0219 01** Parcelle de terres **GAILLAN-EN-MEDOC** 8 a 60 ca - 'Castanet': B- 254, Document d'urbanisme : RNU

**AS 33 23 0220 01** Terre AOC MEDOC **GAILLAN-EN-MEDOC** 12 a 20 ca - 'Castanet': B- 255, Document d'urbanisme : RNU

**AS 33 23 0419 01** Parcelles de vignes, prés et bois **SAINT-FELIX-DE-FONCAUDE** 21 ha 43 a 25 ca - 'A terrefort': A- 130- 131- 132- 138- 144- 145- 146- 148- 160- 163- 164 - 166- 168- 752[685] - 'Blanquet': A- 275- 283 - 'Cabiron': A- 304- 305- 308- 309- 311(J) - 311(K)- 313- 314- 790[310](A)- 790[310](B) - 790[310](C)- 790[310](D) - 'Champ du lac': A- 124- 125 - 'Monterichard': A- 171- 173- 175- 176- 177- 178(A)- 178(B)- 179- 181- 183 - 184- 187- 188- 189- 196- 197 - 'Palay': A- 317- 318- 754[316]- 755[316](A)- 755[316](B)- 755[316](C), Document d'urbanisme : Zone non constructible carte communale

**AS 33 23 0280 01** Parcelles de vignes AOC LALANDE DE POMEROL **LALANDE-DE-POMEROL** 71 a 90 ca - 'Au sablot': D- 1296[795] - 'Les galevesses': D- 845, Document d'urbanisme : Suivant RNU

**AS 33 23 0410 01** Parcelles de vignes en agriculture biologique. **LANDIRAS** 76 a 50 ca - 'La plante ouest': A- 445- 982[446] - 'Le guillaux': A- 411- 981[410], Document d'urbanisme : PLU : zone A

**AS 33 23 0323 01** Parcelle de vignes AOC MEDOC **CIVRAC-EN-MEDOC** 1 ha 98 a 98 ca - 'Bessan': B- 1325[783](\*) , Document d'urbanisme : N de la carte communale

**AS 33 23 0338 01** Parcelles de prairies naturelles **JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC** 37 ha 14 a 20 ca - 'Les petites pieces': D- 106- 107- 108- 109- 110- 111- 112- 113- 122 - 'Les pieces ouest': A- 3- 4- 5- 6- 8- 9- 10- 12- 13- 14- 16- 17- 28, Document d'urbanisme : Zone N de la Carte communale

**AS 33 23 0416 01** Parcelles de vignes **GENSAC** 6 ha 51 a 75 ca - 'Gabach': AI - 18 - 'Le goge': AI- 212- 213- 216- 311[215](J) - 'Les joualles': AI- 237- 238- 343[241] - 344[242], Document d'urbanisme : Zone A et n du PLU

**AS 33 23 0376 01** Parcelles de vignes **PUISSEGUIN** 6 ha 24 a 87 ca - 'Au barrail': B- 330- 834[330]- 852[323]- 899[323]- 908[323]- 944[323]- 968[947]- 1209[1102] - 'Bel air': B- 366 - 'Tillac': B- 346(J)- 346(K)- 356- 357- 358(A)- 358(B)- 1177[1148], Document d'urbanisme : PLU Zone A

**AS 33 23 0404 01** parcelles forestières **SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL** 4 ha 02 a 27 ca - 'Cousseau': F- 859[F1]- 859[F2]- 861- 863- 864- 882- 883- 885 - 'Grand-bois': F - 628, Document d'urbanisme : N du PLU

**AS 33 23 0407 01** Parcelles de vignes et terres **CAPLONG** 2 ha 22 a 29 ca - 'A bel air': B- 361 - 'Le marais': B- 288- 289(J)- 289(K)- 291(J)- 291(K)- 292- 293- 294- 295 - 296- 297- 298- 299- 300- 301- 302- 303- 1389[290](J)- 1389[290](K), Document d'urbanisme : Zone A du PLU

**AS 33 23 0408 01** Parcelles de bois, terre et vignes **SAINT-ANDRE-DU-BOIS** 1 ha 72 a 01 ca - 'Pres de jaumes': E- 537 - 'Terre fort est': E- 494- 505[F1]- 1071[504], Document d'urbanisme : zone non-constructible : Carte communale

**AS 33 23 0417 01** Parcelles de vignes **AGRICULTURE BIOLOGIQUE SAINTE-FOY-LA-LONGUE** 3 ha 13 a 61 ca - 'Les fosses': ZB- 71[1](A)- 71[1](B) - 'Sibart': ZB- 32 - 33 **SAINT-LAURENT-DU-PLAN** 88 a 90 ca - 'Bassac': ZA- 100[20], Document d'urbanisme : RNU (SAINTE-FOY-LA-LONGUE) / Zone A du PLU (SAINT-LAURENT-DU-PLAN), Informations complémentaires : La production issue de l'acquisition relève pour tout ou partie de l'agriculture biologique

**AS 33 23 0415 01** Une parcelle de vigne en AOC Pomerol **LIBOURNE** 12 a 22 ca - 'De rifat': AI- 57, Document d'urbanisme : PLU Zone A

**AS 33 23 0337 01** Parcelles de prairies naturelles **JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC** 25 ha 49 a 04 ca - 'Les agues-ouest': D- 192- 193- 194- 195- 196- 203- 204- 205- 206- 207 - 215- 216- 217- 219- 227- 230- 231- 232- 2031[208] - 'Les petites pieces': D- 82- 83 - 84- 85- 86 - 'Les pieces ouest': A- 11- 23- 24- 25- 26, Document d'urbanisme : Zone N Carte communale

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur **candidature, au plus tard le 04/12/2023** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33525 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>.

L23EJ52016

**POUR VOTRE  
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13  
[publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com)

**ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AUX PROJETS DE MODIFICATIONS N°1 ET 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE SALLEBOEUF**

Par un arrêté n° 2023-17 en date du 23/10/2023, Madame le Maire de Salleboeuf a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative aux projets de modifications n°1 et 2 du PLU de Salleboeuf, arrêtés par délibération du Conseil municipal du 11 septembre 2023.

Les projets de modifications n°1 et 2 du PLU de Salleboeuf seront soumis à enquête publique **du 13 novembre 2023 au 13 décembre 2023**.

Au terme de cette enquête, le PLU de Salleboeuf pourra être approuvé par délibération du Conseil municipal.

La Présidente du tribunal administratif de Bordeaux a désigné Monsieur Lawrence BULGHERESI-DESCUILHES, en qualité de commissaire-enquêteur et Monsieur Francis CLERGUEROU, en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête publique est composé des projets de modifications n°1 et 2 du Plan Local d'Urbanisme, des avis des personnes publiques associées et des avis de la MRAe.

Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet de la mairie ([www.salleboeuf.fr](http://www.salleboeuf.fr)) et en mairie de SALLEBOEUF, 3 avenue de la Tour à Salleboeuf (33370).

Monsieur Lawrence BULGHERESI-DESCUILHES, commissaire-enquêteur, se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales en mairie de SALLEBOEUF, 3 avenue de la Tour à Salleboeuf (33370), aux jours et heures suivants :

- **Lundi 13 novembre 2023 de 14h30 à 17h30**

- **Mercredi 22 novembre 2023 de 14h à 17h**

- **Jeu di 30 novembre 2023 de 9h15 à 12h15**

- **Mercredi 13 décembre 2023 de 14h à 17h**

Les observations du public peuvent être :

- consignées dans le registre d'enquête publique mis à disposition du public en mairie de Salleboeuf, 3 avenue de la Tour à Salleboeuf (33370) ;

- adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie, 3 avenue de la Tour à Salleboeuf (33370) ;

- communiquées par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@salleboeuf.fr](mailto:urbanisme@salleboeuf.fr), avec mention dans l'objet du mail «Enquête publique modifications n°1 et 2 du PLU» ;

- exprimées oralement au commissaire-enquêteur au cours des permanences.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront adressés au Maire et à la Présidente du tribunal administratif de Bordeaux dans le mois suivant la clôture de l'enquête publique et pourront être consultés en mairie de Salleboeuf.

Copie du rapport et des conclusions sera également adressée en préfecture.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront publiés sur le site internet de la mairie, où ils seront tenus à disposition du public durant un an.

Des informations relatives au PLU peuvent être demandées auprès de la mairie.  
L23EJ51720

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES**

**AVIS**

**Projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne  
(«projet Golfe de Gascogne»)  
RTE RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ**

Par arrêté préfectoral du 6 novembre 2023 ont été déclarés d'utilité publique les travaux de construction d'une station de conversion sur la commune de Cubnezais, emportant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de la commune ;

Cet arrêté sera affiché pendant deux mois à la mairie de Cubnezais et à la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde.

Les annexes de l'arrêté et le dossier comprenant l'étude d'impact et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement sont consultables auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des Procédures Environnementales - Cité administrative - 2 rue Jules Ferry - 33090 Bordeaux Cedex).

L23EJ50989





## COMMUNE D'ARSAC

### SOUSSION OBLIGATOIRE À DÉPÔT DE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX POUR TOUTE DIVISION FONCIÈRE DANS LES ZONES AGRICOLE (A) ET NATURELLE (N)

Dans l'intérêt général de la Commune et par délibération 2023.25.09-11, en date du 25 septembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune d'Arsac a décidé de subordonner au régime de la déclaration préalable, l'ensemble des divisions foncières situées en zones agricole (A) et naturelle (N) délimitées par le Plan Local d'Urbanisme rendu public le 3 novembre 2016, modifié par délibération 2019.17.07-06 en date du 17/07/2019, mis à jour par arrêté municipal du 18/11/2021.

Ladite délibération est affichée en mairie pendant un mois depuis le 3 novembre 2023 et tenue à la disposition du public, à la Mairie, aux heures d'ouverture au public, soit le lundi de 14h30 à 18h00, du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00.

L23EJ51105



## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Floirac

Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de la commune de Floirac, a l'honneur de porter à la connaissance de la population de Floirac, qu'une enquête publique est prescrite sur le projet suivant : **ZAC Garonne Eiffel - Déclassement du domaine public communal : parc de la Fraternité.**

Le dossier sera déposé pendant 15 jours consécutifs aux services techniques de la mairie de Floirac situés 89 avenue Pasteur, où les habitants pourront en prendre connaissance et formuler leurs éventuelles observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet du 6 au 20 décembre 2023 inclus, aux jours et heures d'ouverture des services techniques.

Pendant cette période, un exemplaire sans registre de ce dossier sera déposé pour information à la mairie de Floirac, située 6 avenue Pasteur, où il pourra être consulté pendant les heures habituelles d'ouverture des services municipaux.

Monsieur Jean-Daniel ALAMARGOT, commissaire enquêteur, tiendra permanence aux services techniques le 6 décembre 2023, de 9h à 12h et le 20 décembre 2023, de 13h30 à 16h30, pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet, qui seraient éventuellement formulées par les intéressés.

L23EJ49113

## CONSTITUTIONS



Société d'Expertise Comptable  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.  
www.a3caudit.com

D'AVENIR PARIS  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 2 AUX TERRES FORTES  
33420 RAUZAN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 01/08/2023 à RAUZAN, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée - Dénomination sociale : D'AVENIR PARIS - Siège social : 2 AUX TERRES FORTES 33420 RAUZAN - Objet social : la vente de produits de compléments alimentaires ; La vente de vêtements notamment de sports ainsi que la vente de tote bag, gourdes et autres accessoires ; la vente de programmes alimentaires, conseils et programmes de séances de sports. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros. Gérance : Madame

Cécilia PINTO, demeurant 30 avenue Busteau 94700 MAISONS ALFORT, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

L23EJ35849



ISACOM Bordeaux  
235 boulevard Alfred Daney  
33300 Bordeaux

Aux termes d'un acte SSP en date du 06 octobre 2023, il a été constituée une société par actions

Simplifiée ayant pour  
- Dénomination : DHF 33 FINANCES  
- Siège social : 12 Champs de Ballan - 33620 Lapouyade  
- Durée : 99 ans  
- Capital : 1 000 €  
- Objet :  
La participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle des filiales exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou libérale ; et, le cas échéant et à titre purement interne, la fourniture à ces filiales & participations des services spécifiques, administratifs, juridiques,

comptables, financiers, immobiliers ; commerciaux, d'administration et de direction générale, et de mandataire social ; La détention, la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés, groupements ou entités juridiques de tout type  
- Président: Hamid DAHBI demeurant à 12 Champs de Ballan - 33620 Lapouyade.  
- Actions et droits de vote : chaque action donne droit à une voix  
- Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à agrément.  
La société sera immatriculée au Greffe de Libourne

L23EJ48078



EXTENCIA  
2, rue Claude Boucher  
CS 70021  
33070 BORDEAUX CEDEX

« PIERRES DE VIN »  
Société par Actions Simplifiée à Associée Unique

Au capital de 10 000,00 Euros  
Siège social : Lieudit le Bernat  
33420 JUGAZAN

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date du 31/10/2023 à JUGAZAN (33), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée à Associée Unique

DENOMINATION SOCIALE : PIERRES DE VIN

SIÈGE SOCIAL : Lieudit le Bernat - 33420 JUGAZAN

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger : Toutes activités de négoce de vins (commerce en ligne, commerce de gros ou vente à des particuliers et/ou professionnels), importation, exportation, caviste, avec entreposage ainsi que toutes activités connexes et/ou complémentaires ; D'une manière générale, la participation de la Société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet social, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou entreprises, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés savoir-faire et brevets concernant ces activités ; Et plus généralement, toutes opérations quelles qu'elles soient, industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini ou à tout objet similaire ou connexe, susceptible d'en faciliter le développement.

CAPITAL SOCIAL : 10 000,00 Euros, montant des apports en numéraire, divisé en 1 000 actions de 10,00 Euros chacune.

PRESIDENTE : Est nommée Présidente, pour une durée illimitée, la société «JPR», Société par Actions Simplifiée, au capital de 60 000,00 Euros, dont le siège social sis à ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (33370) - 4 Avenue René Descartes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 899 556 211, représentée par Monsieur Jean-Philippe RENIER, en qualité de Président.

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE.

Pour avis,

L23EJ49756

Aux termes d'un acte SSP en date du 25 octobre 2023 à LA REOLE, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société à responsabilité limitée. DENOMINATION : ALLO VIGNES. SIÈGE SOCIAL : LA REOLE (33190) 5, Lotissement Mirail Sud. OBJET : Activités de soutien aux cultures exécutées pour le compte de tiers. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. CAPITAL : 500 euros. GERANCE : Madame Valérie DEGUILHEM, demeurant à LA REOLE (33190) 5, Lotissement le Mirail Sud. MMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX

L23EJ50883

Suivant acte SSP du 03/11/2023, il a été constitué une S.A.S dénommée «ETK». Siège social : 41 rue Paul Berthelot - 33300 Bordeaux. Capital social : 100 €. Objet social : Les activités de conseil et de formation dans tous domaines d'activités, et notamment en stratégie et en communication. La conception, l'édition, la production, l'exploitation, la distribution, la commercialisation et la diffusion, sur tout support connu ou inconnu à ce jour, de contenus notamment audiovisuels, multimédias, graphiques, photographiques, rédactionnels ou illustratifs. Durée : 99 ans. Président : Monsieur Nicolas MORBY demeurant 41 rue Paul Berthelot - 33300 Bordeaux. Immatriculation au RCS de Bordeaux.

L23EJ50923



FROMAGES & CHARCUTAILLES Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros Siège social : 63 Avenue de Bordeaux, local n°5 33680 LE PORGE AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE PORGE du 08/11/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : FROMAGES & CHARCUTAILLES

Siège social : 63 Avenue de Bordeaux, local n°5, 33680 LE PORGE

Objet social : Vente de fromages et de charcuteries sans production ; vente de confitures et de miel sans production ; vente de petits matériels accessoires à l'activité ; vente de produits d'épicerie fine sans alcool

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Marine FRANÇOIS, demeurant 1 B Rue des Limonadiers, 33680 LE PORGE, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis, la Gérance

L23EJ50984

Par acte SSP du 30/10/2023, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TORETTO MOTOR

Objet social : Achat et Vente de véhicules particuliers, industriels et commerciaux, Location de véhicules sans chauffeur

Siège social : 9 rue de Condé 33000 Bordeaux.

Capital : 100 €

Durée : 99 ans

Président : STARK FINANCE, SASU au capital de 100 €, ayant son siège social 9 rue de Condé 33000 Bordeaux, 980 111 280 RCS de Bordeaux

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente

Clause d'agrément : Toute modification du capital social sera décidée et réalisée dans les conditions et avec les conséquences prévues par les dispositions légales et réglementaires. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires

Immatriculation au RCS de Bordeaux

L23EJ51089



SERVICE  
ANNONCE LÉGALE

TÉL. 05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com

Par acte SSP du 26/10/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SHELBY MARKETING  
Objet social : E-commerce : la vente en ligne de biens, services ou informations divers non réglementés.

Siège social : 9 rue de Condé 33000 Bordeaux.  
Capital : 100 €  
Durée : 99 ans  
Président : STARK FINANCE, SASU au capital de 100 €, ayant son siège social 9 rue de Condé 33000 Bordeaux, 980 111 280 RCS de Bordeaux

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit, dans les bénéfiques et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente

Clause d'agrément : Toute modification du capital social sera décidée et réalisée dans les conditions et avec les conséquences prévues par les dispositions légales et réglementaires, Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires

Immatriculation au RCS de Bordeaux  
L23EJ51147



ACTUARIEL EXPERTISE  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné en date du 08 novembre 2023 de la constitution de la EURL LA MAISON DU BATIMENT, au capital de 1 000 €. Siège : 1 IMPASSE DU MEUNIER 33370 SALLEBOEUF. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX. Objet social : Tous travaux du bâtiment. Gérant : Monsieur Gwenaël RECH, demeurant 1 IMPASSE DU MEUNIER 33370 SALLEBOEUF nommé pour une durée illimitée.

L23EJ51230



SELARL HARNO & ASSOCIÉS  
Bâtiments, Industrie  
Avocat à la Cour  
33000 BORDEAUX  
RCS de Bordeaux

Avis est donné de la constitution, par acte SSP du 12 octobre 2023, de la SASU « ASTON » capital : 3.000 euros, siège social : 9 rue de Condé BUREAU 3 33000 BORDEAUX. La société a pour objet la mise en relation de sociétés commerciales ou non dans le cadre de leurs activités civiles ou commerciales, le conseil et l'assistance aux sociétés, en toutes matières, l'assistance à la rédaction et la conclusion de contrat. Elle sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. Sa durée est de 99 années.

Madame Marie-Aude VIDAL demeurant 35 chemin de l'Host 33610 CESTAS, a été nommée Présidente pour une durée illimitée.

L23EJ51237



SCP CHEPEAU LUMEAU  
& Associés  
Avocats à la Cour  
148, cours du Médoc  
33300 BORDEAUX

Avis est donné de la constitution, le 09/11/2023, de la S.A.R.L. ROMANA PINSÀ - Capital : 1.000 € souscrit en numéraire - Siège Social : 10 D, avenue de la Libération 33380 MIOS - OBJET : Fabrication, élaboration et vente à emporter, notamment au moyen de distributeurs automatiques, de pizzas, plats cuisinés et autres denrées alimentaires ; Restauration rapide à emporter ; Vente au détail par tous moyens et notamment via des distributeurs automatiques de tous produits alimentaires et plus particulièrement de produits de l'épicerie, charcuterie, fromages - DUREE : 99 ans - R.C.S. BORDEAUX.GÉRANT : M. Fabio IACONELLI, demeurant 13, rue de la Dune 33380 MIOS.

L23EJ51359



Laura BESSAIAH  
Avocat  
55 avenue Thiers 33100 BORDEAUX  
Tél 05 56 40 16 65  
Fax 09 57 27 73 94  
Case palais 1041  
laurabessaiah.avocat@gmail.com

## CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 06/11/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BELLA PIZZA

Objet social : Restauration rapide sur place et à emporter, vente de pizzas et plats cuisinés

Siège social : 6 cours du Maréchal Leclerc, 33850 LEOGNAN

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. KHALLOUKI Amin, demeurant Résidence Le Burck 15 allée des Géraniums, 33700 MERIGNAC

Directeur général : M. CHAAÏBI Adil, demeurant Résidence Le Burck 15 allée des Géraniums, 33700 MERIGNAC

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers

Pour avis.

L23EJ51477



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

De la graine à l'assiette  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 18 route de la Saye  
33380 MIOS  
RCS Bordeaux

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MIOS du 18/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : De la graine à l'assiette  
Siège : 18 route de la Saye 33380 MIOS  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1.000 euros

Objet : La société a pour objet l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité répétée agricole, au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime ; et notamment : La culture et la vente de productions agricoles, horticoles et de maraîchage, la vente de produits alimentaires du terroir, la vente de matériaux, produits et accessoires liés à la croissance ou à l'entretien des végétaux, de plants de végétaux et d'aliments pour animaux ; L'élevage d'animaux de la ferme ; et notamment de Gallinacés et de lapins ; La réalisation de tous travaux agricoles et ruraux ainsi que toutes prestations de services dans le domaine agricole et rural ; La culture et la vente de tout type de végétaux ; et notamment de plantes et de fleurs

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame MIRANDE Claudia demeurant 18 route de la Saye 33380 MIOS

Directeur général : Monsieur LOPEZ Stéphan demeurant 18 route de la Saye 33380 MIOS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

POUR AVIS  
Le Président

L23EJ51718



## LES ECURIES DE RÉAU

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 €  
Siège social : 3 lieu-dit Pruneyron  
33500 ARVEYRES

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARVEYRES du 31 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LES ECURIES DE RÉAU

Siège social : 3 lieu-dit Pruneyron, 33500 ARVEYRES

Objet social : enseignement de l'équitation, prise en pension, soins, dressage et transport d'équidés, élevage d'équidés, organisations de stages et compétitions.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 €

Gérance : Madame Nausicaa EHLINGER, demeurant 3 lieu-dit Pruneyron, 33500 ARVEYRES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance

L23EJ51719



Société d'Expertise Comptable  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.  
www.a3caudit.com

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 9 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : FAMILI  
Siège : 38, rue Raymond Bordier, 33200 BORDEAUX

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 4 000 euros

Objet : activités de conseil, d'étude, de développement, de diagnostic, d'audit, de formation dans le domaine de l'informatique et des systèmes d'information ;  
- Conseil en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en oeuvre.

- production de contenus (texte, image, photo, vidéo, son, ou toute autre forme de média) pour le compte de tiers

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. HUGO LE GUENNEC, demeurant 38, rue Raymond Bordier, 33200 BORDEAUX

Directeur général : Mme Marion MONIER, demeurant 38, rue Raymond Bordier, 33200 BORDEAUX.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

L23EJ51766



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

MACHAH PRODUCTION

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros

Siège social : 2 rue Hubert Latham  
33260 LA TESTE DE BUCH

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 18/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : MACHAH PRODUCTION

Siège : 2 rue Hubert Latham, 33260 LA TESTE DE BUCH

Durée : QUATRE VINGT DIX NEUF ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Média, créateur de contenus, d'applications par le biais d'interfaces électroniques et digitales ou toutes sources relatives au système d'information ; Création informatique, création de sites internet ; création de contenus pour les réseaux sociaux ; Formation, conseil dans les domaines de l'informatique, de l'information, des médias, réseaux sociaux sans que cette liste ne soit exhaustive ; Développement de la marque «UP YOUR DAY» via tous réseaux, applications, sites internet

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société CABINET HUGO CHAHBAZIAN Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 200 000 euros ayant son siège social 2 rue Hubert Latham, 33260 LA TESTE DE BUCH, immatriculée sous le numéro 483 236 873 RCS BORDEAUX, représentée par son gérant, Monsieur Hugo CHAHBAZIAN

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS  
Le Président

L23EJ51801

Aux termes d'un ASSP en date du 09/11/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LABROUSSE EXPERTISES

Objet social : Toutes activités d'expertise, de conseils, d'études, de formation, d'enseignement, de gestion, d'ingénierie, d'audit, de recherche, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, dans les domaines de l'électricité courants forts et courants faibles, l'électromécanique, l'électronique, la domotique, le photovoltaïque, les énergies renouvelables, les incendies d'origine électrique, l'automatisme, les machines et process industriels, le bâtiment

Siège social : 63 avenue de l'Île de France, 33600 PESSAC

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. LABROUSSE Gilbert, demeurant 63 avenue de l'Île de France, 33600 PESSAC

Admission aux assemblées et droits de votes : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Clause d'agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre

Pour avis  
Le Président

L23EJ51820



Office Notarial d'Andernos les Bains  
91, boulevard de la république  
33510 Andernos les Bains

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Baya DERRADJI-DEMIER, Notaire soussigné membre de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée «SELARL Office Notarial d'Andernos Les Bains», titulaire d'un Office Notarial à la Caroline BLERIOTrésidence de ANDERNOS-LES-BAINS (Gironde), 91 Boulevard de la République, le Notaire 13 novembre 2023, il a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : la propriété et la gestion, de tous biens immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent.

Dénomination : **MYELIS**

Siège social : MERIGNAC (33700), 5 rue Mona Lisa.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : 500 euros.

Gérant: Madame Myriam CHARBIT, 5 rue Mona Lisa, 33700 Mérignac.

Cessions de parts : les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS ET MENTION Le notaire  
L23EJ51839



Aux termes d'un ASSP en date du 09/11/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **TEMPO**

Objet social : prise de participation dans le capital de toutes sociétés sous quelque forme que ce soit, toute opération de prestation de service en matière de gestion, administration, conseils d'entreprise, acquisition d'immeuble, consentir tout prêt

Siège social : 35 rue Edouard Herriot Maison 1, 33310 LORMONT

Capital : 83 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. LAVIGNE Geoffrey, demeurant 35 rue Edouard Herriot Maison 1, 33310 LORMONT

Pour avis  
Le Gérant

L23EJ51907



**ROBE DES MOINES** Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros Siège social : 23 rue de la Garonne 33100 BORDEAUX **AVIS DE CONSTITUTION** Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 14/11/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : **ROBE DES MOINES** Siège : 23 rue de la Garonne, 33100 BORDEAUX Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 1 000 euros Objet : Vente en vrac de café, de thé, de chocolat, herboristerie, confiserie et

commerce de produits non transformés ; vente de tous accessoires entourant l'art du thé et du café ; salon de thé littéraire avec vente de pâtisseries, boissons non alcoolisées et dégustation sur place et à emporter ; organisation d'événements. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Madame Marine RANSON, demeurant 20 Bis rue Henri Laborde, 24700 MONTPON -MÉNESTÉROL La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L23EJ51948

Aux termes d'un ASSP en date du 09/11/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCM**

Objet social : A titre principal, acquisition, détention, cession et gestions de toutes participations dans toute société :

- management, prestations de services et conseils en matière commerciale et immobilière.

- Et accessoirement, les transactions, le négoce, le courtage, l'acquisition, la gestion, toutes activités de marchand de biens, la réalisation de petits travaux immobiliers, l'administration de tous immeubles et mobiliers s'y rattachant, fonds de commerce et droits immobiliers à usage d'habitation ou professionnel, l'exploitation par bail ou autrement, la vente par correspondance d'articles mobiliers et immobiliers divers, ou le conseil et la vente de produits d'assurance se rattachant à cette activité, le conseil, la sous-traitance, le service et l'assistance dans ces domaines.

Toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Siège social : 22 allée des anguillères, 33127 SAINT JEAN D'ILLAC

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : Monsieur MAROURY Sofian, demeurant 22 allée des anguillères, 33127 SAINT JEAN D'ILLAC

Admission aux assemblées et droits de votes : Les actions sont nominatives et négociables dans les conditions indiquées aux présentes.

La propriété des actions résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur des comptes tenus à cet effet par la société dans les conditions et suivant les modalités prévues par la loi.

À la demande de l'associé, une attestation d'inscription en compte lui sera délivrée par la société.

Tout associé peut, après toute modification statutaire, demander la délivrance d'une copie certifiée conforme des statuts en vigueur au jour de la demande. A ce document est annexée la liste mise à jour des associés, l'identité du président et, le cas échéant, des autres organes sociaux.

Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Maroury Sofian Christophe

L23EJ51951



148, rue Sainte-Catherine  
33000 BORDEAUX  
Tél 05 47 50 06 07

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 11 novembre 2023 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : **SOFLO**

Siège Social : 73, rue des Sablières 33800 BORDEAUX

Capital social : 5.000 euros

Objet :

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'exploitation de tous fonds de commerce de restauration sur place ou à emporter, traiteur,
- Organisation d'événements, prestations de services,
- Restauration d'objet, vente et location de matériel.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus,

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités,

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée : 99 années

Co-Gérants :

Madame Florence ELUAU et Monsieur Sylvain RICHARD

Demeurant ensemble 73, rue des Sablières 33800 BORDEAUX

Pour avis immatriculation au RCS de Bordeaux

L23EJ51994

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Libourne du 10 novembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **SB AUTO-ECOLE**

Siège : 7 rue Pline Parmentier, 33500 LIBOURNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Enseignement de la conduite de véhicules à moteurs et de la sécurité routière

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Achraf SEBANI, demeurant 3 route des Faucherries, 33570 MONTAGNE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Libourne.

Pour avis

Le Président

L23EJ52018



16 cours Portal  
33000 BORDEAUX

Avis est donné de la constitution de la société **HONEY FACTORY - SAS** - Capital : 2.000 € - Siège Social : 5 Rue Eugène Tartas (33290) BLANQUEFORT - OBJET : La restauration sur place ou à emporter de produits alimentaires liés à l'activité de salon de thé et de restauration ; La vente de tous produits liés à ces activités ; L'organisation d'événements divers liés à ces activités. - DUREE : 99 ans - R.C.S. BORDEAUX

Président : SARL KERCOSINA, RCS 900 444 423,

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité simple.

L23EJ52019

Aux termes de l'AG constitutive, en date du 31 octobre 2023, il a été constitué une SAS dénommée :

**ALLIANCE SOLAR**

Objet social : Construction, installation, financement et exploitation de centrales photovoltaïques, vente de l'énergie produite.

Siège social : 80-82 route d'Arcachon - Pierroton - 33610 CESTAS

Capital : 800 000 Euros.

Président : ALLIANCE FORETS BOIS - 80-82 route d'Arcachon - Pierroton - 33610 CESTAS, représentée par son Directeur Général

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

L23EJ52027



**FCS BORDEAUX LAC** Société à responsabilité limitée au capital de 300 euros Siège social : 6 Route du Grand Verger 33290 LUDON MEDOC **AVIS DE CONSTITUTION** Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LUDON MEDOC du 14/11/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : **FCS BORDEAUX LAC** Siège social : 6 Route du Grand Verger, 33290 LUDON MEDOC Objet social : Restauration sur place et à emporter, vente de boissons non alcoolisées sous l'enseigne French Coffee Shop Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 300 euros Gérance : Monsieur Yann LE FAUCHEUR, demeurant 6 Route du Grand Verger, 33290 LUDON MEDOC, Madame Gwenaelle MILLIERET, demeurant 6 Route du Grand Verger, 33290 LUDON MEDOC, Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX Pour avis, la Gérance

L23EJ52093

ABONNEZ VOUS

## AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale :

**LES FRIPOUILLES D'AUGUSTIN**

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000 euros, composé d'apports en numéraire divisé en 1000 parts de 1 euro chacune.

Siège social : 18 Bis rue Jenny Lepeux 33000 BORDEAUX

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

L'achat et la vente de vêtements de seconde main pour enfants, ainsi que la création, la vente et la promotion de vêtements et d'accessoires faits maison.

Plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Gérante : Madame Eva LOPENAGUE née le 18 février 1986 à Bègles (33130), demeurant 72 allée François Mauriac - 33600 PESSAC

Durée : 99 ans

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux

Pour avis

L23EJ52095

## MODIFICATIONS



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

### BORDEAUX SERVICES ET PROPRETE

SAS au capital de 10 000 €  
Siège social : 14 Avenue Henri Becquerel  
33700 MERIGNAC  
803 108 406 RCS BORDEAUX

L'AGO du 16/02/2023 a nommé la SASU COMPAGNIE DU FALOT au capital de 792 550 € dont le siège social est 16 Rue Roger Hourquet 33700 MERIGNAC immatriculée sous le numéro 948 227 871 RCS BORDEAUX en qualité de Présidente en remplacement de M. Alain FAUBEL, démissionnaire.

Pour avis, le Président

L23EJ06773



Société d'Avocats  
52 av du Riant Portail du Midi  
19100 BRIVE  
05 55 17 19 00

Par décision du 18/09/23, l'associée unique de la SARL **EVEO WATTS 11** au capital de 1 000 €, sise 65 Allée des Landes de Simon, 33950 LEGE CAP FERRET, immatriculée sous le n°842 823 080 RCS BORDEAUX, a décidé de transférer le siège social au 50 rue Etienne Marcel - 75002 PARIS à compter du 18/09/23, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

L23EJ49635

### PATRICIA HINOT INFIRMIERE LIBERALE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 49 chemin du Foin  
33160 SAINT-AUBIN-DE-MEDOC  
881 718 654 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Par décision du 30/10/2023, la gérance de la SELARL PATRICIA HINOT INFIRMIERE LIBERALE a décidé de transférer le siège social du 49 chemin du Foin, 33160 SAINT-AUBIN-DE-MEDOC au 35 route de Joli Bois 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ50853



**EXTENCIA**  
2, rue Claude Boucher  
CS 70021  
33070 BORDEAUX CEDEX

### « MELL »

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 5 000,00 Euros  
Siège social : 3 Rue Ariane  
33185 LE HAILLAN  
R.C.S : BORDEAUX 907 505 242

## NOMINATION CO-GERANT

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31/10/2023, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant de la société, à compter rétroactivement du 01/01/2023 et pour une durée illimitée, Monsieur Nicolas DUMAS-VI-DAU, demeurant à HOUTRIN (33990) - 2 Rue des Orchidées.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance.

L23EJ50869



## IN SITU CONSEIL ET INFORMATIQUE (PLEIN SUD I.T (PS IT))

Société par actions simplifiée  
au capital de 12.800 €  
Siège social : Agropole Bâtiment  
Deltagro 1 (47000) AGEN  
R.C.S AGEN : 492.116.496

Monsieur Christophe BARRAU, demeurant 160 boulevard George V (33000) BORDEAUX, Président, indique qu'aux termes du PV de l'AGM du 27/10/2023 il a été décidé de transférer le siège social sis Agropole Bâtiment Deltagro 1 (47000) AGEN à 1 quai du Président Wilson (33130) BEGLÈS à compter du 27/10/2023. Les statuts ont été modifiés en ce sens.

La Société qui est immatriculée au RCS d'AGEN sera radiée et fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Par le même PV d'AGM du 27/10/2023, il a été décidé de nommer en qualité de

Présidente la société ALLIANCE TECH INVEST - A.T.I immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 979.821.717 en remplacement de Monsieur Christophe BARRAU démissionnaire. Les statuts ont été modifiés en ce sens.

Pour avis.

L23EJ50916



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

### POUR LUI

Société par actions simplifiée  
au capital de 53 000 euros  
Siège social : 84 Avenue de Cadajac,  
33850 LEOGNAN  
814 099 594 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 21/10/2023, l'AGE, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L23EJ50945

## SCI AURE

Société Civile Immobilière  
Capital : 200,00 euros

Siège Social :

8, Impasse Maître Jean  
33000 BORDEAUX  
R.C.S. BORDEAUX : 493 833 271

Aux termes d'une délibération en date du 12 octobre 2023, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SCI AURE, a décidé de transférer le siège social de la société au 6, Impasse Maître Jean à BORDEAUX (33000), à compter du 12 Octobre 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

L23EJ50997



### GFA CHÂTEAU LA ROSE

Groupement Foncier Agricole au capital de  
661.156,14 €  
Siège social : Château La Rose  
33570 LUSSAC  
RCS Libourne : 421.672.890.

## AVIS DE DESIGNATION DE CO-GERANTES ET FIN DE MANDAT DU MANDATAIRE AD HOC

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 07 Novembre 2023, il a été décidé :

- de procéder à l'agrément des héritières du GFA CHÂTEAU LA ROSE, à savoir Madame Monique ABADIE demeurant Château La Rose, 5 Rue Guimbertau, 33570 LUSSAC et Madame Chantal ABADIE épouse DEVIÈGE demeurant 1 Rue Franc Pineau, 16120 CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE,

- de les désigner en qualité de co-gérantes,

- de mettre fin à la mission de Mandataire Ad Hoc confiée à la SCP CBF ASSOCIÉS, prise en la personne de Maître Serge CÉRA, Administrateur Judiciaire, domicilié en son étude sise 58 rue de Saint-Genès, 33000 BORDEAUX.

Les actes et pièces correspondants seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Libourne, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis,

L23EJ51031

## AUDOJO

SCI au capital de 1.200 €  
27 rue Joseph Le Brix  
33000 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX 522 813 633

L'Assemblée Générale des associés en date du 26 juin 2023 a décidé que le siège social et l'activité de la société seraient transférés du 27 rue Joseph Le Brix 33000 BORDEAUX au 101B rue du Jard 33700 MERIGNAC, à compter de ce jour. L'article 4 a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour Avis

L23EJ51121

## LBR DISTRIBUTION

SASU au Capital de 5000 €  
Chemin des Bacchus Rue de Daugère  
33520 Bruges  
883 647 695 RCS Bordeaux

L'associé unique a décidé à compter du 15/09/2023 :

- de transférer le siège social au : 9 rue de Conde Bureau 3, 33000 BORDEAUX.

- de modifier la dénomination : **LBR CONSTRUCTION**

- de modifier l'objet social comme suit : Travaux généraux de bâtiment, Gros et second œuvre - modifier en conséquence les articles des statuts.

L23EJ51144

## AUGMENTATION CAPITAL SOCIAL

L'associé unique de la société ACTUARIEL EXPERTISE, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 660 000 euros, dont le siège social est situé Immeuble Le Titanium ZA de la Gardette - Rue Cantelaudette 33310 LORMONT, immatriculée 501 694 079 RCS BORDEAUX, a décidé en date du 05 octobre 2023, d'augmenter le capital social d'une somme de 340 000 euros pour le porter à 1 000 000 euros par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur les réserves. La valeur nominale est portée de 6600 euros à 10 000 euros.

L23EJ51165

Suivant acte d'échange reçu le 8 Novembre 2023 par Maître Stéphane YAIGRE, Notaire membre de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIÉS», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX (Gironde), 14, rue de Grassi,

Monsieur Pascal LOOS et Monsieur Jean-Marc LESPINASSE agissant en leur qualité de cogérant de la SCI MONTAIGNE, dont les parts ont fait l'objet du présent échange ont déclaré :

Monsieur Jean-Marc LESPINASSE déclare démissionner de sa fonction de gérant de la société **SCI MONTAIGNE** société civile immobilière au capital de 304,90 € dont le siège social est à VILLENAVE D'ORNON (33140) Avenue des Pyrénées, Centre Commercial Géant Casino, immatriculée au RCS DE BORDEAUX sous le n° 418 883 062 en conséquence Monsieur LOOS Pascal se retrouve seul gérant de la société

L'article sera modifié en conséquence.

Pour avis

Le Notaire.

L23EJ51370



**SERVICE  
ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

Suivant acte d'échange reçu le 8 Novembre 2023 par Maître Stéphane YAIGRE, Notaire membre de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX (Gironde), 14, rue de Grassi,

Monsieur Pascal LOOS et Monsieur Jean-Marc LESPINASSE agissant en leur qualité de cogérant de la SCI LOTHAIRE dont les parts ont fait l'objet du présent échange ont déclaré :

Monsieur Jean-Marc LESPINASSE déclare démissionner de sa fonction de gérant de la société **SCI LOTHAIRE**, société civile immobilière au capital de 500 € dont le siège social est à AUDENGE (33980) 18 rue Jean Mermoz, immatriculée au RCS DE BORDEAUX N° 803 927 581, en conséquence Monsieur LOOS Pascal se retrouve seul gérant de la société

L'article sera modifié en conséquence.

Pour avis

Le Notaire.

L23EJ51374

Suivant acte d'échange reçu le 8 Novembre 2023 par Maître Stéphane YAIGRE, Notaire membre de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX (Gironde), 14, rue de Grassi,

Monsieur Pascal LOOS et Monsieur Jean-Marc LESPINASSE agissant en leur qualité de cogérant de la société SCI TINA, dont les parts ont fait l'objet du présent échange ont déclaré :

Monsieur Pascal LOOS déclare démissionner de sa fonction de gérant de la société **SCI TINA**, société immobilière au capital de 600 € dont le siège social est à AUDENGE (33980) 18 rue Jean Mermoz, immatriculée au RCS DE BORDEAUX sous le n° 827 880 667, en conséquence Monsieur LESPINASSE Jean-Marc se retrouve seul gérant.

L'article sera modifié en conséquence.

Pour avis

Le Notaire.

L23EJ51375



**CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE DU TEICH** Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros Siège social : 18 Rue Anders Celsius Parc D'entreprises de Sylvabelle, 33470 LE TEICH 889 412 748 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale unique en date du 25/10/2023, Jérémie MARTINEZ, demeurant 2B chemin du bas du bos 40410 SAUGNACQ ET MURET a été nommé en qualité de Président à compter du 01/11/2023, en remplacement de Madame Marlène CAPDEPON, démissionnaire. L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Madame Marlène CAPDEPON a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Jérémie MARTINEZ. POUR AVIS. Le Président

L23EJ51394

Carine Souquet-Roos  
AVOCAT - MEDIATEUR  
148, rue Sainte-Catherine  
33000 BORDEAUX  
Tél 05 47 50 06 07

## SOLLY NNF

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Siège Social : 33130 BEGLES  
18, rue Danielle Mitterrand  
823 796 446 RCS BORDEAUX

Suivant décision de l'associé unique en date du 19 octobre 2023, il a été décidé de modifier l'objet social, à compter de la même date.

En conséquence, l'article «Objet» des statuts a été modifié comme suit :

- Ancienne mention :

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

L'exploitation de tous fonds de commerce de restauration, salon de thé, ventes à emporter, débit de boissons et épicerie fine.

- Nouvelle mention :

La Société a pour objet en France et à l'étranger le développement et l'exploitation de restaurants O'Tacos.

Pour avis,

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

L23EJ51395

## LE MONDE PHARMACEUTIQUE

Société à responsabilité limitée au capital de 601 400 euros  
Siège social : 4 rue Mandron  
33000 BORDEAUX  
511 980 229 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 9.11.2023, l'Assemblée Générale Mixte a :

- pris acte de la démission de M. Claude Letierce de ses fonctions de cogérant à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement :

- décidé d'étendre l'objet social aux activités de «formations destinées aux professionnels de la santé, mise à disposition de supports pédagogiques, coaching» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

L23EJ51402

## ELIOSTA

SAS au capital de 10 000 euros  
Siège social : 9 rue de Condé  
33000 BORDEAUX  
898 530 951 RCS BORDEAUX

## AVIS

Le 16 octobre 2023, l'AGE statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital.

Mention faite au RCS de BORDEAUX

L23EJ51430

**TERANGA MANAGEMENT EURL** au capital de 1000 € Siège social : 12 RUE EUCLIDE 33140 VILLENAVE-D'ORNON RCS BORDEAUX 812106607 Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 30/12/2022, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L.223-42 du Code de commerce à compter du 30/12/2022 Modification au RCS de BORDEAUX.

L23EJ51444



## PERNAT SMJ

Société par actions simplifiée au capital de 200.000 Euros  
Siège Social : 7 Rue Jean-Baptiste Greuze  
33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES  
807 959 119 RCS BORDEAUX

Par décisions en date du 20.10.2023, l'associée unique a, à compter du même jour :

- pris acte du décès de M. Marcel Marquet le 6.06.2023, Commissaire aux comptes titulaire de la Société,

- pris acte que la société KMPG SA, Commissaire aux comptes suppléant de la Société lui succède de plein droit en

qualité de Commissaire aux comptes titulaire,

- nommé la société Salustro Reydel - Tour Egho - 2 avenue Gambetta - CS 60055 - 92066 Paris la Défense Cedex - 652 044 371 RCS Nanterre, Commissaire aux comptes suppléant.

Pour avis, Le Président

L23EJ51453

## SCI CLEIM

Société civile immobilière au capital de 1 100 euros  
Siège social : 37 Rue du Parc de l'Estey,  
33260 LA TESTE DE BUCH  
790 094 726 RCS BORDEAUX

Le 31/10/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 32 Rue des Frères Martins, 78510 TRIEL SUR SEINE au 37 Rue du Parc de l'Estey 33260 LA TESTE DE BUCH à compter rétroactivement du 09/05/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VERSAILLES sous le numéro 790 094 726 RCS VERSAILLES fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

La Société, constituée pour 99 années à compter du 20/12/2012 a pour objet social l'acquisition, la gestion, l'exploitation de tous biens ou droits immobiliers, valeurs immobilières, valeurs mobilières, obtention de tous prêts et un capital de 1 100 euros composé à concurrence de 1 100 euros au moyen d'apports en numéraire.

L23EJ51454

## AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 Novembre 2023 de la société dénommée **R-J & FRERES** société civile immobilière au capital de 1000€ dont le siège social est 2 rue Roland Milon 33220 PINEUILH immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n° SIREN 837977347, les associés ont décidé de transférer le siège social au 62 Rue Max Coÿne 33110 LE BOUSCAT, à compter du même jour.

L'article quatrième - siège des statuts sera modifié en conséquence, mention sera faite au RCS de BORDEAUX et de LIBOURNE.

Pour avis. Le Notaire Me Julie GARRAU.

L23EJ51495



174 Avenue du Truc  
33697 MERIGNAC  
Tél : 05 56 12 41 41

## SCI PKP

Société civile immobilière au capital de 3 600 euros  
Siège social : 62, avenue des Abatilles  
- 33120 ARCACHON  
498 462 720 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

de transférer le siège social du 62, avenue des Abatilles - 33120 ARCACHON au 25 bis, Chemin de l'Estey - 33610 CESTAS à compter du 01/07/2022, et de modifier en conséquence l'article Siège du Titre I des statuts,

de nommer Madame Laetitia PERIAT, demeurant 25 bis, Chemin de l'Estey - 33610 CESTAS, en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Catherine LUBICZ, décédée,

En conséquence, l'article «Nomination du premier gérant» de la 2<sup>ème</sup> partie des statuts a été supprimé.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance

L23EJ51517



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

**SCI RAMOND**  
Société civile  
au capital de 152,45 euros  
Siège social : ZA AUGUSTE  
33610 CESTAS  
384 502 076 RCS BORDEAUX

## AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 novembre 2023 :

- Monsieur Valentin RAMOND, demeurant 30, rue Socrate 33600 PESSAC, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean-François RAMOND, décédé le 19 Août 2023 .

L'article 26 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Jean-François RAMOND sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX

Pour avis  
La Gérance

L23EJ51538

Par Assemblée Générale Mixte du 30/06/2023, les associés de la société **ADM EVENTS**, SAS au capital de 1.000 €, 878 151 695 RCS BORDEAUX, ont décidé de transférer le siège social de BORDEAUX (33000), 2, rue Buhan, à BORDEAUX (33000), 98, cours de Verdun. L23EJ51594

**CHATELLERAULT STOCKAGE**  
SAS au capital de 10000 €  
Siège social :  
13 RUE FRANCOIS RABELAIS 33680 Lacanau  
905 355 335 RCS de Bordeaux  
L'AGE du 31/10/2023 a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.  
Mention au RCS de Bordeaux  
L23EJ51622

**TRADITION ET TERROIR DU SUD OUEST**  
Société par actions simplifiée au capital de 1 445 000 euros  
Siège social : 9, Chemin Touton,  
33140 VILLENAVE D'ORNON  
350 472 429 RCS BORDEAUX  
Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 27/06/2022, il résulte que les mandats du cabinet CBP AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Thibault TESSONNEAU, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.  
POUR AVIS  
Le Président

L23EJ51631

ABONNEZ VOUS



34, Rue Victor Hugo  
33500 Libourne  
Tél : 09 72 30 20 40

## SARL JAPPELOUP

Société à responsabilité limitée (SARL)  
au capital de 7 622,45€  
Siège social : Verdort - 33860 REIGNAC  
N° SIREN : 319 606 950

## DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Par Ordonnance du Président du tribunal de commerce de Libourne en date du 31/10/2023, la SELARL FHBX, société d'Administrateurs Judiciaires, prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIX, a été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la SARL JAPPELOUP.

Pour avis. L23EJ51641

## « ANGELIS CONCEPT & CONSEIL FINANCIER »

Société à Responsabilité Limitée  
Siège social : 12 Rue Doyen Radet  
33800 BORDEAUX  
Capital social : 7.640 euros  
435 272 380 RCS BORDEAUX

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 octobre 2023, il a été pris acte de la nomination de Madame BATLLE Angélique, demeurant au 25 rue Eugène Delacroix PERPIGNAN (66000) en qualité de nouveau gérant à compter du 23 octobre 2023 pour une durée illimitée en remplacement de Madame STARK Marcelina gérante démissionnaire.

Mention en sera faite aux Registres du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance. L23EJ51666

LA SOURCE Société à responsabilité limitée à associé unique et capital variable au capital de 1.000 € sise 15 Rue de Moulis 33000 BORDEAUX 881531933 RCS de BORDEAUX, Par décision du gérant du 13/11/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 54 Rue ERNEST RENAN 33000 BORDEAUX. Mention au RCS de BORDEAUX.

L23EJ51692



## SNC PHARMACIE DE LAURENZANE

Société en Nom Collectif  
au capital de 202 000 €  
Siège social : 14 Allée des Pins,  
Centre Commercial Laurenzane,  
33170 GRADIGNAN  
452 267 149 RCS BORDEAUX

Par suite de décisions en date des 12 septembre et 30 octobre 2023, l'associée unique a constaté la réalisation définitive, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023, de :

- La réduction du capital social d'un montant de 24 200 €, ainsi ramené de 202 000 € à 177 800 €, par voie de rachat et annulation de 242 parts sociales. Et, l'augmentation du capital social d'un montant de 826 770 €, par incorporation de réserves, ainsi porté à 1 004 570 €. La modification corrélatrice des articles 6 et 7 des Statuts.

- La transformation de la Société en SELARL, sans création d'un être moral nouveau, et l'adoption du texte des sta-

tuts qui régissent désormais la Société sous sa nouvelle forme. La modification de l'objet social uniquement pour être mis en harmonie avec le nouveau mode d'exploitation sous forme de SEL. Le changement de la dénomination sociale en «PHARMACIE DE LAURENZANE».

La durée de la société, son siège social sont inchangés.

Gérance : sous sa forme de SNC, la Société était gérée par Mme Sylvie MAZIERES, demeurant 89 Rue Guillaume Leblanc, 33000 BORDEAUX. Aux termes des décisions susvisées, Mme Sylvie MAZIERES, demeurant 89 Rue Guillaume Leblanc, 33000 BORDEAUX, poursuit les fonctions de gérante de la Société sous sa forme de SELARL.

Pour avis  
La Gérance L23EJ51765



## SCI VERCAHORS

Société civile immobilière  
au capital de 120 euros  
Siège social :  
114 Avenue du Général de Gaulle  
BP 253  
33506 LIBOURNE CEDEX  
900 427 006 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 13/11/2023, l'AGE a décidé de remplacer la dénomination sociale SCI VERCAHORS par **SCI VERPONTouvre**, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du TC de Libourne.

Pour avis L23EJ51773



6, Rue Combe des Dames 24000 PERIGUEUX  
07.66.25.92.59 / j.lebon@avocat-lebon.fr

## CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

Suite à l'arrêté municipal AN 22X0002 pris par la Commune de MONTUSSAN (33450) le 7 février 2022 et à la décision d'acte de l'associée unique de la Société « ETS LEBON ET FILS », SASU au capital social de 10 000 euros, dont le siège social est sis 5, Route de la Laurence ZA TAILLEFER Lot 6 33450 MONTUSSAN, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 323 981 902, en date du 29 septembre 2023, l'associée unique a pris acte du changement d'adresse du siège social qui sera désormais sis 6, Rue Mercier ZA Taillefer 33450 MONTUSSAN.

POUR AVIS.  
LA PRESIDENCE. L23EJ51779



Par décision d'AGO du 21.09.2022, les membres du **GIE LOISIR AQUITAIN**, Groupement d'intérêt économique - Capital 15.000 € - Siège social : MERIGNAC (33700) 2 rue François Arago - RCS Bordeaux 814 840 260, ont décidé de ne pas renouveler le mandat de contrôleur de gestion de Mme Sandrine LIEBGOTT et de nommer, en qualité de contrôleur de gestion, Mme Anne JOUBERT, épouse NEVEU, née le 11.12.1963 à Angoulême (16), de nationalité française, demeurant à SAINT JEAN D'ILLAC (33127) - 478 Allée des Abeilles, à compter rétroactivement

du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et pour une durée de 3 ans, courant jusqu'à la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes clos le 31.12.2023.

L23EJ51783

## FORESA FRANCE

Société par actions simplifiée  
au capital de 7 071 330 euros  
Siège social : 4 Avenue des Industries-  
33440 Ambares et Lagrave  
383 573 896 RCS bordeaux

Par décision de l'AGO du 27 octobre 2023, il a été décidé de nommer PKF Arsilon Commissariat aux Comptes Société par Actions simplifiée 47 rue de Liège 75008 Paris RCS PARIS 811 599 406 en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de PRICE WATERHOUSE COOPERS AUDIT Société par actions simplifiée, 63 rue de Villers 92200 Neuilly sur Seine RCS NANTERRE 672 006 483 à compter du 27/10/2023.

Monsieur GRAVIER LAURENT, 122 route du Médoc 33110 LE BOUSCAT commissaire aux comptes suppléant est démissionnaire et il n'est pas remplacé.

Modification au RCS de Bordeaux . L23EJ51810

## SOCIETE D.E.C.H. GFA DU DOMAINE DE HOURBANON

Au capital de 15 244,90 euros  
Siège social : Prignac en Médoc (Gironde)  
Hourbanon  
RCS : Bordeaux 301 766 903

Aux termes d'une A.G.E en date du 19 octobre 2023, les associés de la société D.E.C.H GFA DU DOMAINE DE HOURBANON ont pris acte de la démission de Mme Nicole CHEMIN, veuve DELAYAT de ses fonctions de gérante à compter du 2 juillet 2018.

Aux termes de ladite AGE, M. Hugues DELAYAT, demeurant à Prignac en Médoc (Gironde) Château Hourbanon, a été nommé gérant de ladite société pour une durée indéterminée à compter du 19 octobre 2023.

Aux termes de ladite AGE, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient «**GFA DU DOMAINE DE HOURBANON**».

Aux termes de ladite AGE, les associés ont décidé de proroger la durée de la société pour une nouvelle durée de cinquante années, soit jusqu'au 31 décembre 2073.

Les articles 3, 5 et 13 sont modifiés en conséquence.

Toutes les autres mentions restent inchangées.

Pour avis, la Gérance L23EJ51824

**VERT BORDEAUX SARL** au capital de 5000 € Siège social : 121 rue Fieffé 33800 BORDEAUX RCS BORDEAUX 907443550 Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20/10/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 7 Sente de la Nancy 33300 BORDEAUX à compter du 21/10/2023 Modification au RCS de BORDEAUX.

L23EJ51867

## CHANGEMENT DE GERANTS

Société «**LEON BLUM**», société civile immobilière, dt le siège social est à PES-SAC (33600), 85 avenue Léon Blum, RCS BORDEAUX 450 141 288

1) Suivant acte reçu par Me Florence LEBLOND, le 10 septembre 2021, enregistré au SDE DE BORDEAUX, le 24/09/2021, dossier 2021 / 37777, référence 3304P61 2021 N 4844

M Frédéric Laurent PHILIPPE, médecin, dt à SAINT AUBIN DE MEDOC (33160), 88 chemin des Vignes.

Démissionne de ses fonctions de gérant

2) Aux termes d'une AGE en date du 6 septembre 2022 Monsieur Maxime ESTAY, kinésithérapeute, dt à Pessac (33600) 27 rue Paul Eluard

Démissionne de ses fonctions de gérants

3) Monsieur Eric Claude Franck VIVENT, médecin, dt à Pessac (33600) 7 rue Henri Fabre, et co-gérant de la société ci-dessus dénommée, est décédé à Pessac, le 4 avril 2021

Pour insertion - Me Florence LEBLOND L23EJ51973

Suivant acte de cession de parts reçu par Me Mathieu CALVEZ, le 31 octobre 2023, enregistré à Service Départemental de l'Enregistrement de Bordeaux, le 09 novembre 2023, Réf : 2023 N 5734

Monsieur CHARRAUD David Alain, Gérant de sociétés, demeurant à GENISSAC (33420), 1317 route d'Arveyres.

A été nommé à compter de l'acte de cession de parts, pour une durée indéterminée, Gérant de la société «**ROLLING CYCLES NOUVELLE-AQUITAINE**», Société à responsabilité limitée, dont le siège social : STE EULALIE (33560), LD BISCAYE L'AIRE DU TEMPS, dont le capital social : CINQ MILLE EUROS (5.000,00 €), et immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 833 475 213.

En remplacement de :

Monsieur PASSARD Davy Thierry Gérard, Gérant de sociétés, demeurant à LANDRAIS (17290), 3 rue Jacques de Culant et de Monsieur DUBRAS Sébastien, Gérant de sociétés, demeurant à SAINT GERMAIN DU PUCH (33750), 4 impasse des oeillets.

Démissionnaires.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour insertion - Me Mathieu CALVEZ L23EJ51981



## GROUPE INTERACTION

Société par actions simplifiée  
Au capital de 497 289,78 euros  
Siège social : 53 bis boulevard des Belges,  
76000 ROUEN  
RCS ROUEN 434 463 675

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'un acte de décisions unanimes du 02.11.2023, les associés ont décidé de transférer le siège social du 53 bis boulevard des Belges, 76000 ROUEN au 2 rue Marc Sangnier et 406 boulevard Jacques Bosc, 33130 BEGLES à compter du 02.11.2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société, immatriculée au RCS ROUEN 434 463 675 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS BORDEAUX.

Président : société SFP DEVELOPPEMENT, SAS au capital de 66 250 000 €, Actimart II - Bâtiment Actcentre - 1140 rue André Ampère Les Milles, 13290 AIX EN PROVENCE, immatriculée au RCS AIX EN PROVENCE 898 695 093, représentée par M. Jean-Eric LUCAS, Président

Directeur général : société DIAVENIR, SARL au capital de 114 500 €, 198 Cours de la Somme, 33800 BORDEAUX, immatriculée au RCS BORDEAUX 788 935 419, représentée par M. Jérôme LELEU, Gérant

L23EJ51983



## SOCIETE IMMOBILIERE NIEKA

Société civile immobilière  
au capital de 152,45 €  
Siège social : 135 rue du Docteur Albert  
Barraud à BORDEAUX (33000)  
RCS BORDEAUX n°347 795 239

A décidé du transfert du siège social  
au 197 Chemin de Marienea à BIDART  
(64210) à compter du 4 octobre 2023.

Radiation au RCS DE BORDEAUX et  
réimmatriculation au RCS DE BAYONNE  
L23EJ52046



**FIDUCIAL  
SOFIRAL**

Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**SCM DU CABINET DENTAIRE DES  
EYQUEMS** Société civile de moyens au  
capital de 3 048,98 euros Siège social :  
304-306 avenue des Eyquems 33700 ME-  
RIGNAC 338 424 518 RCS BORDEAUX  
L'Assemblée Générale Extraordinaire réu-  
nie le 16/10/2023 a : - autorisé le retrait  
d'un associé et constaté la réduction du  
capital social de 3 048,98 euros à 2 027,57  
euros par rachat et annulation de 67 parts  
sociales à compter du 01/10/2023, ce qui  
rend nécessaire la publication des men-  
tions suivantes : Ancienne mention : Le  
capital est fixé à 3 048,98 euros. Il est di-  
visé en 200 parts sociales de 15,2449 eu-  
ros chacune, lesquelles ont été souscrites  
et attribuées aux associés en proportion  
de leurs apports respectifs. Nouvelle  
mention : Le capital est fixé à 2 027,57  
euros. Il est divisé en 133 parts sociales  
de 15,2449 euros chacune, lesquelles ont  
été souscrites et attribuées aux associés  
en proportion de leurs apports respectifs.  
Total égal au nombre de parts composant  
le capital social : 133 parts. - pris acte de  
la démission de Monsieur François HENIN  
de ses fonctions de cogérant à compter  
du 01/10/2023 et a décidé de ne pas pro-  
céder à son remplacement. Modification  
sera faite au Greffe du Tribunal de com-  
merce de BORDEAUX. Pour avis La Gé-  
rance

L23EJ52071

## SCAN INVEST

Société par actions simplifiée  
à capital variable au capital de 2 000 euros  
Siège social : 12, rue Sainte Marie,  
33100 BORDEAUX  
949 964 704 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du  
02/11/2023 l'associée unique a décidé de  
transférer le siège social 12, rue Sainte  
Marie, 33100 BORDEAUX au 9 bis rue  
Bauduc, 33670 CREON à compter de ce  
jour et de modifier l'article 4 des statuts.  
POUR AVIS. Le Président.

L23EJ52087

**BMT IMMO**  
SNC au capital de 1000 €  
Siège social :  
4 RUE DU CHATEAU TROMPETTE  
33000 Bordeaux  
980 121 123 RCS de Bordeaux  
L'AGE du 19/10/2023 a nommé co-gé-  
rant SASU FONCIERE LOCATUM, SAS au  
capital de 1000 €, ayant son siège social  
81 BD PIERRE 1ER 33110 Le Bousscat, 853  
679 223 RCS de Bordeaux représentée  
par M. BERNARD Bastien en remplace-  
ment de M. BERNARD Bastien  
Mention au RCS de Bordeaux  
L23EJ52099

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**POUR VOTRE  
COMMUNICATION  
PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

## LA PEPINIERE FLOREALE

SARL au capital de 27 600 €  
Siège social : 22bis rue Jean Mermoz  
33980 AUDAENE  
RCS BORDEAUX 538 964 131

L'AGE du 01/09/2023 a nommé gérant :  
M. CORDIER Sébastien, 80 rue de Laca-  
nau 33200 BORDEAUX en remplacement  
de M. NAURA Philippe.

Mention au RCS de BORDEAUX  
L23EJ52207

## BS SIMON

Société par actions simplifiée  
au capital de 2 100 000 euros  
Siège social : Le Club des Princes 2  
3 allée des Iles du Vent  
33600 PESSAC  
919 771 477 RCS BORDEAUX

## MODIFICATION D'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date  
du 30/06/2023, l'AGE a décidé d'étendre  
l'objet social aux activités d'acquisition  
de biens et droits immobiliers, destinés  
à être loués, l'acquisition et la gestion de  
biens mobiliers et de valeurs mobilières,  
actions, parts sociales, parts d'intérêts  
ainsi que l'animation des participations  
et prestations, éventuellement l'aliénation  
de ces immeubles et meubles devenus  
inutiles à la société, par voie de vente,  
échange ou apport en société ; la caution  
simple ou hypothécaire des engagements  
des associés, à titre occasionnel, le cas  
échéant et ce dans l'intérêt social de la  
société, et généralement, toutes opéra-  
tions se rattachant directement ou indi-  
rectement à cet objet ; L'acquisition par  
tout moyen, la gestion et la vente de tous  
biens et droits immobiliers, ainsi que la  
mise en valeur desdits biens, notamment  
par location, la souscription de tous em-  
prunts et financements nécessaires à la  
réalisation de l'objet social, la fourniture  
et la prise de garanties hypothécaires ou  
de toute sûreté nécessaire à faciliter l'ob-  
tention de financements.

et de modifier en conséquence l'article  
2 des statuts.

POUR AVIS

La Présidente

L23EJ52226



## LGV FRANCE

Société par actions simplifiée  
au capital de 2 000 000 euros  
Siège social : 43 Avenue de Saint Emilion,  
33330 SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS  
823 267 463 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération de l'As-  
semblée Générale Ordinaire Annuelle en  
date du 29 septembre 2023, il résulte que  
les mandats de la société A3C, Commis-  
saire aux Comptes titulaire, et de Mon-  
sieur Didier CORBIERE, Commissaire aux  
Comptes suppléant, sont arrivés à expira-  
tion et qu'il n'est pas désigné de Commis-  
saire aux Comptes.

POUR AVIS

La Présidente

L23EJ52228

## SASU LE B D'ALEX

Société par Actions Simplifiée à associée  
unique au capital de 365 000 euros  
Siège social : 1 Allée de Bel Air  
33185 LE HAILLAN  
RCS BORDEAUX 887 583 391

Aux termes d'un acte sous seing privé  
en date du 15 novembre 2023, la société  
FIADEXSO GROUP, Société à responsa-  
bilité limitée au capital de 315 000 euros,  
dont le siège social est 3 bis rue du Pont

33470 LE TEICH, immatriculée au Re-  
gistre du commerce et des sociétés sous  
le numéro 750 217 556 RCS BORDEAUX  
a, en sa qualité d'associée unique de la  
société LE B D'ALEX, ci-dessus désignée,  
décidé la dissolution anticipée de ladite  
Société par confusion de patrimoine et  
sans liquidation, conformément aux dis-  
positions de l'article 1844-5 du Code civil,  
à compter de l'expiration du délai d'oppo-  
sition des créanciers, soit trente (30) jours  
à compter de la présente publication.

Conformément aux dispositions de  
l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de  
l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du  
3 juillet 1978, les créanciers de la société  
LE B D'ALEX peuvent faire opposition à la  
dissolution dans un délai de trente jours  
à compter de la publication du présent  
avis. Les oppositions seront reçues au  
Greffe du Tribunal de Commerce de BOR-  
DEAUX.

Mentions seront faites au RCS de  
BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ52234

## SASU LE CLEM

Société par Actions Simplifiée à associée  
unique au capital de 75.000 €  
Siège social : 1 Allée de Bel Air  
33185 LE HAILLAN  
887 657 054 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un acte sous seing privé  
en date du 15 novembre 2023, la société  
FIADEXSO GROUP, Société à responsa-  
bilité limitée au capital de 315 000 euros,  
dont le siège social est 3 bis rue du Pont  
33470 LE TEICH, immatriculée au Re-  
gistre du commerce et des sociétés sous  
le numéro 750 217 556 RCS BORDEAUX  
a, en sa qualité d'associée unique de la  
société LE CLEM, ci-dessus désignée,  
décidé la dissolution anticipée de ladite  
Société par confusion de patrimoine et  
sans liquidation, conformément aux dis-  
positions de l'article 1844-5 du Code civil,  
à compter de l'expiration du délai d'oppo-  
sition des créanciers, soit trente (30) jours  
à compter de la présente publication.

Conformément aux dispositions de  
l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et  
de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704  
du 3 juillet 1978, les créanciers de la so-  
ciété LE CLEM peuvent faire opposition  
à la dissolution dans un délai de trente  
jours à compter de la publication du pré-  
sent avis. Les oppositions seront reçues  
au Greffe du Tribunal de Commerce de  
BORDEAUX.

Mentions seront faites au RCS de  
BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ52235

## DISSOLUTIONS

**TALENT CONNEXION**, société à res-  
ponsabilité limitée au capital de 5600 €,  
Siège social : 78, Chemin de Vimaney,  
33160 Saint Medard En Jalles, 802 548  
586 RCS BORDEAUX. Aux termes du PV  
de l'AGE du 31 décembre 2022, il résulte  
que les associés ont décidé la dissolution  
anticipée de la société à compter du 31  
décembre 2022 et sa mise en liquidation.  
A été nommée liquidatrice Madame Auré-  
lia DUCHANGE, demeurant 78 Chemin de  
Vimaney 33160 Saint Médard En Jalles.  
Les fonctions de Gérante de Madame  
Aurélia DUCHANGE ont pris fin à com-  
pter du 31 décembre 2022. Tous actes et  
documents relatifs à la liquidation seront  
notifiés au siège de la liquidation. Le siège  
de la liquidation et l'adresse de corres-  
pondance sont fixés au 78, Chemin de  
Vimaney 33160 Saint Medard En Jalles.  
Mention au RCS de BORDEAUX.

L23EJ47580



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupect.com

## SCI PHILMAR

SCI en liquidation  
Au capital de 1 000€  
Siège social et siège de liquidation : 18  
Chemin Lou Pességuey 33610 CESTAS  
791 209 539 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire  
réunie le 31/10/2023 a décidé la dissolu-  
tion anticipée de la Société à compter de  
ce jour et sa mise en liquidation amiable  
sous le régime conventionnel dans les  
conditions prévues par les statuts et les  
délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M.  
Philippe JEAN, demeurant 18 Chemin Lou  
Pességuey 33610 CESTAS, pour toute la  
durée de la liquidation, avec les pouvoirs  
les plus étendus tels que déterminés par  
la loi et les statuts pour procéder aux  
opérations de liquidation, réaliser l'actif,  
acquitter le passif, et l'a autorisé à conti-  
nuer les affaires en cours et à en engager  
de nouvelles pour les besoins de la liqui-  
dation.

Le siège de la liquidation est fixé 18  
Chemin Lou Pességuey 33610 CESTAS.  
C'est à cette adresse que la correspon-  
dance devra être envoyée et que les actes  
et documents concernant la liquidation  
devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liqui-  
dation seront déposés au Greffe du Tribunal  
de commerce de BORDEAUX, en annexe  
au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L23EJ50612



## L'OUSTAL

Société civile en liquidation  
au capital de 54 881,65 €  
Siège social : 10 lot les Vignes de  
Cornélien 33410 LOUPIAC  
Siège de liquidation : 5 avenue Aristide  
Briand 33110 LE BOUSCAT  
418 084 604 RCS BORDEAUX

Le 31/10/2023 il a été décidé la disso-  
lution anticipée de la Société à compter  
du 31/10/2023 et sa mise en liquidation  
amiable sous le régime conventionnel  
dans les conditions prévues par les sta-  
tuts et les délibérations de ladite assem-  
blée. Elle a nommé comme liquidateur M.  
Sébastien LOUSTALET-LACOURETTE  
demeurant 15 avenue Aristide Briand  
33110 LE BOUSCAT pour toute la durée  
de la liquidation, avec les pouvoirs les  
plus étendus tels que déterminés par la  
loi et les statuts pour procéder aux opé-  
rations de liquidation, réaliser l'actif, ac-  
quitter le passif, et l'a autorisé à continuer  
les affaires en cours et à en engager de  
nouvelles pour les besoins de la liqui-  
dation. Le siège de la liquidation est fixé 5  
avenue Aristide Briand 33110 LE BOUS-  
CAT. C'est à cette adresse que la corres-  
pondance devra être envoyée et que les  
actes et documents concernant la liqui-  
dation devront être notifiés. Les actes et  
pièces relatifs à la liquidation seront dé-  
posés au Greffe du Tribunal de commerce  
de BORDEAUX

L23EJ51088

PUBLIER VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE SUR :  
[annoncelegale.echos-judiciaires.com](http://annoncelegale.echos-judiciaires.com)

## SCI CASTYA

Société Civile Immobilière en liquidation  
au capital de 1 000 €  
Siège social : 17 route de Brun  
33360 LATRESNE  
RCS BORDEAUX 799 790 852

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 6 novembre 2023, la collectivité des associés de la SCI CASTYA, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 6 novembre 2023 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Steven ZHANG, né le 1<sup>er</sup> juin 1993 à PARIS 12<sup>e</sup>, demeurant 17 route de Brun 33360 LATRESNE, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés 17 route de Brun 33360 LATRESNE, lieu du siège social.

Le dépôt des actes relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,

Le liquidateur.

L23EJ51519



## SARL LE MOULIN DE L'ENGRANNE

SARL au capital de 10 000 €  
Siège social : 8 CHEMIN DE LA METAIRIE  
33760 CESSAC  
RCS de BORDEAUX n°752 668 061

L'assemblée générale extraordinaire du 15/11/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/11/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme HAMOIR Marie, demeurant 8 chemin de la Métairie, 33760 CESSAC et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23EJ51529



## E.U.R.L. LOGIS ENERGIES

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 5 000.00 euros  
Siège social :  
114 RUE NICOLAS COPERNIC  
33127 SAINT JEAN D'ILLAC  
Siret : 829 205 996 RCS Bordeaux

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30 SEPTEMBRE 2023, il résulte que :

L'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 SEPTEMBRE 2023 et sa mise en liquidation.

Il a été nommé comme Liquidateur :

Monsieur Michel DA SILVA, demeurant 114 RUE NICOLAS COPERNIC 33127 SAINT JEAN D'ILLAC avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 114 RUE NICOLAS COPERNIC 33127 SAINT JEAN D'ILLAC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,

L23EJ51639



## 2 M

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 500 euros  
Siège : 14, place du Palais  
33000 BORDEAUX

Siège de liquidation : 14, Village Les Pins  
33470 GUJAN MESTRAS  
522 808 054 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/07/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 15/07/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Denis MONTERO, demeurant 14, Village Les Pins - 33470 GUJAN MESTRAS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 14, Village Les Pins - 33470 GUJAN MESTRAS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L23EJ51753



## BY POPOTE

EUURL en liquidation au capital de 5 000 €  
Siège social : 33 Rue Piliers de Tutelle  
33000 BORDEAUX  
Siège de liquidation :  
38 avenue de Bordeaux 33360 CENAC  
751 424 078 RCS BORDEAUX

Le 24/10/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 24/10/23 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mme Ingrid AROUT demeurant 38 avenue de Bordeaux 33360 CENAC, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 38 avenue de Bordeaux 33360 CENAC. C'est à cette adresse que la correspon-

dance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L23EJ51870

## B TO B - THE BEAUTY TO BEAUTY AGENCY

SAS au capital de 5 000 €  
Siège social : 1 impasse des Pêcheurs  
33640 BEAUTIRAN  
RCS de BORDEAUX n°532 748 530

L'assemblée générale extraordinaire du 02/11/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 02/11/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. LATOUCHE Benoît, demeurant 14 allée des Peupliers, 64200 BIARRITZ et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23EJ52013

## FORET SENS

SASU au capital de 5 000 €  
Siège social : 5 allée Glaudiche  
33650 LA BREDE  
RCS de BORDEAUX n°892 545 633

L'assemblée générale extraordinaire du 13/11/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 13/11/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BELLENGE Emmanuel, demeurant 5 allée Glaudiche, 33650 LA BREDE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23EJ52029

## CLÔTURES



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
[www.compagnie-fiduciaire.com](http://www.compagnie-fiduciaire.com)  
[contact@groupecf.com](mailto:contact@groupecf.com)

## SAS KYANGO

SAS en liquidation  
Au capital de 10 450€  
Siège social et siège de liquidation :  
13 Rue des Flandes,  
33560 CARBON BLANC  
852 295 708 RCS BORDEAUX

L'AGO du 31/10/2023 à CARBON BLANC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Quentin BARJON, demeurant 13 Rue des Flandes 33560 CARBON BLANC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

L23EJ50476

## VONETMICH

Société par actions simplifiée  
en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social et siège de liquidation :  
7 cours Pey-Berland  
33460 MARGAUX CANTENAC  
822 148 037 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30/09/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Patricia LESOURD, demeurant 7 cours Pey-Berland 33460 MARGAUX, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30/09/2023. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux. Pour avis, La Liquidatrice.

L23EJ50921

SCI L'OLIVIER  
SCI en liquidation au capital de 152,45 €

Siège de la liquidation à SAINT GERMAIN DU PUCH (33750)  
Chemin Rural Saujan  
422 522 059 RCS LIBOURNE

AGO du 03.11.2023 : a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, Mme Laureline RODRIGUEZ demeurant à GARDEGAN ET TOURTIRAC (33350), 180 Poncet, l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 03.10.2023. Les comptes de liquidation seront déposés au Tribunal de Commerce de LIBOURNE.

L23EJ51172

## SARL M B H

Société A Responsabilité Limitée  
au capital de 7 700 euros  
en liquidation  
70 Avenue du Général Leclerc  
33200 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 424 170 512

## CLOTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 septembre 2022 au siège social de la société a approuvé les comptes définitifs de liquidation et déchargé Monsieur Christian DUCAUZE de son mandat de liquidateur, a donné à ce dernier quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation en date du 30 septembre 2022.

Les comptes définitifs établis par le liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ51411



## 2 M

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 1 500 euros  
Siège : 14, place du Palais  
33000 BORDEAUX  
Siège de liquidation :  
14, Village Les Pins  
33470 GUJAN MESTRAS  
522 808 054 RCS BORDEAUX

## CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 30/10/2023 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Denis MONTERO, demeurant 14, Village Les Pins - 33470 GUJAN MESTRAS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

L23EJ51738

POUR RECEVOIR

LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !



LE 47  
Société civile en liquidation  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : ST JEAN D ILLAC  
33127 351 avenue de Saint Emilion  
Siège de liquidation : 136, Avenue de la  
Salle de Breillan  
33290 BLANQUEFORT  
533 590 972 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 13 novembre 2023 au 136, Avenue de la Salle de Breillan 33290 BLANQUEFORT a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Stéphane SANS, demeurant 136, Avenue de la Salle de Breillan 33290 BLANQUEFORT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

L23EJ52062

## FONDS DE COMMERCE



**JULIEN FIASSON Notaire**  
1 rue René Bourda  
33820 SAINT-CIERS-  
SUR-GIRONDE  
Tel : 05.57.94.05.70

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu le 31/10/2023 par Me FIASSON Julien, notaire à SAINT CIERS SUR GIRONDE (33820) - 1 rue René Bourda, enregistré au SIE BORDEAUX, le 07/11/2023, dossier : 2023D38554, Référence 3304P61 2023N5625, M. COUPRIE Hervé, demeurant 85 route de la Rivière, 33860 MARCILLAC, a cédé à M. GOURGEON Pascal et Mme Nathalie GOURGEON, demeurant 75 route des Ferrés, 33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE, un fonds de commerce de fabrication de pizzas à emporter et vente et consommation sur place, exploité sis 5 Avenue André Lafon, 33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE, moyennant le prix de 95 000 euros, s'appliquant :- aux éléments incorporels pour 74 770 euros et au matériel pour 20 230 euros La date d'entrée en jouissance est fixée au 31/10/2023. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me FIASSON Julien, notaire à SAINT CIERS SUR GIRONDE (33820) - 1 rue René Bourda, où domicile a été élu à cet effet. Pour avis Le Notaire

L23EJ50456



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tel : 05.56.52.74.60

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé à Bordeaux le 26 octobre 2023 enregistré au service des impôts de BORDEAUX le 06 novembre 2023, dossier 2023 00038423, réf. 3304P61 2023 A 09013, Monsieur Kanapathipillai SIVAKUMAR, né le 23 mars 1959 à KANNIYA THIRINCOMALEE (SRI LANKA), de nationalité française, demeurant 3, rue du Puits Descujols 33000 BORDEAUX, immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le numéro 415 371 202, A CEDE AMadame Saveetha KRI-

SHNAN, née le 02 juin 1982 à CUDDALORE TAMILNADU (Inde), de nationalité indienne, demeurant 14, rue de Mérignac Appartement 1 33000 BORDEAUX, mariée à Monsieur ARUNKUMAR SUBRAMANIAN. Monsieur Arunkumar SUBRAMANIAN, né le 05 février 1977 à MONGIL THURAIPTTU (Inde), de nationalité indienne, demeurant 14, rue de Mérignac Appartement 1 33000 BORDEAUX, marié à Madame Saveetha KRISHNAN. Agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée SAI GROUPS, SAS dont le capital sera de 1 000,00 €, dont le siège social sera sis 14, rue de Mérignac, Appartement 1, 33000 BORDEAUX, qui sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux, dont ils seront associés majoritaires. LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE fonds de commerce de restauration sis 3 rue du Puits Descujols, 33000 BORDEAUX, moyennant le prix de SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00 €) s'appliquant comme suit :- aux éléments incorporels (comportant la reprise du droit au bail) pour la somme de 50 000,00 €- aux éléments corporels, pour la somme de 10 000,00 € La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 26 octobre 2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, au cabinet de Maître Yves MOUNIER, désigné séquestre du prix, 6 bis rue de la Croix de Seguey, 33000 BORDEAUX. POUR AVIS

L23EJ51302



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tel : 05.56.52.74.60

## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 25.10.2023 à BORDEAUX enregistré au service des impôts de Bordeaux le 30.10.2023, dossier 2023 00037761, réf. 3304P61 2023 A 08868, La Société CHAI NOUS, SAS au capital de 1.300,00 €, dont le siège social est sis 94 avenue Pasteur, 33185 LE HAILLAN, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 799 787 809, représentée par la SELARL FIRMA, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 54 cours Georges Clémenceau, 33000 BORDEAUX, agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SAS CHAI NOUS dans le cadre des dispositions de l'article L.R.644-2 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 21 juin 2023, A CEDE Ala Société LCPB, SCI au capital de 1.000,00 €, dont le siège social est situé 6 avenue Neil Armstrong, Entrée 2, 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 535 108 153, représentée par son gérant Monsieur Renaud LASPORTES. LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de vente et négoce de tous produits, alimentaires ou non, sis 94, avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN, moyennant le prix de TRENTE CINQ MILLE EUROS (35.000,00 €), s'appliquant comme suit : aux éléments incorporels (comportant la reprise du droit au bail) pour la somme de 20.000,00 € aux éléments corporels (selon inventaire du commissaire-priseur), pour la somme de 15.000,00 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 23 octobre 2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL FIRMA, sise 54 Cours Georges Clémenceau - 33000 BORDEAUX. Pour avis

L23EJ51462

ABONNEZ VOUS



NOTAIRES DU JEU DE PAUME

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Edouard BENTEJAC, Notaire associé de la SOCIETE TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2<sup>ème</sup> arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 7 novembre 2023, enregistré à SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT BORDEAUX, le 8 novembre 2023, Dossier 2023 00038537 référence 3304P61 2023 N 05622, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **FR ARC RESTAURATION**, dont le siège est à BORDEAUX (33000) 392 boulevard du Président Wilson, identifiée au SIREN sous le numéro 830938130 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A la Société dénommée **NHV**, dont le siège est à EYSINES (33320) 10 allée du Champ de Courses, identifiée au SIREN sous le numéro 950739680 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Le fonds de commerce de BAR RESTAURATION BRASSERIE sis à BORDEAUX, 392 boulevard du Président Wilson, lui appartenant, connu sous le nom commercial «Au roi Carotte».

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (225 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial, 23 avenue du Jeu de Paume 33200 BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ51654

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Michaël PÉGUE, Notaire associé de la SOCIETE TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2<sup>ème</sup> arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 6 novembre 2023, enregistré à SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT BORDEAUX, le 8 novembre 2023, Dossier 2023 00038538 référence 3304P61 2023 N 05623, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **I-FITNESS 2**, dont le siège est à BORDEAUX (33000) 27 rue Ferrère, identifiée au SIREN sous le numéro 803 800 630 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A la Société dénommée **6/23 TRAINING CLUB**, dont le siège est à BORDEAUX (33300) 2 rue Cardinal Richaud, identifiée au SIREN sous le numéro 979 689 627 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Un fonds de commerce de salle de sport dont musculation, cardio-training, gymnastique, stretching, danse, espace lié à la détente, à la relaxation et à la remise en forme, sauna, hammam, vente de tous produits diététiques, de vêtements de sport et accessoires liées au sport, vente de boissons non alcoolisées et restauration rapide sis à BORDEAUX (33000) 27 rue Ferrère, lui appartenant, connu sous le nom commercial I-FITNESS 2.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT MILLE EUROS (200 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial, 23 avenue du Jeu de Paume 33200 BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

L23EJ51660

VENTE DU FONDS DE COMMERCE  
Suivant acte SSP en date du 07/11/2023, enregistré par le Service Départemental de l'Enregistrement de BORDEAUX, le 08/11/2023, Dossier 2023 00038605, référence 3304P61 2023 A 09077,

La Société LE MONDE DE L'AUDITION, SARL au capital de 5 000 €, siège : 11 le Petit Terrier 33920 SAINT-SAVIN, 751 633 033 RCS LIBOURNE,

A CEDE  
A la Société L'OUÏE DE L'ESTUAIRE, SAS au capital de 10 000 €, siège : 11 Cours du Port 33390 BLAYE, 978 825 411 RCS LIBOURNE,

Un fonds de commerce d'audioprothésiste, vente d'appareil audition exploité 74-76 rue Nationale 33240 SAINT-ANDRE -DE-CUBZAC, moyennant le prix de 30 000 euros.

La date de transfert de propriété a été fixée à compter du 07/11/2023 et la date d'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement à compter du 25/09/2023.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Les oppositions seront reçues, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au fonds cédé situé 74 -76 rue Nationale 33240 SAINT-ANDRE -DE-CUBZAC, pour validité, et au Cabinet ORATIO Avocats situé Parc du Carteron, rue de Québec, BP 40336, 49303 CHOLET PPDC, pour correspondance.

POUR AVIS

L23EJ51919

## REGIMES MATRIMONIAUX

Monsieur Philippe BOUNY et Madame Catherine FERRE, son épouse, demeurant ensemble à ARES (33740), 15 allée du Domaine des Lugées, mariés à PESSAC (33600) le 3 juillet 1980 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont sollicité et fait acté par Maître Fabien ROUCHOUT, notaire à ANDERNOS-LES-BAINS (33510), 22 avenue d'Arès, en date du 6 novembre 2023, l'aménagement de leur régime matrimonial par la mise en communauté de deux biens propres situés à : ANDERNOS-LES-BAINS (33510), 18 rue François Mauriac et à BORDEAUX (33000), 15 rue Mlauc.

Les oppositions seront adressées dans les trois mois à la date de publication du présent avis par courrier recommandé avec accusé de réception auprès de Maître Fabien ROUCHOUT.

L23EJ51148

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

«M Gérard BARÉA, retraité, né à VILLENAVE D'ORNON (33140), le 16/10/1944 et Mme Martine BORDENAVE, retraitée, née à BORDEAUX (33000), le 25/02/1951, dt à PESSAC (33600), Bois de la Princesse, 25 rue des Fées, mariés à la Mairie de VILLENAVE D'ORNON (33140), le 25/04/1970, initialement sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Patrick FABRE, notaire à LEOGNAN, le 18 avril 1970, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, notaire à PESSAC, 74 avenue Pasteur, le 02/11/2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, notaire su nommé, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil -

Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL»  
L23EJ51478

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Delphine FEIGNA, notaire à BORDEAUX (33000) 10, cours du XXX-Juillet, le 8 novembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant, par :

Monsieur Jean-Claude **MARTIN**, retraité, et Madame Bernadette Marie **BONNET**, retraitée, demeurant ensemble à FLOIRAC (33270) 11, allée du Prieuré.

Monsieur est né à BORDEAUX (33000) le 11 mai 1946,

Madame est née à LE DORAT (87210) le 21 décembre 1953.

Mariés à la mairie de CHATELLERAULT (86100) le 8 septembre 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial de Maître Delphine FEIGNA, notaire à BORDEAUX (33000) 10, cours du XXX-Juillet, où le domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,  
Maître Delphine FEIGNA, notaire.  
L23EJ51479

Monsieur Alain Claude **DUSSILLOL**, retraité, né à FLOIRAC (33270), le 23 mai 1955 et Madame Marie Claudy **AL-LEMAND**, retraitée, née à VILLEGOUGE (33141), le 08 avril 1953, demeurant ensemble à LE TAILLAN MEDOC (33320), 35 chemin Mathyadeux, mariés à la Mairie de VILLEGOUGE (33141), le 03 juin 1978, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Mathieu BARON, notaire à GALGON, le 9 novembre 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Mathieu BARON, notaire à GALGON, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Mathieu BARON

L23EJ51493



**Maître Edouard BENTEJAC**,  
Notaire associé  
d'une Société Civile Professionnelle Titulaire  
d'un OFFICE NOTARIAL

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Edouard BENTEJAC, Notaire à BORDEAUX (Gironde), CRPCEN 33015, le 9 novembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec avantages matrimoniaux prenant effets au premier décès, entre :

**Monsieur Alain René Lucien RODIERE** et **Madame Quiterie Elisabeth Marie-Pierre MEILLASSOUX**, demeurant à LE TOURNE (33550) 3 chemin de Margoton.

Monsieur est né à BORDEAUX (33000) le 14 mai 1948,

Madame est née à TALENCE (33400) le 15 août 1952.

Mariés à la mairie de BAURECH (33880) le 3 avril 1975 sous le régime de la

séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean YAIGRE, notaire à BORDEAUX, le 6 mars 1975.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Edouard BENTEJAC

L23EJ51696

## AUTRES ANNONCES



**MAITRE Yann JOUANDET**  
NOTAIRE  
ETUDE VINCENS de TAPOL, LEBLOND et JOUANDET  
notaires associés

## AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe en date du 23 février 2017, **Madame Andrée Julia Francine ANTRAS**, née à SAINT GIRONS, le 22 janvier 1929, demeurant à MERIGNAC (33700), EHPAD RESIDENCE AQUITAINE, 50 avenue des Frères Robinson, célibataire, décédée à MERIGNAC, le 02 juillet 2023, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Yann JOUANDET, suivant procès-verbal en date du 26 octobre 2023, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 10 novembre 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Yann JOUANDET, notaire à PESSAC, notaire chargé du règlement de la succession.

L23EJ51526

## AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 12 février 2015, **Monsieur Jacques Georges Jean-Marie RULLIER**, né à LIBOURNE, le 04 août 1931, demeurant à FRONSAC (33126), maison de retraite du Tertre, 7 Lagüe Sud, célibataire, décédé à FRONSAC, le 20 mai 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Mathieu BARON, suivant procès-verbal en date du 06 novembre 2023, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de LIBOURNE, le 10 novembre 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Mathieu BARON, notaire à GALGON, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis. Maître Mathieu BARON.  
L23EJ51698



**SELARL Mathieu VERGEZ-PASCAL et Louis GIRARDOT**  
Notaires Associés  
Titulaires d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 38, Cours de l'Intendance

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 mai 2015, suivi d'un codicille en date du 1<sup>er</sup> août 2021,

**Monsieur Gérard Amédée Alcide Marcel LELOUP**, en son vivant retraité, demeurant à LE BOUSCAT (33110) 42 avenue du Commandant d'Aussy.

Né à SAINT SEVERIN (16390), le 30 juillet 1926.

Veuf de Madame Madeleine Marie Alphonisine THERON et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

Décédé à LE BOUSCAT (33110) (FRANCE), le 26 août 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament et son codicille ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Louis GIRARDOT, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «SELARL Mathieu VERGEZ-PASCAL et Louis GIRARDOT notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 30, Cours de l'Intendance, le 10 novembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Louis GIRARDOT, notaire à BORDEAUX (33000) 30 Cours de l'Intendance, référence CRPCEN : 33022, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ51734

Suivant testament olographe en date du 9 octobre, Madame Hilda Klara SCHWEIZER, en son vivant retraitée, demeurant à BAZAS (33430) 1 rue Marcel Courrégelongue. Née à MEUHUSEN OB ECH (ALLEMAGNE), le 13 mars 1926. Veuve de Monsieur Antoine Jean ORSETTI et non remariée. Décédée à LANGON (33210) (FRANCE), le 24 mai 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Thomas FORT, Notaire de la Société par Actions Simplifiée dénommée « ROMBALDI, FORT, BARTOLI, QUILICHINI ET CELERI, NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse du Sud), 3 Cours Général Leclerc, le 13 novembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Thomas FORT, notaire à AJACCIO, référence CRPCEN : 20001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de LIBOURNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ52076

## RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce à paraître le 10 novembre 2023 concernant la société **SORALOU**, il convient de lire : Le gérant est Madame Touria SAAB veuve ARMAND demeurant à BORDEAUX (33000) 54, rue Frantz Despagnet ainsi que Madame Marie Louise DI NAPOLI épouse DUSHNIK, demeurant à BORDEAUX (33000) 2, cours de Gourgue, toutes deux en qualité de cogérantes.

L23EJ50935

Rectificatif à l'annonce parue dans Les Echos Judiciaires Girondins du 10/11/2023 concernant **MEDITER-**

RANEENNE FOOD SERVICES, il convient de lire : Siège social : 125 Luidiet les Faures 33350 Gardagan-et-Tourtirac, 451 053 979 RCS Libourne

L23EJ50979



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupect.com

## AQUITAINE HAUTE PARFUMERIE DIFFUSION

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L23EJ49839 dans l'édition du 10/11/2023. Il fallait lire : Suivant décision du 12/10/2023 l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 12/10/2023

L23EJ51066

RECTIFICATIF A L'ANNONCE PARUE LE 29/09/2023 Concernant la constitution de la société **COSMIC RESOURCES**. Il a été écrit : COSMIC RESOURCES. Il fallait lire : COSMIC RESOURCES. Le reste de l'annonce est inchangé.

L23EJ51573

Rectificatif à l'annonce référence ALP00801604 parue dans Les Echos Judiciaires Girondins, le 04/08/2023 concernant la société **SCI MOAGAMA**, lire Madame Monique PANOL est la seule gérante de la SCI en lieu et place de Gérance : Mme PANOL MONIQUE ROMAIN MONDELICE demeurant 9 ESPLANADE CHARLES DE GAULLE RESIDENCE LE CARDINAL 33000 BORDEAUX ; Mme PINEL-FEREOL AGATHE NAOMI demeurant 1 RUE ANDRE GIDE RESIDENCE PAUL VERLAINE 33150 CENON ; M PINEL-FEREOL MATTHIAS DAVY demeurant 9 ESPLANADE CHARLES DE GAULLE RESIDENCE LE CARDINAL 33000 BORDEAUX.

L23EJ52171

## ADDITIFS

Additif à l'annonce n°L23EJ48638 du 27/10/2023 concernant la cession **3FBK à LE PARI TOURNY**, il convient d'ajouter : L'acte de cession de fonds de commerce du 12 octobre 2023 a été enregistré le 23 octobre 2023 au Service Départemental de l'Enregistrement de BORDEAUX sous les mentions : Dossier 2023 00036782, réf : 3304P61 2023 A 08654

L23EJ51437



Additif à l'annonce n° L23EJ47797 du 27.10.2023, concernant la société **CYCA LOCATION**, il doit être rajouté ce qui suit : Monsieur Cyrille IBARGUCHI, demeurant : 16 Chemin des Sables 33650 SAINT MEDARD D'EYRANS a été nommé Directeur Général de la Société. Pour avis

L23EJ51586

NOTRE SERVICE ANNONCE LÉGALE  
VOUS RÉPOND AU :

05 56 52 32 13

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 08 novembre 2023)

**SARL FOURCASSIES ET FILS**, Lieu -Dit le Sablot, 33720 Illats, RCS BORDEAUX 429 799 265. Forge Métaillerie serrurerie achat vente de matériel agricole neuf et d'occasion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553012962

**SARL ATPM**, 40 Route de Bordeaux, 33760 Targon, RCS BORDEAUX 499 180 065. Maçonnerie plâtrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553012968

**SARL AVENIR DECO**, 22 Avenue Phénix Haut Brion, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 522 966 480. Peinture en bâtiment, pose de revêtement sol et murs et travaux de finition. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2021, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553012974

**SAS BOUMAIZ SERVICES 33**, 7 Allée de Chartres, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 907 541 106. Activités de soutiens aux cultures agricoles et Viticoles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 février 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553012996

**SAS Lou Bocalayre (LB)**, 44 Rue Bouffard, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 907 827 539. La fourniture, la vente et le service d'aliments et de boissons sur place, à emporter, par la livraison ou sur des lieux de ventes dédiés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 octobre 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553012999

**SARL TXAKURRA**, 47 Rue Carpentier, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 908 666 134. Négoce d'aliments et articles divers pour animaux - accompagnement au suivi de la nutrition des animaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553013002

**THEOLET Virginie**, 489 Avenue Mal de Lattre Tassigny, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 514 135 466. Soins De Beauté, Vente De Produits Cosmétiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 octobre 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553012980

**ADAM Aurélie**, 3 Allées des Trois Moulins, 33370 Pompignac. Fabrication De Bougies. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553129065

**SAS PROMORIENT**, 8 Rue de Fieu-zal, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 810 853 564. Boucherie, gros, demi-gros et détail, épicerie, alimentation générale et charcuterie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553129016

**SAS EXPRESS MULTIMEDIA**, 436 Avenue de Verdun, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 817 457 484. Activité Créée : vente téléphonie multimédia et services informatiques conseils téléphonie multimédia et services informatiques. activité achetée : tout commerce et services liés à la téléphonie mobile et au service après-vente et assistance. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553129019

**SAS DESIGN CLOTURES**, 20 Rue des Frères Lumière, 33560 Carbon-Blanc, RCS BORDEAUX 891 484 560. Création graphique, impression, installation, construction modélisation, fabrication de clôtures décoratives notamment clôtures de piscine ; de murs d'image ou de cloisons décoratives ; de dalles décoratives, notamment lumineuses ou acoustiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553129045

**SAS PHILIPPE DA SILVA**, 27 Rue de Verdun, 33530 Bassens, RCS BORDEAUX 829 689 553. Tous travaux de maçonnerie carrelage plâtrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553129060

**JELASSI Mohamed**, Rue Henri Dunant, Res Saint-Hilaire Tour 17 Apt 1174, 33310 Lormont. Travaux de maçonnerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désig-

nant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553129063

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 04 octobre 2023)

**SAS STUDIO B 52**, 6b Rue Paul Gros, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 395 319 676. Graphisme, décoration, conseil en communication. Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 04/10/2023 ouvrant la procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : La SELARL JEROME ALLAIS représentée par Maître Jérôme ALLAIS immeuble l'europe 62 rue de Bonnel 69003 Lyon, Administrateur judiciaire : La Selarl BCM représentée par Maître Eric BAULAND ou Maître Alain NIOGRET 40 rue de Bonnel 69003 Lyon mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements : 30/06/2023.

13302553364624

**SAS SEPPA**, 6b Rue Paul Gros, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 434 804 720. Toutes activités dans le domaine de la communication. Act de réalisation d'événements et de formation (Act. créée) régie publicitaire édition de revues de travaux d'édition (Act. achetée). toutes activités de stratégies, de mercatique, de marketing business to business. prestations de services stratégiques, graphiques, techniques et de formation permettant l'accompagnement transversal des marques publiques et privées ainsi que de personnes physiques dans leur communication digitale de réalisation de sites internet, de conseils en stratégie, de présence digitale de créations de dispositifs de communication on line et de contenus Web. de formation 2.0, de prestations «print» (stratégiques, Rédactionnels graphiques, techniques) à la définition et la mise en oeuvre de stratégies territoriales de concertation locales ou des opérateurs privés, dans un cadre volontaire ou réglementaire, à la conception et l'organisation de débats publics, de dialogues territorial et citoyen, de médiation et plan de communication entre les différentes parties prenantes d'un projet territorial ainsi que les déploiement des programmes d'action; toutes activités de formation, développement de contenu et d'outils pédagogiques à destination des élus locaux. Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 04/10/2023 ouvrant la procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : La SELARL JEROME ALLAIS représentée par Maître Jérôme ALLAIS immeuble l'europe 62 rue de Bonnel 69003 Lyon, Administrateur judiciaire : La Selarl BCM représentée par Maître Eric BAULAND ou Maître Alain NIOGRET 40 rue de Bonnel 69003 Lyon mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements : 30/06/2023.

13302553377641

(Jugement du 08 novembre 2023)

**SARL P.B PRODUCTION**, 9 Place Louis Barthou, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 399 608 694. Vente pizzas et boissons à emporter/fabrication et livraison de pizzas à domicile. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023 désignant administrateur SELAS Arva Administrateurs Judiciaires Associés 6 Rue d'Enghien 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553012959

**SARL SAN PEDRO**, 9 Place Louis Barthou, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 453 184 012. Holding : acquisition gestion détention & gestion sous toutes formes de toutes participations mobilières. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire,

date de cessation des paiements le 30 septembre 2023 désignant administrateur SELAS Arva Administrateurs Judiciaires Associés 6 Rue d'Enghien 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553012965

**SARL SYLCED**, 61 Avenue Jean Jaurès, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 523 192 755. La fabrication la livraison à domicile la Restauration sur place et à emporter de pizza. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023 désignant administrateur SELAS Arva Administrateurs Judiciaires Associés 6 Rue d'Enghien 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553012977

**HEMERY Jordan, Patrick, Jacques**, 86 Rue Delord, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 909 143 091. Restauration Rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 septembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553013006

**SARL OCEAN SIDE**, 38 Route de Léognan, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 805 122 660. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023 désignant administrateur SELAS Arva Administrateurs Judiciaires Associés 6 Rue d'Enghien 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553012983

**SARL KEY WEST**, 84 Rue Chevalier de la Barre, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 848 416 038. Vente de pizzas. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023 désignant administrateur SELAS Arva Administrateurs Judiciaires Associés 6 Rue d'Enghien 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553012990

**SAS BATI PRO PULSE**, 2 Allée des Bouleaux, 33380 Marcheprime, RCS BORDEAUX 882 936 594. Entreprise générale du bâtiment et en particulier la démolition, le gros-oeuvre, le Vrd, la plâtrerie, la peinture, le carrelage, la menuiserie, l'électricité, la plomberie, la couverture. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302553012993

(Jugement du 08 novembre 2023)

**SAS GRAPHICO & ASSOCIES**, 65 Quai de Brazza, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 849 663 372. Prise de participation dans le capital de société, prestations de services en matière de gestion, d'administration de sociétés ou de conseil. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur SELARL Ascagne Aj So 46 Rue des Trois Conils 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302553129036

**SAS PADANG INVEST**, 148 Cours du Médoc, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 813 238 938. Activité d'Holdin, détention de titres. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur SELARL Ajassociés 10/12 Allée Pierre de Coubertin 78000 Versailles mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302553129054

**SARL SM PARTICIPATIONS (SMP)**, 148 Cours du Médoc, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 812 323 392. Détention de titres de sociétés de construction, animation, gestion, administration de Ces sociétés. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur SELARL Ajassociés 10/12 Allée Pierre de Coubertin 78000 Versailles mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302553129057

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 08 novembre 2023)

**SAS SYNTEA**, 10 Lieu-Dit Belle Croix, 33490 le Pian-Sur-Garonne, RCS BORDEAUX 502 673 841. La conception et la commercialisation de procédés et de tout matériel concernant la collecte et le traitement des eaux usées et des boues et plus généralement la protection de l'environnement, la conception et la commercialisation de tous procédés concernant l'environnement et le traitement des déchets industriels agricoles et domestiques, solides ou liquides nécessitant un traitement spécifique, la conception et la vente de procédures de maintenance industrielle de tout matériel d'assainissement et de Dépollution de l'eau, l'installation sur site de procédés de traitement auprès d'une clientèle publique ou privée. Jugement arrêtant le plan de cession. 13302553129001

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 08 novembre 2023)

**SARL LE PALMIER DE MAHDIA**, 8 Rue de Fieuzal, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 533 724 878. Commerce d'Alimentation, épicerie, boucherie. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant, liquidateur Firma 54 Crs Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302553129007

**SARL THEOBALD CONSULTING**, 32 Avenue du Général de Gaulle, 33190 Gironde-Sur-Dropt, RCS BORDEAUX 535 200 737. Activités de conseils pour les affaires et la gestion, gestion immobilière locative, l'administration de toutes sociétés telles que définies ci-dessus, la prise de participation dans, et l'administration de toutes sociétés et ce directement ou indirectement. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant, liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302553129022

DÉPÔT DE L'ÉTAT DE COLLOCATION

(Dépôt du 03 novembre 2023)

**SARL IV CONTINENTS-SCI BS**, 22 Rue Guyart, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 431 794 593. Discothèque, bar à ambiance musicale, animations, loisirs, débit de boissons, restaurant, restauration rapide. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la publication au BODACC auprès du greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de BORDEAUX. La publicité a été faite dans le journal d'annonces légales LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS le 17 novembre 2023. 13302553216335

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 08 novembre 2023)

**SAS AQUITAINE-FIT05**, 40 Avenue des 40 Jours, Centre Commercial, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 491 780 003. Toutes activités de remise en forme notamment par l'enseignement sportif individuel et collectif en salle et en piscine tout public. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. 13302553128997

**SARL SOCAR ATLANTIC**, 8 B Zone Artisanale du Grand Chemin, 33370 Yvrac, RCS BORDEAUX 821 784 055. Tous travaux de maçonnerie générale du bâtiment et gros œuvre. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. 13302553129026

**SAS ACH INTERNATIONAL**, 7 Zone Artisanale de la Gare, 33680 Le Porge, RCS BORDEAUX 814 543 484. Import, export, commerce de gros (commerce Interentreprises) d'autres biens. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. 13302553129029

**SAS BIDANES SERVICES**, 4 Rue Jacques Prévert, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 835 378 852. Travaux d'installation d'eau et de gaz chauffage individuel, travaux de peinture, pose de revêtements mur et sols, travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. 13302553129032

**SAS LE ROYAL PALACE**, 3 Place de l'Ancien Château, 33140 Villenave-d'Ornon, RCS BORDEAUX 888 369 519. Restauration rapide, vente sur place et à emporter sans boissons alcoolisées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. 13302553129042

**SAS PURGATORY**, 19 Rue de la Françoise, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 891 771 099. Restauration sans cuisson ni extraction et salon de tatouages. Jugement prononçant la liquidation judiciaire

désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. 13302553129048

**SAS ByM Groupe**, 39 B Route des Lacs, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 903 236 479. La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelle que forme que ce soit. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. 13302553129051

(Jugement du 09 novembre 2023)

**SAS SYNTEA**, 10 Lieu-Dit Belle Croix, 33490 le Pian-Sur-Garonne, RCS BORDEAUX 502 673 841. La conception et la commercialisation de procédés et de tout matériel concernant la collecte et le traitement des eaux usées et des boues et plus généralement la protection de l'environnement, la conception et la commercialisation de tous procédés concernant l'environnement et le traitement des déchets industriels agricoles et domestiques, solides ou liquides nécessitant un traitement spécifique, la conception et la vente de procédures de maintenance industrielle de tout matériel d'assainissement et de Dépollution de l'eau, l'installation sur site de procédés de traitement auprès d'une clientèle publique ou privée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. 13302553129004

**SAS ISOL'R**, 10 Rue de la Croix Noire, 33440 Ambarès-Et-Lagrave, RCS BORDEAUX 794 716 399. Isolation de combles par tout procédé technique, isolation de la maison par tout procédé, travaux de couverture. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. 13302553129012

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 14 novembre 2023)

**SCANNEL Simon**, 14 Rue Canteaudette, Chez Zen Assistance, 33310 Lormont. Non Communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302553480660

**SARL FURLANETTO**, 2 Rue Duquesne, Zone Artisanale Lège Cap Ferret, 33950 Lège Cap Ferret, RCS BORDEAUX 404 373 433. Travaux de maçonnerie générale, couverture, charpente, revêtement sols et murs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302553480555

**SARL AGENCE DE VOYAGES A.P.**, Ldt Moleon, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 411 520 752. Agence de voyages. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302553480558

**SAS SASU SODEFLY**, 274 Rue Sainte-Catherine, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 451 763 742. Vente de produits cosmétiques tresses et capillaires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302553480561

**ALOUÏ Mokhtar**, Zone Artisanale Lombardon, 33460 Macau, RCS BORDEAUX 432 181 859. Prestations De Services Dans Le Domaine De La Viticulture. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302553480564

**SARL OSE-GROUP**, 17 Cours Édouard Vaillant, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 499 551 752. Conception,

distribution, location par tout moyen de matériels et de produits liés aux activités esthétiques, cosmétiques ou médicales. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302553480567

**DURAU Corinne**, 3 Rue du Port de Lagrange, Palus de Vallier, 33290 Parem-puyre, RCS BORDEAUX 494 966 575. Restaurant Traditionnel. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302553480570

**SARL MARTY BOIS CONCEPT**, 24 Rue Panhard et Levasor, 33510 Andernos-les-Bains, RCS BORDEAUX 752 845 826. Travaux de charpente et ossatures bois travaux de Zinguerie couverture pose de menuiserie agencement intérieur extérieur, toutes prestations de services dans les domaines : Admnistratif, financier, juridique, comptable, gestion et commercial. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302553480575

**SARL PASCEL**, 18 Rue Charles Gounod, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 533 604 955. Acquisition, souscription, gestion de toutes parts sociales et valeurs mobilières, prise de participation dans toutes sociétés et entreprises, acquisition, gestion cession de tous éléments mobiliers et immobiliers, prestations, services administratifs, comptables, financiers, techniques, commerciaux au profit des filiales, le cas échéant par voie d'exercice de mandat social. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302553480578

**SARL OT FINANCEMENT**, 29 Rue Charles Versein, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 789 988 920. Courtage en opérations de banque et services de paiement, d'assurances, conseil en entreprises en gestion, organisation, management, marketing. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302553480581

**SARL OENOBUIZZ.COM**, 5 Allée de Tourny, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 534 323 142. Commerce de gros, demi-gros, détails de vins en vrac et en bouteilles ainsi que tous produits alimentaires et non alimentaires, import, export, toutes opérations commerciales se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302553480584

**SAS MUGEN**, 2 Allée du Doyen Georges Brus, Parc Scientifique Unitec I, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 798 008 223. Conception et développement de solutions informatiques appliquées aux nouvelles technologies d'information et de communication sur terminaux informatiques ; études, conseils, formation et toute prestation de services liés, prestation et produits Dév. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302553480587

**SARL SANCHEZ EQUIPEMENT**, 3 Allée des Dunes, 33470 Gujan-Mestras, RCS BORDEAUX 798 104 956. A titre principal: l'achat, revente d'appareils ménagers, d'appareils électroménagers, de matériel électronique de grand public - a titre accessoire : l'achat, revente de café, de matériel de caféterie et produits dérivés, d'équipements de grandes cuisines, de produits d'art de la table et tous produits de décoration. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302553480590

**SARL AVS PISCINES**, 11 Avenue de la République, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 801 506 379. Vente construction installation de piscines et terrasses vente de matériel de piscines et terrasses. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480593

**SARL A VOTRE SERVICE**, 115 Boulevard de la République, 33510 Andernos -Les-Bains, RCS BORDEAUX 802 795 690. Services à la personne. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480596

**SARL ANTOINE**, 17 Avenue des Mondaults, Bâtiment C, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 803 763 689. Electricité, plomberie, serrurerie, contrôle d'accès et Interphonie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480599

**SARL ALIENOR DEVELOPPEMENT**, 18 Cours de Verdun, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 810 461 574. Prise de participations et d'intérêts, la gestion et intérêts dans toutes sociétés françaises et étrangères, ainsi que toutes activités liées à la gestion de ces participations, l'assistance opérationnelle et le conseil en gestion ainsi qu'en matière économique, financière, et commerciale dans toutes sociétés, le conseil et l'assistance aux entreprises en matière d'organisation, d'information, de financement, de management, de communication interne ou externe et notamment en matière de gestion, l'animation du groupe avec facturation des prestations annexes. les activités financières au sein du pou des groupes qu'elle contrôle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480602

**SARL E-Z AQUITAINE BAT**, 26 Cours Victor Hugo, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 810 728 485. Tous travaux du bâtiment construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480605

**SARL BY SO. M CAP FERRET**, 7 Rue Duplessy, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 812 187 151. Création et vente de bijoux fantaisie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480607

**SARL ATELIER D ARCHITECTURE LOCOS (LOCOS)**, 3 Rue du Golf, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 811 841 568. Architecture et urbanisme. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480610

**SAS L'ESSENTIELLE DES CHARTRONS**, 30 Cours Portal, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 813 938 354. Pâtisserie chocolaterie traiteur boulangerie glaces salon de thé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480613

**SARLU MAQUITANCHE**, 9 Rue Théodore Blanc, chez CGIA, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 819 014 101. Etanchéification réparation toits et terrasses. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480616

**SARL BIO BOUSCAT**, 340 Avenue de la Libération, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 821 744 216. Vente de tous produits alimentaires issus de l'agriculture biologique, compléments alimentaires, Écoproduits, cosmétiques, livres, produits d'équipements de la maison et

de la personne respectueux de l'environnement et fourniture de toutes prestations de services y afférentes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480619

**SAS ACTIV'IMMO**, 247 Avenue de la Libération, Charles de Gaulle, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 823 041 884. Transactions immobilières et commerciales, gestion de locations, administrations de biens ; cession, transmission d'entreprises. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480624

**SARL GARAGE P.S AUTO**, 192 Avenue de Saint-Médard, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 824 546 261. Mécanique, carrosserie, vente de pièces détachées, vente de véhicules d'occasion et neufs, nettoyage intérieur et extérieur véhicules, restauration véhicules anciens. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480627

**SAS AGENCE VALERIE CHORNET**, 37 Avenue du Général Leclerc, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 829 034 800. Agence de rencontres, conseil relationnel, mise en relations de personnes majeures célibataires, création d'événements favorisant les rencontres. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480630

**SAS BOUDOIR LILY-ROSE**, 13 Place Puy Paulin, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 831 607 478. Soins esthétiques, soins à la personne, beauté, coiffure, prestations de services, vente de produits, salon de thé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480633

**SARL ETANCHEITE RENOVATION SERVICES 33 (E.R.S.33)**, 1bis Rue Newton Lot A08, Spi Parc Newton, 33370 Tresses, RCS BORDEAUX 834 714 792. Etanchéité, couverture, bardage (activité créée et apportée). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480636

**SAS JANICA**, 7-8 Place René Maran, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 839 887 270. Bar, restauration et Sandwicherie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480639

**SARL VAYRES L'ELECTRICIEN**, 4 Canteloup, 33450 Saint-Sulpice-Et-Cameyrac, RCS BORDEAUX 834 753 352. Toutes prestations (installation, dépannage, entretien, vente) en électricité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480642

**SAS Adkwatts Corporate (Adkwatts corp.)**, 92 Rue Jacques Thibaud, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 881 030 662. Prestations de conseil et accompagnement en relations publiques et communication, Coaching personnalisé, services de formation ainsi que toute opération ou prestation se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, auprès des particuliers, des entreprises et autres organisations publiques et Parapubliques, des collectivités, associations et autres organismes publics ou privés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480645

**SARL RC ELEC**, 25 Avenue de la Libération, 33740 Arès, RCS BORDEAUX 884 611 492. Travaux d'électricité générale, travaux d'entretien de locaux, réalisation de travaux de construction et

de rénovation, prestations de services, vente de matériel. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480648

**SARL Arnaud DUPRAT (AD)**, 5 Cours Lamarque de Plaisance, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 889 478 988. Commerce de fleurs jardinerie animalerie événementiel. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480651

**SARL PIERRE TRANSPORTS**, 7 Allée de Chartres, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 890 855 026. Transport public routier des marchandises, de déménagement ou de loueur de véhicules avec conducteur au moyen exclusivement de véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3,5 tonnes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480654

**SAS MORPHEE CAR**, 9 Rue de Condé, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 892 374 877. Le commerce de gros et de détail de véhicules neufs et d'occasion notamment l'activité de mandataire automobile; la Télétransmission dans le système d'immatriculation des véhicules (Siv); le commerce de pièces et d'accessoires de véhicules; l'entretien, le nettoyage et la réparation de véhicules; la location de véhicules sans chauffeur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302553480657

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 13 octobre 2023)

**SAS FRANCE CARGO HANDLING PROVINCE (FCH PROVINCE)**, 26-28 Rue des Voyelles, Bâtiment 3520 Tremblay en France, 95722 Roissy Ch-de-Gaulle Cedex, RCS BOBIGNY 841 373 731. Création, exploitation, acquisition, location, vente, prise en location-gérance de tous fonds de commerce et entreprises ayant pour objet tous services de manutention de fret aérien, d'entreposage, de conseil, de transitaire en matière de transport routier, ferroviaire, aérien et maritime, de commissionnaire en transport et de toute action en formation en matière de fret aérien. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny en date du 13 octobre 2023 arrête le plan de cession au profit de : la SAS G3S ALYZIA, ayant son siège 106 Avenue de Tolosane 31520 Ramonville-Saint-Agne, immatriculée sous le numéro 830608519 RCS Toulouse, représentée par M. Dider MONTEGUT, Directeur général.

13302553387190

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 16 octobre 2023)

**SAS FRANCE CARGO HANDLING PROVINCE (FCH PROVINCE)**, 26-28 Rue des Voyelles, Bâtiment 3520 Tremblay en France, 95722 Roissy Ch-de-Gaulle Cedex, RCS BOBIGNY 841 373 731. Création, exploitation, acquisition, location, vente, prise en location-gérance de tous fonds de commerce et entreprises ayant pour objet tous services de manutention de fret aérien, d'entreposage, de conseil, de transitaire en matière de transport routier, ferroviaire, aérien et maritime, de commissionnaire en transport et de toute action en formation en matière de fret aérien. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny en date du 16 octobre 2023 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023J00032 désigne liquidateur SELARLU Bally M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 Bobigny.

13302553391331

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAYENNE

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 02 octobre 2023)

**SARL IPSUM**, 1 Avenue Gustave Charley Route, Buro Club Guyane lmb Faic 1<sup>er</sup> Ét, 97300 Cayenne, RCS CAYENNE 885 065 474. Études, Ingénieries, réalisation de réseaux de télécommunications et des Ht. études, maîtrise d'oeuvre, réalisations, raccordement fibre optique, mesures fibre optique, tirage de câble de Courant faible et d'installation de réseaux complémentaires câblages informatiques dans tous les locaux. réseaux cuivres et fibre, aiguillage maintenance informatique et Telecom. Jugement du tribunal de Commerce de Cayenne en date du 02/10/2023 ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, fixant provisoirement la date de cessation des paiements au 08/06/2023, désignant en qualité de liquidateur SCP BR ASSOCIES 24 rue du commandant Goinet 97300 Cayenne.

13302553377928

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 31 octobre 2023)

**SAS KERIA**, 4 Rue des Tropiques, 38130 Échirolles, RCS GRENOBLE 324 904 267. Commerce de lumières, articles ou matériels concernant l'équipage de la maison et de tous articles pouvant se vendre dans les grandes surfaces. Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 31/10/2023 ouvrant la procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : Maître ROUMEZI Christophe 9 bis rue de New York 38000 Grenoble, SELARL BERTHELOT & Associés - Mandataires judiciaires prise en la personne de Me MASSELOU 16 rue Général Mangin 38100 Grenoble, Administrateur judiciaire : SELARL AJP - ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES PARTENAIRES représentée par Me SAPIN et Me LAPIERRE 10 rue d'Arménie Immeuble le Cornaline 38000 Grenoble mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion La SELARL ANASTA, prise en la personne de Maître Marc CHAPON 5 avenue Général de Gaulle 73000 Chambéry mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements : 20/10/2023.

13302553394492

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

CONVERSION EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 02 octobre 2023)

**SAS ISOLATION 2000 (ISOLATION 2000)**, 6 Avenue Irène Joliot Curie, 77700 Bailly-Romainvilliers, RCS MEAUX 332 866 284. Travaux de plâtrerie. Le Tribunal de commerce de MEAUX, a prononcé en date du 02-10-2023, la résolution du plan de sauvegarde et le redressement judiciaire sous le numéro : 2023J832, date de cessation des paiements le 28-09-2023, et a désigné : juge commissaire Monsieur Edouard ROZENBAUM, administrateur(s) Selarl AJILINK LABIS-CABOOTER-DE CHANAUD mission conduite par Maître Jérôme CABOOTER 18 Rue de l'Abreuvoir 77100 MEAUX, avec les pouvoirs d'assister, mandataire(s) judiciaire(s) Selarl GARNIER Philippe et GUILLOUËT Sophie mission conduite par Maître GUILLOUËT 55 rue Aristide Briand 77100 MEAUX, fixe la période d'observation à 02/04/2024 mois. Les déclarations de créances sont à déposer au(x) mandataire(s) judiciaire(s) dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

13302553362974

**SAS ISOLATION 2000 (ISOLATION 2000)**, 6 Avenue Irène Joliot Curie, 77700 Bailly-Romainvilliers, RCS MEAUX 332 866 284. Travaux de plâtrerie. Le Tribunal de commerce de MEAUX, a prononcé en date du 02/10/2023, la résolution du plan de sauvegarde et le redressement judiciaire sous le numéro : 2023J832, date de cessation des paiements le 15/09/2023, et a désigné : juge commissaire Monsieur Edouard ROZENBAUM, administrateur(s) Selarl AJILINK LABIS-CABOOTER-DE CHANAUD mission conduite par Maître Jérôme CABOOTER 18 Rue de l'Abreuvoir 77100 MEAUX, avec les pouvoirs d'assister, mandataire(s) judiciaire(s) Selarl GARNIER Philippe et GUILLOUET Sophie mission conduite par Maître GUILLOUET 55 rue Aristide Briand 77100 MEAUX, fixe la période d'observation à 02/04/2024 mois. Les déclarations de créances sont à déposer au(x) mandataire(s) judiciaire(s) dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

13302553374185

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 24 octobre 2023)

**SAS INFLIGHT MEDIA DIGITAL (I.M.D.)**, 80 Rue Montmartre, 75002 Paris 2<sup>e</sup> Arrondissement, RCS PARIS 821 867 520. Toute opération dans le domaine de la communication de la publicité et du marketing, recherche et développement digital ad Server. Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé, en date du 24/10/2023, l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro P202302933, date de cessation des paiements le 10/10/2023, et a désigné M. Henri de Courtivron : Juge Commissaire, liquidateur SCP BTSG en la personne de Me Antoine Barti 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13302553387730

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 05 octobre 2023)

**SAS BONTON**, 55 Rue de l'Université, 75007 Paris 7<sup>e</sup> Arrondissement, RCS PARIS 428 565 782. L'achat, la vente, la distribution commerciale de vêtements, accessoires, puériculture, articles de mode, objets de décoration, de mobiliers pour enfants, sur tous supports et notamment par voie d'internet. Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 05/10/2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro P202302716 date de cessation des paiements le 28/09/2023, et a désigné juge commissaire : M. Charles-henri Le Chevalier, administrateur : SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Marine Pace 22 rue de l'Arcade 75008 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SELARL FIDES en la personne de Me Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris, et a ouvert une période d'observation expirant le 05/04/2024, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

13302553378362

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE ACCÉLÉRÉE

(Jugement du 25 octobre 2023)

**SAS DISTRIBUTION CASINO FRANCE (DCF)**, 1 Cours Antoine Guichard, 42000 Saint-Étienne, RCS SAINT ETIENNE 428 268 023. Hypermarché. Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 25/10/2023 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée sous le numéro P202302889 et a désigné juge commissaire : M. Michel Teytu, administrateur : SCP d'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 avenue Hoche 75008 Paris, SELARL FHBX en la personne de Me Hélène Bourbouloux 176 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-

Seine, SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélie Perdereau 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, avec les pouvoirs : de surveiller, mandataire judiciaire : SCP BTSG en la personne de Me Marc Sénéchal 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, SELARL FIDES en la personne de Me Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris., 25/10/2023.

13302553390440

**SAS MONOPRIX (UNIPRIX)**, 14-16 Rue Marc Bloch, 92110 Clichy, RCS NAN-TERRE 552 018 020. Magasin populaire. Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 25/10/2023 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée sous le numéro P202302892 et a désigné juge commissaire : M. Michel Teytu, administrateur : SCP d'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 avenue Hoche 75008 Paris, SELARL FHBX en la personne de Me Hélène Bourbouloux 176 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine, SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélie Perdereau 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, avec les pouvoirs : de surveiller, mandataire judiciaire : SCP BTSG en la personne de Me Marc Sénéchal 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, SELARL FIDES en la personne de Me Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris., 25/10/2023.

13302553392541

AUTRE JUGEMENT ET ORDONNANCE

(Jugement du 29 septembre 2023)

**SARL STARS HOTEL**, 11 Rue Tronchet, 75008 Paris 8<sup>e</sup> Arrondissement, RCS PARIS 389 205 592. Gestion d'un hôtel. Par jugement en date du 29/09/2023, le tribunal de commerce de Paris prononce l'extension de la procédure de liquidation judiciaire ouverte initialement à l'égard de la SARL STARS HOTEL et l'étend à la SA DEMOURS FINANCE et dit que les opérations se poursuivront sous patrimoine commun, date de cessation des paiements le 17/03/2020 et confirme la désignation du liquidateur : la SELARL ACTIS MANDATAIRES JUDICIAIRES en la personne de Me Stéphane-Alexis Martin, 4 rue Antoine Dubois 75006 Paris. Les créanciers de la SA DEMOURS FINANCE sont invités à produire leur titre de créances entre les mains du liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc du présent jugement.

13302553363698

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 31 octobre 2023)

**SAS NAOS HOTEL BORDEAUX AIRPORT**, Avenue du Futuroscope Téléport 1 Bâtiment @ 3 4<sup>ème</sup> Étage, 86360 Chasseuil-Du-Poitou, RCS POITIERS 821 961 604. Exploitation de tout fonds de commerce d'hôtellerie, restauration, licence Iv. Jugement du Tribunal de Commerce de POITIERS en date du 31/10/2023, ouvrant une procédure de redressement judiciaire, désignant en qualité d'Administrateur Judiciaire AJASSOCIES prise en la personne de Me Serge PREVILLE 10 RUE des Grandes Ecoles 86000 POITIERS, SELARL AJASSOCIES prise en la personne de Me Franck MICHEL 12 Allée Pierre de Coubertin 78000 Versailles, SELARL BCM & Associés prise en la personne de Me Eric BAULAND 7 Rue de Caumartin 75009 Paris, avec pour mission : d'assister, en qualité de Mandataire Judiciaire : SELARL EKIP prise en la personne de Me Marie-Adéline ROUSSELOT-GEGOUÉ 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît, SELARL MJO représentée par Me Frédéric BLANC 7

Promenade des Cours 86000 POITIERS, et a ouvert une période d'observation expirant le 30/04/2024, date de cessation des paiements le 30/09/2023. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

13302553389642

(Jugement du 02 novembre 2023)

**SAS NAOS HOTEL BORDEAUX GARE**, Bâtiment @ 3 4<sup>ème</sup> Étage, Avenue du Futuroscope Téléport 1, 86360 Chasseuil-Du-Poitou, RCS POITIERS 818 295 040. Exploitation de tout fonds de commerce d'hôtellerie, restauration, licence Iv. Jugement du Tribunal de Commerce de POITIERS en date du 02/11/2023, ouvrant une procédure de redressement judiciaire, désignant en qualité d'Administrateur Judiciaire AJASSOCIES prise en la personne de Me Serge PREVILLE 10 RUE des Grandes Ecoles 86000 POITIERS, SELARL AJASSOCIES prise en la personne de Me Franck MICHEL 12 Allée Pierre de Coubertin 78000 Versailles, SELARL BCM & Associés prise en la personne de Me Eric BAULAND 7 Rue de Caumartin 75009 Paris, avec pour mission : d'assister, en qualité de Mandataire Judiciaire : SELARL EKIP prise en la personne de Me Marie-Adéline ROUSSELOT-GEGOUÉ 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît, SELARL MJO représentée par Me Frédéric BLANC 7 Promenade des Cours 86000 POITIERS, et a ouvert une période d'observation expirant le 02/05/2024, date de cessation des paiements le 30/09/2023. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

13302553393793

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 06 novembre 2023)

**SAS INGENIERIE SYSTEME ENERGETIQUE (ISE)**, 1166 Avenue du Volvestre, 31390 Carbone, RCS TOULOUSE 410 914 782. Electricité générale du bâtiment et industrielle ingénierie se rapportant à cette activité. Jugement du Tribunal de Commerce de Toulouse en date du 06/11/2023 ouvrant une procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : SELAS EGIDE prise en la personne de Me Alix BRENAC 4 place du Pilat 31800 Saint-Gaudens, Administrateur judiciaire : SELAS ARVA Administrateurs Judiciaires Associés prise en la personne de Me Alexandra BLANCH 12 rue Saint-Bernard 31000 Toulouse mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements : 06/11/2023.

13302553393240

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE AGEN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 04 octobre 2023)

**SAS LEMOUZY**, 46 Rue de Paris, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS AGEN 338 300 718. Magasin venté de chaussures et maroquinerie. Jugement du tribunal de commerce d'Agen prononçant en date du 04 Octobre 2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Septembre 2023, désignant mandataire judiciaire SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot.

13302553368841

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ANNECY

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 03 octobre 2023)

**SARL ECO-TRIPORTEUR**, 130 Impasse des Marais, Zac des Tuileries, 74410 Saint-Jorioz, RCS ANNECY 508 083 300. Vente et location de triporteurs, vélos cargo ou vélo électriques. Jugement du Tribunal de Commerce d'Annecy en date du 03/10/2023 ouvrant la procédure de sauvegarde Mandataire judiciaire : SELARL MJ SYNERGIE (en la personne de Me François-Charles DESPRAT) 9 rue Guillaume Fichet 74000 Annecy.

13302553366514

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LE MANS

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 24 octobre 2023)

**SARL FONTAINE IMMOBILIER**, 33 Avenue de Paderborn, 72000 le Mans, RCS LE MANS 524 220 738. Intermédiaire en transactions immobilières, négociations de tous biens immobiliers. Par jugement en date du 24 Octobre 2023, le tribunal de commerce du Mans a prononcé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELARL SBCMJ prise en la personne de Maître Pascale GOUARD 2, rue des Gladiateurs - 72000 Le Mans.

13302553395021

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 10 Novembre 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

**S.E.L.A.R.L. A.V.I SOINS INFIRMIERS** Activité : infirmier 68 Rue du Palais Gallien 33000 BORDEAUX RCS de BORDEAUX : 891 516 486 SIRET : 891 516 486 00018

Fixe provisoirement au 30 juin 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me CACHAU-LAGOUTTE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à six mois le délai dans lequel Me CACHAU-LAGOUTTE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me CACHAU-LAGOUTTE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>

L23EJ51480

Par jugement en date du 10 Novembre 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

**Monsieur Jean Marc MASSOT** Profession : Agent commercial 5 allée de Tourny 33000 BORDEAUX Entrepreneur individuel RSAC de Bordeaux : 754 081 263 SIRET : 754 081 263 00057

Fixe provisoirement au 1<sup>er</sup> Octobre 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL EKIP, BP 20709 - 2 rue de Caudéran - 33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me MANDON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MANDON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>

L23EJ51482

Par jugement en date du 10 Novembre 2023 Le Tribunal, rectifie le jugement du 13 octobre 2023 modifiant le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

**SCEA CHATEAU GRAND BERTIN SAINT CLAIR** Activité : Culture de la vigne 10, Route de Lesparre 33340 BEGADAN RCS de Bordeaux : 418 582 185

Selon les modalités suivantes :

Il convient de rajouter dans le dispositif du jugement en page 8 les modalités d'apurement du passif de la 11<sup>ème</sup> à la 14<sup>ème</sup>, année soit :

Création de la 11<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 16 558,32 euros, soit un pourcentage de 8%

Création de la 12<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 16 558,32 euros, soit un pourcentage de 8%

Création de la 13<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 16 558,32 euros, soit un pourcentage de 8%

Création de la 14<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 16 558,27 euros, soit un pourcentage de 8%

Commissaire à l'exécution du plan : Me LUCAS-DABADIE SELARL PHILAE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX

L23EJ51484

Par jugement en date du 10 Novembre 2023 Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

**Monsieur Paulus VAN DER AREND** Profession : Exploitant agricole Château Pouly 33540 GORNAC SIRET : 838 758 159 00019

adopté le 19 juin 2020

Selon les modalités suivantes :

**Concernant la 3<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, modifié le 28 janvier 2022, était de 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 19 943,75 euros, soit un pourcentage de 1,75 %

**Concernant la 4<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, modifié le 28 janvier 2022, était de 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 19 943,75 euros, soit un pourcentage de 1,75 %

**Concernant la 5<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, modifié le 28 janvier 2022, était de 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

- pas de modification du plan donc maintien à 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%.

**Concernant la 6<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, modifié le 28 janvier 2022 était de 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

- pas de modification du plan donc maintien à 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

**Concernant la 7<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, modifié le 28 janvier 2022, était de 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

- pas de modification du plan donc maintien à 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

L23EJ51488

**Concernant la 8<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, modifié le 28 janvier 2022, était de 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

- pas de modification du plan donc maintien à 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%.

**Concernant la 9<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, modifié le 28 janvier 2022, était de 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

- pas de modification du plan donc maintien à 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

**Concernant la 10<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, modifié le 28 janvier 2022, était de 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

- pas de modification du plan donc maintien à 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

**Concernant la 11<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, modifié le 28 janvier 2022, était de 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 91 969,26 euros, soit un pourcentage de 8,07 %

**Concernant la 12<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, modifié le 28 janvier 2022, était de 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 91 969,26 euros, soit un pourcentage de 8,07 %

**Concernant la 13<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, modifié le 28 janvier 2022, était de 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 91 969,26 euros, soit un pourcentage de 8,07 %

**Concernant la 14<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, modifié le 28 janvier 2022, était de 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 91 969,26 euros, soit un pourcentage de 8,07 %

**Concernant la 15<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, modifié le 28 janvier 2022, était de 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 91 969,26 euros, soit un pourcentage de 8,07 %

**Concernant la 16<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, modifié le 28 janvier 2022, était de 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 91 969,26 euros, soit un pourcentage de 8,07 %

**Concernant la 17<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, modifié le 28 janvier 2022, était de 76 014,25 euros, soit un pourcentage de 6,67%,

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 91 969,26 euros, soit un pourcentage de 8,07 %

Maintient les autres modalités du plan de redressement.

Commissaire à l'exécution du plan : Me MAYON SELARL FIRMA 54 cours georges Clémenceau 33000 Bordeaux

L23EJ51488



## REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL EKIP' - MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
2 RUE DE CAUDÉRAN, BP 20709  
33007 BORDEAUX CEDEX



### À CEDER

**TECHNOLOGIE DE COMMERCIALISATION DE SERVICE D'ASSISTANCE PERSONNELLE A DESTINATION DE PARTICULIER ET PROFESSIONNELS**  
A BORDEAUX (33180)

208 quai de Paludate Bât B

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON, 2 rue de Caudéran BP 20709 - 33007 Bordeaux **avant le 07/12/2023 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) Onglet : «cession d'actif»

**Référence : 42223**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : [laurie.ladeux@ekip.eu](mailto:laurie.ladeux@ekip.eu)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL  
ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55  
[abonnement@echos-judiciaires.com](mailto:abonnement@echos-judiciaires.com)

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
6-7 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND  
33500 LIBOURNE



**A VENDRE  
MATERIEL D'EXPLOITATION ET  
VEHICULES**  
Activité d'aménagement intérieur et  
vente de véhicules  
**A VILLEGOUGE (33141)**

Les offres devront impérativement être adressées auprès de  
la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Romain RABUSSEAU, 6-7  
Boulevard Aristide Briand 335006 Libourne **avant le 04/12/2023 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication  
par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement  
téléchargeable sur le site : [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) Onglet : «cession d'actif»

**Référence : 44286**

Coordonnées de la personne en charge du dossier :

[amandine.elizondo@ekip.eu](mailto:amandine.elizondo@ekip.eu)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
23 RUE DU CHAI DES FARINES  
33000 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS  
DE COMMERCE DE  
RESTAURATION**  
situé 8 rue de la Vieille Eglise  
33700 MERIGNAC

Dossier n°13854 sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**,  
Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux  
Courriel : [jdsilvestri@mjsb.fr](mailto:jdsilvestri@mjsb.fr)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)



**RECHERCHE CANDIDATS A LA REPRISE DANS LE CADRE  
D'UNE PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

**SARL ITRG AQUITAINE**

**Localisation :** 501 avenue Gustave Eiffel 33260 LA TESTE-DE-  
BUCH

**Activité :** Sécurité privée, installation et maintenance de  
systèmes d'alarmes

**Chiffre d'affaires :**

620 K€ en 2022 (non audité)

746 K€ en 2021

483 K€ en 2020

**Clientèle :** Particuliers et professionnels

**Effectif :** 8 salariés

La SELARL R&D invite les candidats intéressés par la reprise  
de l'entreprise à contacter le cabinet par mail sur [arras@rdaj.fr](mailto:arras@rdaj.fr)  
ou par téléphone au 03 91 80 45 49 afin d'obtenir les modalités  
d'accès à la date-room électronique contenant l'ensemble des  
informations nécessaires à la formulation de leur proposition  
en conformité avec les articles L 642-1 et suivants du Code de  
Commerce

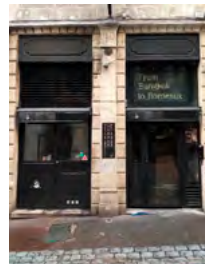
**Date limite de dépôt des offres : JEUDI 7 DECEMBRE 2023 à 12h**

CBT R&D - 1 SQUARE SAINT JEAN - RUE SAINT AUBERT  
62000 ARRAS

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
23 RUE DU CHAI DES FARINES  
33000 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE  
COMMERCE  
DE RESTAURATION**  
situé 42 rue Saint Rémi  
33000 BORDEAUX

Dossier n°13855 sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**,  
Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux  
courriel : [jdsilvestri@mjsb.fr](mailto:jdsilvestri@mjsb.fr)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES  
23 RUE DU CHAI DES FARINES  
33000 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE  
COMMERCE  
DE RESTAURATION**  
situé 156 avenue Montaigne  
33160 Saint Médard en Jalles

Dossier n°13856 sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**,  
Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux  
Courriel : [jdsilvestri@mjsb.fr](mailto:jdsilvestri@mjsb.fr)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES  
23 RUE DU CHAI DES FARINES  
33000 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE  
COMMERCE  
DE RESTAURATION**  
situé 36 Place Stalingrad  
33000 BORDEAUX

Dossier n°13857 sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**,  
Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux  
Courriel : [jdsilvestri@mjsb.fr](mailto:jdsilvestri@mjsb.fr)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES  
23 RUE DU CHAI DES FARINES  
33000 BORDEAUX



**À VENDRE**  
1 Place Buffon  
33320 LE TAILLAN MEDOC

Dossier n°13881 sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**,  
Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux  
Courriel : [jdsilvestri@mjsb.fr](mailto:jdsilvestri@mjsb.fr)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)



**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE REGULIER DE  
NOTRE JOURNAL**

**ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

[ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM](mailto:ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM)

# Nouvelles zones « France Ruralité Revitalisation »

Les différentes zones rurales bénéficiant d'exonérations fiscales et sociales seront regroupées dans un nouveau dispositif harmonisé et simplifié.

**L**e projet de loi de finances harmonise les différents dispositifs applicables en faveur des territoires ruraux en difficulté. À compter de juillet 2024, les zones de revitalisation rurale (ZRR), les bassins d'emploi à redynamiser (BER) et les zones de revitalisation des commerces en milieu rural (Zorcomir) seront remplacés par une nouvelle zone dénommée « France Ruralité Revitalisation » (ZFRR). Un dispositif renforcé sera créé pour les communes les plus défavorisées (« France Ruralités Revitalisation Plus » - ZFRR « Plus »). Les territoires classés en zone « France Ruralités Revitalisation » seront définis par arrêté ministériel pour six ans en fonction de divers critères : faible densité de population, faiblesse de revenu disponible par habitant, taux de chômage.

## HARMONISATION ET SIMPLIFICATION DES EXONÉRATIONS

Les allègements fiscaux applicables dans ces territoires seront harmonisés et simplifiés. Les entreprises concernées sont les PME (au sens de la réglementation européenne), exerçant une activité commerciale, artisanale, industrielle ou non commerciale.

Les entreprises implantées d'une zone FRR bénéficieront d'une exonération totale de l'impôt sur les bénéfices pendant cinq ans à compter de leur création. Elles bénéficieront ensuite d'un abattement dégressif de 75 % la sixième année, 50 % la septième année et de 25 % la huitième année. Seront concernées, les entreprises créées entre le 1<sup>er</sup> juillet 2024 et le 31 décembre 2029.

L'exonération pourra aussi bénéficier aux entreprises qui reprennent une entreprise en difficulté située en zone « France Ruralités Revitalisation Plus ».

Les exonérations d'impôts locaux (cotisation foncière des entreprises - CFE - et taxe foncière) seront alignées sur celle de l'impôt sur les bénéfices : exonération totale pendant cinq ans puis abattement dégressif pendant trois ans. Ces exonérations s'appliqueront à compter des impositions établies pour 2025. Elles sont facultatives et subordonnées à une délibération des collectivités territoriales compétentes.

Les salariés embauchés dans une zone « France Ruralités Revitalisation » bénéficieront d'une exonération dégressive de cotisations patronales similaire à celle actuellement applicable dans les ZRR : exonération maximale en dessous de 1,5 Smic s'annulant à partir de 2,4 Smic. ■

Référence  
Projet de loi de finances pour 2024.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2023 : 3 666 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	SEPTEMBRE 2022	SEPTEMBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	112,74	118,26	+ 4,9 %
INDICE HORS TABAC	111,19	117,37	+ 4,8 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,52 €		1 747,20 €	

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN HÉNIN**  
 Directeur de  
 la Gestion Privée  
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 185,68	2,6%	11,0%	8,7%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 455,40	2,6%	9,7%	7,3%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 291,72	3,8%	13,1%	10,4%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 489,90	3,7%	16,9%	13,5%	4 588,96	3 808,10	USA
NASDAQ 100	15 784,54	5,3%	44,3%	34,9%	15 841,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 440,47	-2,1%	-0,2%	0,7%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	15 614,43	2,8%	12,1%	9,1%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
SMI	10 715,73	-1,7%	-0,1%	-2,6%	11 595,25	10 323,71	Suisse
NIKKEI	32 695,93	1,2%	25,3%	16,9%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 056,07	-1,0%	-1,1%	-0,9%	3 395,00	2 939,29	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ALIS FARMA	13,40	-0,4%	-1,0%	53,1%	14,28	13,35	-
ARVERNE GROUP SA	9,24	-7,6%	-6,2%	-7,6%	11,50	8,80	-
ASHLER ET MANSON	3,20	-5,9%	-29,5%	1,3%	4,58	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	4,14	3,68	-
CERINNOV GROUP	3,18	11,2%	179,4%	207,5%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	0,0%	12,8%	1,6%	67,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	460,00	0,0%	-3,0%	-0,9%	530,00	450,00	8,2%
EAUX DE ROYAN	83,50	-0,6%	1,2%	5,7%	94,00	76,50	7,3%
EUROPLASMA	0,02	281,3%	-96,5%	-98,8%	2,38	0,00	-
FERMENTALG	0,29	-22,0%	-81,1%	-82,9%	1,66	0,23	-
GASCOGNE	3,34	-2,1%	-25,3%	-15,4%	4,48	3,07	-
GPE BERKEM	1,62	-17,3%	-66,5%	-68,8%	7,12	1,58	-
GPE PAROT (AUTO)	2,58	2,4%	20,6%	14,7%	2,84	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	11,40	-12,3%	-45,5%	-53,7%	22,70	11,30	-
HUNYVERS	13,45	-1,8%	13,5%	14,0%	15,85	11,90	-
I.CERAM	2,62	14,9%	-74,3%	-76,9%	13,95	1,44	-
I2S	5,30	-3,6%	-13,1%	-3,6%	6,45	4,84	2,6%
IMMERSION	1,85	1,6%	-27,7%	-61,7%	4,60	1,80	-
IMPLANET	0,05	-16,8%	-70,2%	-72,1%	0,26	0,05	-
KLARSEN DATA	2,64	-24,6%	71,4%	38,2%	3,86	1,47	-
LECTRA	29,20	27,8%	-17,0%	-21,4%	40,70	21,90	1,6%
LEGRAND	85,82	0,2%	14,7%	7,6%	93,00	75,22	2,2%
MON COURTIER ENERGIE	6,76	10,6%	-	-	9,69	6,11	-
MULTIMICROCLOUD	0,19	111,1%	-52,5%	-	0,44	0,08	-
OENEO	13,10	0,4%	-6,4%	-5,8%	15,50	12,85	2,7%
POUJOLAT	19,00	-12,8%	-31,7%	-22,1%	32,60	17,80	1,7%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	3,76	5,6%	13,9%	-4,8%	6,20	3,40	-
VALBIOTIS	6,38	-0,9%	77,2%	73,4%	6,50	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22  
[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Jeanne

FAIRE DE LA  
GONDOLE À  
VENISE  
APPRENDRE LE  
TANGO  
REPRENDRE  
LE PIANO

*Guérie d'un cancer du côlon*

Il n'y a pas  
de petits rêves,  
il n'y a pas  
de petits dons

**C'est le cancer qui doit renoncer,  
pas les malades.**

**Votre entreprise est prête à s'engager ?**  
Quelle que soit sa taille et ses capacités  
financières, votre entreprise peut  
contribuer à la lutte contre le cancer

Plus d'informations sur

[www.fondationbergonie.fr](http://www.fondationbergonie.fr)



FONDATION  
**Bergonié**  
Fondation d'Entreprises